



# ODD

**TOUT EST LIÉ !**

Rapport autour des objectifs de développement durable,  
remis au Premier ministre, Jean Castex et  
à la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili

22 février 2022



**« Au lieu de progresser, nous nous éloignons davantage de nos objectifs »,  
António Guterres<sup>1</sup>**

Pour mettre fin à la pandémie et remettre les ODD sur les rails, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, appelle à une action décisive dans quatre domaines clés.

*« Premièrement, tout le monde, partout, doit avoir accès aux vaccins, aux tests, aux traitements et à un soutien contre la Covid-19 ». Selon le chef de l'ONU, un plan mondial de vaccination est nécessaire pour au moins doubler la production de vaccins, assurer une distribution équitable par le biais du mécanisme de solidarité mondiale COVAX, coordonner la mise en œuvre et le financement et soutenir les programmes nationaux de vaccination.*

**« Deuxièmement, nous avons besoin d'une action climatique urgente et ambitieuse, y compris en matière de financement. Mais nous avons toujours du mal à maintenir l'augmentation de la température mondiale à l'objectif de 1,5 degré Celsius de l'Accord de Paris. Nous avons besoin que tous les pays s'engagent à atteindre le zéro net d'ici le milieu du siècle et à présenter des contributions déterminées au niveau national visant à réduire les émissions mondiales de 45% d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2010 ».**

**« Troisièmement, nous devons tirer les leçons de cette crise et investir dans des sociétés plus égalitaires et inclusives ».** Cela demande à chaque pays de fournir une base d'opportunités pour tous – en élargissant l'accès à la couverture sanitaire universelle, à la protection sociale, à une éducation de qualité et à la connectivité numérique.

*« Quatrièmement, et cela sous-tend les progrès dans ces trois domaines, le financement du développement ».*

*« Nous sommes à une époque charnière – pour les personnes, les sociétés, les économies et notre planète. Nous devons nous mobiliser ensemble pour faire face à cette crise ».*

**« (...) atteindre les objectifs de développement durable, n'a jamais été aussi difficile et aussi impératif qu'aujourd'hui », Emmanuel Macron<sup>2</sup>**

---

<sup>1</sup> Discours de M. António Guterres, secrétaire général de l'ONU, 13 juillet 2021, New-York

<sup>2</sup> Discours de M. Emmanuel Macron, Président de la République française, "Le financement du développement à l'heure du COVID-19 et au-delà", 28 mai 2020, Kingston



## A quoi bon sauver la planète si nous ne prenons pas soin de l'Humanité ?

**Cette réflexion nourrit depuis des décennies mes choix personnels et professionnels, en entreprise, dans l'humanitaire, dans mon engagement associatif et en politique. Aujourd'hui, nous avons une boussole universelle, un cadre systémique pour un monde plus juste et plus durable, qui ne laisse personne de côté : les objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030, adoptés il y a 6 ans.**

En 2000, avec les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), l'ONU présente une nouvelle stratégie prenant en compte les enjeux du XXI<sup>ème</sup> siècle et invite la communauté internationale à renforcer les partenariats avec les gouvernements et la société civile pour bâtir une société sans laissés-pour-compte. Au même moment, dans notre pays, émergent au sein des entreprises des démarches de partenariat avec comme moteur, la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE).

A cette époque, je travaillais dans le secteur privé et le monde économique prenait conscience de la nécessité d'intégrer les dimensions humaines et environnementales dans ses stratégies de développement, en étroite collaboration avec les acteurs publics et politiques. Je m'emparais du sujet, résolue à m'appuyer sur les trois piliers structurants de ce mode de gouvernance<sup>3</sup>, qui pouvait alors passer pour de la communication. A force de travailler à une meilleure inclusion et à des partenariats avec des associations, je décidais de m'engager dans l'humanitaire.

Quand j'ai rejoint une organisation non gouvernementale (ONG) de solidarité internationale œuvrant pour les droits de l'enfant, la date butoir des OMD approchait et il y avait une sorte d'effervescence à préparer les ODD. En 2015, entre le sommet d'Addis Abeba sur le financement du développement, suivi par l'adoption des ODD à New York et celle de la COP21 pour le climat à Paris, il y a eu de nombreux amalgames entre les OMD, les ODD et l'Accord de Paris, au détriment de la boussole universelle de l'Agenda 2030.

Devenue députée en 2018, je me suis interrogée sur la façon dont le Gouvernement s'était emparé de cette matrice comme outil de pilotage des politiques publiques et me suis posé la même question pour le Parlement, dans l'élaboration des lois, l'adoption du budget ou encore le contrôle qu'il exerce.

La crise que nous traversons ébranle notre société et exacerbe les déficiences des modèles de développement que nous avons construits. Si depuis 2015, de nombreux acteurs français (entreprises, associations, territoires, écoles, universités, think tanks etc.) ont bien compris l'utilité des ODD, ces derniers sont encore trop peu connus et leur appropriation est très inégale.

---

<sup>3</sup> Écologique, environnemental et social

Nous ne pouvons pas laisser l'avenir du monde aux impératifs dépendants de la *realpolitik* du quotidien. La période actuelle nous confronte à l'urgence d'agir et nous invite à penser **des modes d'actions renouvelés pour accélérer la transformation vers un monde plus juste et plus durable.**

Pour répondre à cette ambition, **la matrice des ODD est le parfait logiciel** dans un contexte mondialisé, qui doit nous permettre de prioriser nos actions en complémentarité car **tout est lié.**

Les catastrophes de demain germent dans notre incapacité à agir aujourd'hui. La montée des populismes et les mouvements de protestations, à l'image de celui des Gilets Jaunes, qui s'expriment sous des formes de plus en plus violentes, témoignent de la nécessité de relier les enjeux de nos vies quotidiennes, grâce à un langage commun qui facilite le dialogue à l'échelle locale, nationale, européenne et internationale.

Au travers de cette mission qui m'a été confiée par le Premier ministre, Jean Castex, auprès de la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, en septembre 2021, je souhaite partager les nombreuses initiatives portées par une communauté d'acteurs pluriels convaincus de la nécessité de s'approprier ce socle de valeurs communes, promouvoir des recommandations opérationnelles travaillées en concertation et proposer des pistes pour "*structurer, organiser et mobiliser le mouvement multi-acteurs autour des ODD*".

**L'écologie ne peut s'envisager sans une économie innovante qui favorise la prospérité de tous, qui préserve nos biens communs et assure une réelle solidarité universelle.**

**Nous avons la feuille de route et il nous reste 8 ans !**



**VOUS AVEZ DIT ODD ?****10**

<b>1.</b>	<b>Une appropriation des ODD à plusieurs vitesses</b>	<b>11</b>
1.1.	Les institutions progressent de façon indépendante	11
1.2.	Des think tanks et associations se mobilisent pour l'Agenda 2030	21
1.3.	Des degrés d'appropriation qui diffèrent en fonction des entreprises	27
1.4.	Comment passer d'une finance verte à une finance durable ?	29
1.5.	Des territoires voudraient aller plus loin pour atteindre les ODD	30
1.6.	L'enseignement s'empare des ODD à différents degrés	31
1.7.	Des initiatives citoyennes voient le jour	36
<b>2.</b>	<b>Des freins à la réalisation de la Feuille de route</b>	<b>37</b>
2.1.	Les ODD sont méconnus et souvent cantonnés à l'écologie	37
2.2.	La Feuille de route de la France reste confidentielle	38
2.3.	Les ODD sont jugés trop complexes et déconnectés	39
2.4.	Les ODD sont parfois considérés comme un dispositif de plus	<b>39</b>
2.5.	Le mouvement a besoin d'être structuré	40
2.6.	Les outils de pilotage et les indicateurs d'impact manquent	40

**L'AGENDA 2030, UNE AMBITION A ATTEINDRE****42**

<b>1.</b>	<b>Renforcer le rôle modèle de l'État</b>	<b>44</b>
<b>2.</b>	<b>Faire des ODD un outil de transformation de l'action publique</b>	<b>46</b>
<b>3.</b>	<b>Démocratiser les ODD</b>	<b>48</b>
<b>4.</b>	<b>Éduquer aux ODD dès l'école</b>	<b>50</b>
<b>5.</b>	<b>Former aux ODD tout au long de la vie</b>	<b>52</b>
<b>6.</b>	<b>Encourager une société de l'engagement</b>	<b>54</b>
<b>7.</b>	<b>Territorialiser les ODD</b>	<b>55</b>
<b>8.</b>	<b>Repenser la valeur de l'entreprise</b>	<b>57</b>
<b>9.</b>	<b>Passer à une finance durable</b>	<b>60</b>
<b>10.</b>	<b>Mesurer l'impact</b>	<b>62</b>



<b>S'APPUYER SUR DES INITIATIVES INSPIRANTES</b>	<b>64</b>
1. Le Danemark	66
2. Le Conseil départemental de Gironde	68
3. Niort	70
4. Le Partenariat Français pour l'Eau	72
5. CETUP	74
6. Le Groupe Schneider Electric	76
7. Le Collège Vincent Van Gogh	78
8. Les Citoyens de l'Anneau	80
9. Les Rencontres du Développement Durable par l'Institut Open Diplomacy	82
<b>ET APRÈS ?</b>	<b>84</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>86</b>
<b>SOURCES</b>	<b>87</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>92</b>
Lettre du Premier ministre	
Index	
Personnes rencontrées et auditionnées	
Synthèse de la Feuille de route de la France	
Tableau des outils	



## INTRODUCTION

**Dans son programme pour l'Europe, publié en septembre 2019, Ursula von der Leyen<sup>4</sup>, alors candidate à la présidence de la Commission européenne, a affirmé sa volonté d'intégrer dans le Semestre européen, les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.** C'est chose faite. En les introduisant dans l'outil de coordination des politiques économiques et budgétaires au sein de l'Union européenne, la présidente de la Commission européenne a témoigné son intention de faire de l'atteinte des ODD, une priorité de l'Union.

**Les 17 ODD constituent le programme de développement durable que la France ainsi que les 192 autres États membres de l'ONU se sont engagés à atteindre à l'horizon 2030.** Ces objectifs, qui composent l'Agenda 2030, sont **universels**, en s'appliquant à tous les pays de la même manière ; **transversaux**, en abordant l'ensemble des thématiques du développement durable ; **interconnectés** car l'atteinte d'un objectif est pensée en fonction de ses impacts positifs et négatifs sur les autres objectifs ; **structurants** parce qu'ils permettent de construire une stratégie globale en conciliant des objectifs contradictoires ; et enfin, ils sont **collaboratifs**, c'est une grammaire commune aux États mais également à tous les acteurs de la société civile (entreprises, associations, collectivités territoriales, think tanks et citoyens). L'ambition des ODD est de « **ne laisser personne de côté** ». Ils se subdivisent en 169 cibles et 232 indicateurs. Loin de se limiter à l'écologie, ils intègrent les trois grands piliers du développement durable : économique, écologique et social.

**En amont de leur adoption**, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a invité des représentants, essentiellement d'organisations non gouvernementales et de quelques réseaux d'entreprises, à contribuer à la création des ODD. Puis, le pilotage des ODD a été confié conjointement à la déléguée interministérielle au développement durable, également commissaire générale au développement durable au sein du ministère de la Transition écologique (MTE), pour le volet dit domestique et au MEAE pour le volet international.

**Dès 2016, la société civile a été mobilisée dans le cadre de la revue nationale volontaire<sup>5</sup>** et en 2018, pour l'élaboration de la Feuille de route de la France, adoptée l'année suivante.

**Parallèlement, de multiples initiatives de la société civile ont émergé afin de permettre l'appropriation des ODD.** Celles-ci s'organisent autour de deux principaux axes : certains acteurs utilisent les ODD comme outil de pilotage de leur stratégie et/ou d'autres, contribuent à leur démocratisation en produisant des outils pédagogiques et stratégiques voire en organisant des opérations de mobilisation.

<sup>4</sup> Von der Leyen Ursula, *Une Union plus ambitieuse, mon programme pour l'Europe*, septembre 2019

<sup>5</sup> Ministère de la Transition écologique et solidaire, Commissariat général au développement durable, *Rapport sur la mise en oeuvre des objectifs de développement durable à l'occasion de la revue nationale de la France au Forum politique de haut niveau sur le développement durable*, juillet 2016, New-York



**Néanmoins, plusieurs freins demeurent quant à l'appropriation des ODD.** Le premier frein identifié tient au fait qu'ils sont trop peu connus, mal compris et souvent cantonnés à leur volet écologique. Ceux qui y sont réfractaires, les considèrent trop complexes, déconnectés et comme un dispositif de plus. Ensuite, pour ceux qui y sont favorables, la Feuille de route de la France reste confidentielle, peu opérationnelle et manque de pilotage. Enfin, l'absence d'outils adaptés à chaque type d'acteur et d'indicateurs permettant de mesurer l'impact (positif ou négatif), limitent également la pleine contribution de chacune et chacun à l'Agenda 2030.

**Alors que la France a adopté les ODD en 2015, référentiel clé pour une transition durable et solidaire et que la société civile y a été associée, comment expliquer qu'aujourd'hui ils demeurent si méconnus et si peu utilisés comme outil de pilotage au sein des organisations ?**

L'objectif de cette mission temporaire, tel qu'énoncé dans la lettre du Premier ministre, Jean Castex, est de **« proposer des éléments de structuration du mouvement autour des ODD, de mobilisation des acteurs et de construction de coalitions sur les enjeux stratégiques de la France afin de renforcer la mise en œuvre de la Feuille de route »** française.

Aussi, nous verrons dans la première partie, que si l'appropriation des ODD par les différents acteurs se fait à plusieurs vitesses, il demeure un certain nombre de freins à lever pour mettre en œuvre la Feuille de route. Puis, dans la seconde, nous montrerons que la réalisation de l'Agenda 2030 passera par la mobilisation de l'ensemble des acteurs, institutions, territoires, entreprises, associations et citoyens à commencer par l'Etat qui doit renforcer son rôle modèle et ce, notamment par **la création d'un Haut-Commissariat à la réalisation de l'Agenda 2030 rattaché au Premier ministre, qui faciliterait un portage politique fort et un pilotage systémique favorisant l'appropriation des ODD par l'ensemble des parties prenantes.** Si l'Etat ne peut pas tout, son rôle est de faciliter, coordonner et renforcer la dynamique créée autour de l'atteinte des ODD, en ne laissant personne de côté. Enfin, dans un troisième temps, cette analyse met en lumière des initiatives inspirantes sur lesquelles s'appuyer pour progresser ensemble vers la concrétisation de l'Agenda 2030.

**Ce rapport, réalisé en collaboration avec le Commissariat général au développement durable (CGDD) est le fruit d'une revue documentaire, de contributions, d'auditions et entretiens** de personnes qualifiées, issues de la société civile comme de l'administration, favorables ou non aux ODD, à l'échelle locale, nationale et internationale, ainsi que de quelques parlementaires et élus locaux. Ces travaux ont permis de faire émerger des initiatives, des freins et des recommandations présentées dans le rapport d'étape, remis à la ministre Barbara Pompili fin novembre 2021. Celles-ci ont ensuite été mises en débat et enrichies grâce à une consultation en ligne<sup>6</sup>, ouverte aux acteurs rencontrés tout au long de cette mission.

---

<sup>6</sup> Sur la plateforme Fluicity





**VOUS AVEZ**

**DIT ODD ?**

**PARTIE 1**

# 1. Une appropriation des ODD à plusieurs vitesses

## 1.1. Les institutions progressent de façon indépendante

### □ L'État est encore dans une phase exploratoire

- a. Le **Gouvernement** a initié l'élaboration de la *Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030*, l'adaptation des indicateurs onusiens aux singularités nationales et a intégré les ODD dans certains projets de loi.

**Si les ODD ont été adoptés en 2015, le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), qui s'est tenu le 8 février 2018 sous la présidence du Premier ministre, marque un renouveau dans l'engagement du Gouvernement pour l'atteinte des ODD d'ici 2030**<sup>7</sup>. En effet, il instaure un comité de pilotage interministériel pour veiller à la mise œuvre de la Feuille de route, qui n'était pas encore établie à cette époque. Il « réaffirme l'engagement à mettre en œuvre les ODD sur le plan national et international, afin d'assurer la cohérence des politiques en faveur du développement durable et de renforcer la synergie dans la mise en œuvre entre l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris ». Enfin, il stipule que le Gouvernement « intégrera lorsque cela est pertinent l'Agenda 2030 dans la construction de la loi, en proposant une analyse d'impact sur l'atteinte des ODD dans le cadre des textes et documents de nature législative, en concertation avec le Parlement. »<sup>8</sup>

**Conformément à la demande de l'ONU, le Gouvernement a chargé l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de compléter les 232**

**indicateurs onusiens avec des indicateurs nationaux prenant en compte les spécificités nationales.** Aussi, en 2018, à l'issue d'une concertation menée sous l'égide du **Conseil national de l'Information statistique (Cnis)**<sup>9</sup>, l'INSEE a proposé **98 indicateurs** qui constituent le cadre national pour le suivi des progrès de la France dans l'atteinte des ODD<sup>10</sup>. L'objectif de ce tableau de bord est de favoriser l'utilisation de chiffres qui fassent sens et soient une référence dans les débats publics. Le Cnis a privilégié les **indicateurs de résultats**, suffisamment pérennes pour être utilisés jusqu'en 2030 et dans la mesure du possible comparables avec ceux d'**Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne**. Les résultats obtenus se fondent sur l'évolution annuelle moyenne des indicateurs. Ces données nourrissent les rapports et classements réalisés par le **Sustainable Development Solutions Network (SDSN), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Eurostat** sur la progression des États par rapport aux ODD. L'OCDE propose notamment une analyse de la progression des régions françaises.

<sup>7</sup> Relevé de conclusions du Comité interministériel de coopération internationale et du développement, 08 février 2018

<sup>8</sup> Idem

<sup>9</sup> Groupe de travail du Cnis, *La déclinaison française des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable*, juin 2018

<sup>10</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2654964#consulter-sommaire>

**En septembre 2019, la ministre de la Transition écologique et solidaire, Élisabeth Borne, a présenté la Feuille de route de la France qui s'articule autour de 6 enjeux :**

1. **Agir pour une société juste** en éradiquant la pauvreté, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous.
2. **Transformer les modèles de sociétés** par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité.
3. **S'appuyer sur l'éducation et la formation** tout au long de la vie pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable.
4. **Agir pour la santé et le bien-être** de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saine et durable.
5. **Rendre effective la participation citoyenne** à l'atteinte des ODD, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale.
6. **Œuvrer au plan européen et international** en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité.

**Enfin, en 2021, les ODD ont fait leur entrée dans deux projets de loi :**

- **La loi de programmation du 4 août 2021 relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales**<sup>11</sup> en faisant, entre autres, des ODD un cadre multilatéral dans lequel s'inscrit la politique française de développement.
- **La loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets**<sup>12</sup> qui stipule dans son article 35 que « *la commande publique participe à l'atteinte des ODD, dans leur dimension économique, sociale et environnementale.* »

<sup>11</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043898536/>

<sup>12</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924/>



b. Le **délégué interministériel au développement durable (DIDD)**, par ailleurs commissaire général au développement durable, est chargé de promouvoir, animer et piloter la mise en œuvre de la Feuille de route française conjointement avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) pour le volet international.

**i) L'élaboration et la mise en œuvre de la Feuille de route de la France**

De 2018 à 2019, afin de renforcer l'action de la France en faveur des ODD, le CGDD a co-construit avec des représentants des ministères, des entreprises, des associations et des collectivités, *la Feuille de route pour l'Agenda 2030*<sup>13</sup>.

Le CGDD a également fait avancer la démocratisation de la Feuille de route par son action interministérielle : d'une part, en mobilisant régulièrement le réseau des **hauts fonctionnaires au développement durable (HFDD)**, relais du délégué interministériel au développement durable au sein des ministères, qui coordonnent l'action des administrations de l'État en faveur du développement durable et veillent à la mise en œuvre de la *Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030* ; d'autre part, en présidant le **Club de développement durable des établissements et entreprises publics (CDDEP)**<sup>14</sup>, auquel adhèrent volontairement les établissements quelle que soit leur tutelle ministérielle. Ce Club fournit à ces organisations un outil de renforcement des démarches de développement durable en référence à la Feuille de route. Il se compose de 130 membres et rassemble 900 000 collaborateurs (agents et salariés). L'ambition du Club, rebaptisé **Le Club en**

**transition 2021/2025** est que 90% des membres aient une stratégie définie à partir des ODD, à l'horizon 2025.

**ii) La sensibilisation et la mobilisation des acteurs de la société civile**

**Dans le cadre de ses travaux, le CGDD rassemble depuis 2016 des parties prenantes issues des ministères et des organisations de la société civile, constituant progressivement une véritable communauté d'acteurs engagés.**

A cet égard, l'élaboration de la Feuille de route a été particulièrement structurante avec la mise en place de 20 groupes de travail thématiques et d'ateliers collaboratifs, s'appuyant sur la collaboration de plus de 300 acteurs. En outre, plusieurs associations de la société civile sont soutenues financièrement par le CGDD ou l'Agence française de développement (AFD) pour leur travail de promotion de l'Agenda 2030. Le CGDD organise également chaque année, depuis 2019, un évènement qui célèbre l'anniversaire de l'Agenda 2030 autour du 25 septembre, en format présentiel puis sous la forme d'une Web TV, sous l'intitulé générique **La France en transition**<sup>15</sup>. Il s'agit d'une séquence de mobilisation nationale, vecteur d'échanges, de rencontres et d'une mise en visibilité des projets engagés, en parallèle de **la Semaine européenne de**

<sup>13</sup> *Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030*, septembre 2019

<sup>14</sup> <https://www.ecologie.gouv.fr/club-developpement-durable-des-etablissements-et-entreprises-publics>

<sup>15</sup> <https://www.agenda-2030.fr/a-la-une/actualites-a-la-une/article/la-france-en-transition-saison-2>

**développement durable (SEDD)<sup>16</sup>.** En 2021, des ateliers ont été organisés afin de mieux comprendre les freins et obstacles à la mise en œuvre des ODD portant sur : la capacité à mobiliser l'ODD 17 et faire travailler ensemble des acteurs différents (entreprises, associations, acteurs publics etc.), la gestion de la complexité (notamment par rapport aux interdépendances entre ODD), l'accès aux financements et enfin, sur la sensibilisation et la mobilisation autour de l'Agenda 2030, y compris auprès du grand public.

**Plus globalement, le MTE propose également des outils comme, par exemple, le Cadre de Référence pour les Villes Durables (RFSC)<sup>17</sup>, créé en partenariat avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) et le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE).** Il s'agit d'une boîte à outils en ligne destinée aux collectivités européennes impliquées ou désireuses de démarrer un processus de développement urbain intégré et durable. Conçue par et pour les villes, elle peut être utilisée à différentes échelles - du niveau du quartier au niveau métropolitain. Gratuite, elle ne nécessite aucun engagement spécifique de la part des villes et permet notamment, aux élus et aux techniciens, de mieux appréhender la multitude d'actions mises en œuvre localement en les structurant au regard des 17 ODD, de réaliser un exercice prospectif en intégrant les actions souhaitables et s'interroger sur les ambitions affichées, le tout à horizon 2030. Le RFSC est un outil simple et pratique d'évaluation des politiques territoriales, un outil de partage et d'information favorisant la prise de décision.

<sup>16</sup> La semaine européenne du développement durable (SEDD) accroît la sensibilisation à l'agenda 2030 dans toute l'Europe. Elle encourage les parties prenantes de tous les territoires à organiser des actions en lien avec les objectifs de développement durable.

### iii) **La contribution de la France aux ODD à l'international.**

#### **Le CGDD travaille avec le MEAE sur le volet international pour la préparation du Forum politique de haut niveau (FPHN).**

Le FPHN occupe une place centrale dans le suivi de la mise en œuvre des ODD, en offrant une plateforme de discussion à l'ensemble des acteurs, institutionnels ou non, du développement durable.

#### **De plus, le CGDD est chargé de préparer les revues nationales volontaires présentées à l'occasion du FPHN.**

En effet, dans le cadre de ses mécanismes de suivi et d'examen, l'ONU encourage les États membres à réaliser des revues nationales volontaires qui doivent favoriser le partage d'expériences, les défis et les bonnes pratiques en vue d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030. A cet égard, en juin 2016, la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat, Ségolène Royale, a confié à la déléguée interministérielle au développement durable la mission de coordonner la revue volontaire de la France présentée lors du FPHN<sup>18</sup> de la même année, à l'ONU. Les services du CGDD ont, les années suivantes, été chargés de produire des documents « points d'étapes », qui ont permis au Gouvernement de rendre compte, de 2017 à 2019, des actions menées par la France pour atteindre les ODD.

**De son côté, le MEAE organise un échange régulier et de haut niveau avec l'ensemble des acteurs du développement, sur sa politique d'appui à l'atteinte des ODD dans les pays partenaires.**

<sup>17</sup> [www.rfsc.eu](http://www.rfsc.eu)

<sup>18</sup> Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable est la principale plateforme mondiale pour le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable





Il s'appuie sur le **Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI)**, l'enceinte de dialogue et de concertation régulière entre l'ensemble des acteurs du développement et de la solidarité internationale sur les orientations, les objectifs et les moyens de la politique de développement. De plus, le CICID du 8 février 2018 a permis d'inscrire l'aide publique au développement (APD) parmi les priorités du quinquennat et de réaffirmer l'objectif général de l'éradication de la pauvreté, de la protection des biens communs mondiaux et de la mise en œuvre des ODD et de l'Accord de Paris.

**Enfin, le MEAE est également actif pour promouvoir l'intégration des ODD dans la finance internationale.** Il a soutenu l'initiative « **ODD pour tous** », mise en place par la **Banque Mondiale** en partenariat avec BNP Paribas, qui vise à développer des produits financiers basés sur les ODD afin d'inclure les investisseurs internationaux dans le financement du développement.

Ces obligations permettent de créer, pour la première fois, sur les marchés financiers un lien direct entre les entreprises impliquées dans le développement durable et les ODD. Le MEAE, dans le cadre de la stratégie « *Innovater ensemble – stratégie de promotion des nouveaux modèles de l'économie sociale et inclusive à l'international* »<sup>19</sup> présentée officiellement au **Forum de Paris sur la Paix** en novembre 2020, est largement impliqué dans l'alignement de la finance sur les ODD. Ce cadre identifie des solutions pour orienter l'épargne mondiale vers des investissements plus durables et résilients et mobiliser davantage de fonds pour les pays en développement. Ce processus s'appuie sur une plateforme de formation destinée aux acteurs de l'économie sociale et inclusive et d'un outil simplifié d'évaluation de la performance sociale des entreprises, à partir de la grille d'évaluation Social Business Scorecard<sup>20</sup>, réalisée par l'ONG CERISE.

### c. Certaines **Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)** proposent des outils

**En partenariat avec le Cerema et des acteurs bretons, la DREAL Bretagne a, par exemple, développé une Méth'ODD.** Il s'agit d'une plateforme digitale qui a pour objectif de faciliter l'intégration des ODD dans les projets de territoire à travers six parcours utilisateurs : s'informer sur les ODD, situer rapidement son action par rapport aux ODD, aller plus loin dans sa contribution aux ODD, mieux connaître et évaluer sa contribution aux ODD, lancer une

dynamique territoriale de contribution aux ODD, élaborer un agenda 2030 ou jouer un rôle d'ambassadeur des ODD. Ces parcours traitent de différents niveaux d'appropriation des ODD et peuvent se combiner entre eux. Des fiches pratiques d'animation avec des outils associés et des ressources sont proposées. Chacun est invité à choisir son parcours pour s'emparer des ODD, en fonction de ses motivations et capacités.

<sup>19</sup>Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, *Innovater ensemble – stratégie de promotion des nouveaux modèles de l'économie sociale et inclusive à l'international*, 2016

<sup>20</sup> <https://cerise-spm.org/sbs/>



#### d. Les **institutions financières de l'État** s'emparent progressivement des ODD

**Première banque publique de développement à lancer en 2014 des émissions climat, l'Agence française de développement (AFD), a émis en octobre 2020 des obligations ODD et ce, à hauteur de 2 milliards d'euros.** Ce nouveau cadre d'émission offre l'opportunité d'ouvrir le spectre des prêts éligibles aux domaines sociaux notamment de l'éducation et de la santé. L'AFD peut ainsi émettre des emprunts obligataires sous trois formats : obligations sociales, climat et durables. Le succès de ce nouveau placement témoigne d'une part, du rôle moteur de certaines banques publiques de développement qui représentent plus de 10% des investissements mondiaux annuels dans l'atteinte des ODD <sup>21</sup>, d'autre part, de la confiance des investisseurs de la finance durable dans l'AFD et enfin, d'une volonté commune de faire de la finance un moyen d'accélérer une transition durable. Cependant, si les ODD sont une boussole pour l'AFD, la matrice des ODD n'a pas été intégrée dans sa stratégie de pilotage interne.

**Placée sous le contrôle d'une commission de surveillance rendant compte au Parlement, la Caisse des Dépôts a, quant à elle, intégré l'Agenda 2030 dans son plan stratégique.** Cela se traduit dans l'analyse de ses émissions obligataires durables, qui flèchent les investissements en fonction des ODD. Il est à noter que l'approche choisie est

similaire à celles des fonds d'investissement les plus engagés à ce jour. L'intégration des ODD dans le plan stratégique de la Caisse des Dépôts se lit aussi dans le pilotage de ses équipes. A titre d'exemple, 100% de ses 6000 collaborateurs seront formés aux ODD et cette formation conditionnera l'obtention d'une rémunération variable. Il s'agit d'un premier pas dans l'intégration des ODD dans les grilles de rémunération.

**Bpifrance, société de la Caisse des Dépôts, a fait du soutien à la transition écologique des entreprises, l'un des axes de sa stratégie.** Elle développe de multiples actions de prise en compte des critères ESG dans ses activités d'investissement direct au capital des entreprises et d'investissement indirect dans des fonds lors des due-diligences. Bpifrance a également mis en place des groupes de travail transverses au sein de ses différentes directions pour travailler de façon prospective aux grandes tendances de l'innovation qui peuvent répondre aux ODD (« Matrices Demain »). Enfin, elle actionne le levier de l'information des dirigeants d'entreprise avec un parcours de formation en ligne sur les ODD. Pour chaque thématique abordée, des ressources sont compilées afin d'approfondir les sujets et un guide de correspondance permet de lier les actions RSE de l'entreprise aux ODD et à l'ISO 26000.

<sup>21</sup> Communiqué de presse de l'AFD, *Finance durable : succès de la première émission d'obligation ODD de l'AFD pour un montant de 2 milliards d'euros*, 21 octobre 2020



## □ Quelques initiatives portées par les parlementaires

**L'Assemblée nationale ne fait pas exception à la règle, les ODD sont encore peu connus par les députés.** Il est à noter que le fait de travailler en commissions spécialisées ne facilite pas une approche systémique à laquelle invitent les ODD.

Pour autant, dès 2019, en amont du FPHN, un **Groupe d'études transpartisan sur les objectifs de développement durable**, présidé par les députés Jennifer de Temmerman et Dominique Potier, a été créé au Palais Bourbon<sup>22</sup>.

De même, plusieurs propositions de loi et de résolution ont été portées par des députés, parmi lesquelles :

- La **proposition de loi relative au développement de l'engagement collectif et des alliances innovantes au service de l'intérêt général sur les territoires pour une société durable**<sup>23</sup> de Cathy Racon-Bouzon, qui s'appuie essentiellement sur l'ODD 17 et qui fait suite au rapport<sup>24</sup> remis le 7 mai 2020 dans le cadre de la mission ministérielle *Accélérer les alliances stratégiques entre associations, entreprises et collectivités territoriales* qui lui a été confiée par Gabriel Attal, alors secrétaire d'État chargé de la Jeunesse et de l'Engagement ;
- La **proposition de résolution relative à l'évolution de la Constitution afin de permettre l'intégration des objectifs de développement durable dans le processus législatif**<sup>25</sup> d'Aïna Kuric, adoptée le 26 novembre 2020 ;
- La **proposition de loi constitutionnelle relative à un usage responsable de l'intelligence artificielle et des algorithmes au service des objectifs de développement durable**<sup>26</sup> de Pierre-Alain Raphan ;
- La **proposition de loi relative à la prise en compte des objectifs de développement durable**<sup>27</sup> de Jennifer de Temmerman, qui n'a pas été adoptée le 31 mars 2021 en Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.

De plus, le **rapport *Un monde commun, un avenir pour chacun***<sup>28</sup> du député Hervé Berville, qui fait suite à une mission ministérielle sur la modernisation de la politique partenariale de développement et de solidarité internationale, avait pour ambition de mettre en place les décisions du CICID cité précédemment.

**En outre, trois évènements visant à promouvoir les ODD se sont tenus sous le haut patronage du Président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand.** Tout d'abord, l'exposition ***L'Assemblée nationale s'engage pour les ODD*** et le **colloque de la rentrée parlementaire**, co-organisés par la Fondation ELYX, le 13 janvier 2021. Cette exposition a par la suite été mise à disposition des députés pour une installation dans leur circonscription afin de rappeler la territorialité des ODD et a été reçue dans les Hauts-de-France, en Bretagne, à Lyon et en Ile-de-France. Ensuite, le colloque ***L'Agenda 2030 au cœur des territoires. Les élus face à une décennie critique***, le 8 décembre 2021, organisé par l'Alliance

<sup>22</sup> [https://www2.assemblee-nationale.fr/instances/resume/OMC\\_PO763254/legislature/15](https://www2.assemblee-nationale.fr/instances/resume/OMC_PO763254/legislature/15)

<sup>23</sup> [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3849\\_proposition-loi](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3849_proposition-loi)

<sup>24</sup> <https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/missionalliances-etatlieuxpartenariat.pdf>

<sup>25</sup> [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3477\\_proposition-resolution](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3477_proposition-resolution)

<sup>26</sup> [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3084\\_proposition-loi](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3084_proposition-loi)

<sup>27</sup> [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3575\\_proposition-loi](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3575_proposition-loi)

<sup>28</sup> Berville Hervé, *Un monde commun, un avenir pour chacun*, août 2018

Internationale pour les Objectifs de Développement (AIODD) et le Groupe d'études ODD du Palais Bourbon avec le soutien du collectif Élus & ODD. Ce colloque visait à créer un espace de partage de bonnes pratiques entre les élus soucieux que leur territoire contribue à la réalisation de l'Agenda 2030 et à faire remonter les besoins et attentes du terrain aux parlementaires.

## □ **Le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) traite des ODD sans systématiquement les nommer**

**L'avis contenant une vingtaine de propositions pour Favoriser l'engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable<sup>29</sup>, adopté par le CESE en séance plénière le 27 octobre 2020, stipule explicitement que son objectif est de répondre à l'enjeu 5 de la Feuille de route de la France ainsi qu'aux ODD environnementaux, 13, 14 et 15.** Le CESE a rendu d'autres avis dont les sujets font explicitement référence aux ODD. C'est notamment le cas de celui portant le titre *Éradiquer la grande pauvreté à l'horizon*

*2030*<sup>30</sup> de juin 2019, qui fait, par exemple, directement écho à l'ODD 1. De même, le CESE a été saisi par lettre du Premier ministre du 2 juin 2016, sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des engagements de la COP21 dans la politique de coopération et de développement international de la France ou encore par le Gouvernement, le 29 janvier 2020, concernant le projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales<sup>31</sup>.

## □ **L'Union européenne est en passe de jouer un rôle moteur**

Tout d'abord, **les institutions européennes** s'engagent en faveur de l'Agenda 2030. **La Commission a intégré les ODD dans le programme national de réforme (PNR).** Le PNR est un document structurant de la coopération entre les États membres de l'Union. Chaque État doit remettre à la Commission son PNR au premier semestre, en vue de coordonner les politiques économiques et budgétaires à l'échelle européenne et d'ajuster en conséquence ses politiques internes, décidées au moment de l'adoption de son budget pour l'année suivante au cours du second semestre. Ainsi, le PNR expose le plan d'action des États membres pour atteindre les objectifs de la stratégie *Europe 2020* et

désormais, de l'Agenda 2030 pour une croissance « *intelligente, durable et inclusive* ». C'est dans la quatrième partie intitulée *Progrès dans la mise en œuvre des ODD* que sont traités les progrès de la France dans la mise en œuvre des ODD. A partir des indicateurs Eurostat, la France présente le contexte et analyse les leviers déployés pour continuer à progresser en vue de l'atteinte des cibles. Cette étape constitue un progrès dans la redevabilité attendue des États.

**En outre, le 22 juin 2021, le Conseil de l'Union européenne a approuvé des conclusions dans lesquelles il réaffirme que l'UE est résolument attachée au**

<sup>29</sup> Cadart Thierry, CESE, *Favoriser l'engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable*, 27 octobre 2020

<sup>30</sup> Boidin Dubrulle Marie-Hélène, Junique Stéphane, CESE, *Éradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030*, 26 juin 2016

<sup>31</sup> Trellu-Kane Marie, Mugnier Olivier, CESE, *Projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (Avis de suite)*, 10 septembre 2020



**programme de développement durable à l'horizon 2030 et à ses ODD**, en vue de reconstruire en mieux et de manière plus verte<sup>32</sup>. Afin d'en assurer le suivi, Eurostat, publie annuellement son rapport *Sustainable development in the European Union*<sup>33</sup>.

**Ensuite, plusieurs pays européens** ont fait de la réalisation de l'Agenda 2030, l'une de leurs priorités.

La **Finlande, est l'un des pionniers de la mise en œuvre de l'Agenda 2030**. En 2021, elle arrive en première position dans l'atteinte des ODD selon le classement du SDSN. La Commission nationale finlandaise, qui a pour mission d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 est co-présidée par le **Premier ministre**, Sanna Marin, la **ministre de l'Environnement et du Changement climatique**, Krista Mikkonen et le **ministre des Finances**, Matti Vanhanen. Les membres de la Commission représentent un large éventail de secteurs et de parties prenantes de la société finlandaise (représentants des ministères, du Parlement, des municipalités et des régions, d'autres organes de l'administration publique, du secteur des affaires, des syndicats, des organisations non gouvernementales, de l'Église évangélique luthérienne de Finlande et des instituts scientifiques et de recherche). La Commission surveille et évalue la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et assure la promotion, le suivi et l'examen de la mise en œuvre de l'engagement national en faveur du développement durable, intitulé *La Finlande que nous voulons en 2050*. La vision de la Commission est celle d'une Finlande prospère et mondialement responsable qui préserve les ressources naturelles. Elle souhaite placer le développement durable au cœur des décisions et des politiques,

**impliquer la société dans son ensemble dans la mise en œuvre du développement durable et promouvoir l'interaction, le dialogue et la mise en réseau entre les différents opérateurs.**

Au **Danemark**, qui se place en **troisième position** dans l'atteinte des ODD, c'est le **ministère des Finances** qui est chargé de préparer et de piloter le plan d'action du Gouvernement pour les ODD. **Les 169 cibles sont réparties en fonction des ministères**. Chaque ministère est responsable du suivi et de l'atteinte des cibles qui lui sont attribuées. La préparation du **plan d'action** implique que les ministères planifient la performance relative à chacune des cibles qui leur incombent. Les efforts pour mettre en œuvre et atteindre les cibles sont conduits à un niveau interministériel. Le dernier plan du Gouvernement danois prévoit l'intégration du développement durable dans la loi de finance et les négociations du budget. Le **Parlement est aussi très mobilisé** dans le suivi et l'atteinte des ODD. Le groupe d'études ODD *The 2030 Network*, fondé en mars 2017, est chargé de promouvoir les ODD, de s'assurer qu'ils soient pris en compte dans le travail législatif et de surveiller la mise en œuvre à l'échelle nationale et internationale des ODD. Il est composé de 74 parlementaires sur 179 membres du Parlement danois. Le *2030 Network* a nommé un conseil *The 2030 Panel* composé de 24 experts ODD issus de la société civile. Sa mission est de soutenir le travail politique du *2030 Network* par le dialogue, le partage de connaissances et d'études analytiques. Ce panel d'experts contribue au débat et à la création de politiques publiques tout en jouant un rôle important de sensibilisation de la population aux 17 ODD. De plus, des figures qui jouissent d'une certaine notoriété au

<sup>32</sup> Conseil de l'Union européenne, *Une approche globale en vue d'accélérer la mise en œuvre du programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030* –

*Reconstruire en mieux après la crise de la COVID-19*, 22 juin 2021

<sup>33</sup> Eurostat, *Sustainable development in the European Union*, 2021



Danemark font la promotion des ODD : c'est notamment le cas de la coach de football **Majken Gilmartin** qui a organisé un tournoi autour des ODD et créé un ballon de football autour de l'Agenda 2030 (cf. initiative inspirante n°1).

**L'Allemagne est également avancée dans la réalisation de l'Agenda 2030.** Elle s'est dotée d'une **stratégie de développement durable** mise à jour régulièrement et dernièrement en 2021 avec l'identification de six domaines de transformation pour sa politique intérieure et extérieure (bien-être humain et capacité, justice sociale ; transition énergétique et protection du climat ; économie circulaire ; construction durable et transition des transports ; systèmes agricoles et alimentaires durables et environnement non polluant). Un comité de secrétaires d'État piloté par le directeur de la chancellerie veille à l'application de cette stratégie. L'Allemagne dispose également d'un **conseil ODD au Parlement** et d'un conseil indépendant du développement

durable. L'arrivée du nouveau Gouvernement a marqué **un nouvel élan dans l'approche allemande** de la réalisation de l'Agenda 2030, celui-ci étant mentionné comme « **fil conducteur de la politique** » dans le **Koalitionsvertrag**<sup>34</sup> en interne et en externe. Il figure dans les chapitres climat, environnement, Union européenne et coopération du développement durable.

**Enfin, l'Union européenne accompagne également ses membres dans des réformes structurantes,** au travers de la direction générale de l'appui aux réformes structurelles (**DG REFORM – Directorate-General for Structural Reform Support of European Commission**) qui aide les pays de l'UE à élaborer et à mettre en œuvre des réformes structurelles, dans le cadre de leurs efforts visant à soutenir la création d'emplois et une croissance durable. Au printemps 2021, DG REFORM a été saisie par deux ministères, le ministère de la Transition écologique, pour le CGDD et le ministère de la Culture (MC).

---

<sup>34</sup>Accord de coalition



SUSTAINABLE DEVELOPMENT REPORT			
Rank	Country	Score	Performance by SDG
1	 Finland	85.90	
2	 Sweden	85.61	
3	 Denmark	84.86	
4	 Germany	82.48	
5	 Belgium	82.19	
6	 Austria	82.08	
7	 Norway	81.98	
8	 France	81.67	
9	 Slovenia	81.60	
10	 Estonia	81.58	

Sustainable development report 2021, SDSN

## 1.2. Des think tanks et associations se mobilisent pour l'Agenda 2030

Les think tanks et associations participent à la démocratisation des ODD par la mise à disposition **d'outils pédagogiques, stratégiques** et par **des opérations de mobilisation**, ces trois types d'action pouvant être **complémentaires**.

### □ Des outils pédagogiques

**Ces acteurs proposent des outils pédagogiques afin de faciliter l'appropriation des ODD par tous.**

**La Fondation ELYX** démocratise les ODD grâce au premier ambassadeur digital des Nations Unies "Elyx" dont elle tient son nom, créé en 2014 par Yacine Ait Kaci, qui a accompagné la COP 21 et la sortie de l'Agenda 2030. C'est un personnage inclusif et universel qui cherche à représenter ce qui est commun à tous pour ne laisser personne de côté, sans signe culturel distinctif ou genre apparent. En 2017, le CGDD nomme officiellement "Elyx" ambassadeur des ODD en France. Depuis, il est utilisé par de nombreux acteurs comme l'Agence française de développement, le ministère de la Transition écologique, des ONG, des écoles et entreprises. Chaque rencontre internationale est décryptée par l'Ambassadeur digital des Nations Unies, à travers le prisme des ODD. La Fondation ELYX propose de nombreux outils pour comprendre et mettre en œuvre les ODD. Elle a dédié l'un



de ses programmes, *10TOGO*<sup>35</sup>, à la création d'une culture ODD pour le grand public. Ce programme, validé par l'inspection générale aux programmes de l'Éducation nationale, constitue l'un des programmes pivot qui a alimenté la *Déclaration de Berlin sur l'Éducation au développement durable*<sup>36</sup> – également signée par la France en mai 2021.



Fondation ELYX

**Le Rameau, le Comité 21, Cités-Unies France, Convergences, la Fonda, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Conférence inter-régionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA)** ont, quant à eux, associé leurs forces avec le MEAE pour élaborer un **guide de déploiement de l'ODD 17**<sup>37</sup>. Le Comité 21 l'a présenté au FPHN de 2021.

**Le Rameau, en juillet 2021, a lancé la version bêta de sa plateforme L'ODD 17 en pratiques**, qui vise à bâtir des parcours d'engagements communs aux entreprises, mairies, associations, citoyens, en tenant compte de la spécificité culturelle de chaque région française. La plateforme est un espace de capitalisation partagée sur les données, les outils et les compétences pour accélérer les alliances au service de la réalisation de l'Agenda 2030.

<sup>35</sup> <https://elyx.noxaka.com/fondation-10togo-2/>

<sup>36</sup> Unesco, *Déclaration de Berlin sur l'Éducation au développement durable*, mai 2021

<sup>37</sup> Le Rameau, Comité 21, Cités-Unies France, Convergences, la Fonda, le PNUD, CIRRMA, *L'ODD 17, sens, décryptage, déclinaisons*, juillet 2021



## □ Des outils stratégiques

Certaines associations et think tanks proposent des outils pour aider les différentes parties prenantes à **intégrer les ODD dans leur stratégie**.

**A ce titre, l'association Comité 21 a réalisé un kit pédagogique *Pour l'appropriation des ODD par les collectivités territoriales***<sup>38</sup> en montrant comment chaque type de collectivité peut utiliser les ODD et œuvrer à la réalisation de l'Agenda 2030. Ce guide pratique a été élaboré par le Comité 21 et 14 partenaires. Il vise à faciliter l'utilisation des ODD par les collectivités françaises pour faire de l'Agenda 2030 un cadre structurant, un référentiel pour repenser leurs stratégies de développement durable. Il explicite les questions que beaucoup de collectivités se posent : pourquoi et depuis quand les collectivités sont parties prenantes de l'Agenda 2030 ? Quelles complémentarités entre Agenda 21 et Agenda 2030 ? Quelles articulations avec les documents de planification ? Quels ODD « cœur de métier » pour quel niveau de collectivité ? Il met à disposition 17 fiches pour creuser chaque ODD et ses cibles de manière concrète et donne la parole à 7 collectivités, pionnières de l'appropriation de l'Agenda 2030.

**De même, le Global Compact France a mis au point un guide pour faciliter la mise en œuvre des ODD par les entreprises : le *SDG Compass***. Il a pour objectif de permettre aux entreprises d'aligner leurs stratégies et de mesurer leur participation aux ODD. Tout en rappelant la nécessaire transversalité de l'Agenda 2030, le guide reprend chaque ODD et présente à chaque fois des exemples concrets d'actions adaptées aux entreprises. De plus, il publie le **Baromètre des ODD** en partenariat avec PwC France qui dresse un état des lieux de l'intégration des ODD par les entreprises françaises. Le Global Compact qui rassemble plus de 1500 entreprises, offre depuis 2003 un cadre d'engagement volontaire construit sur la base de dix principes à respecter en matière de droits humains, de droit du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Il est également mandaté par l'ONU pour accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au sein du monde économique pays par pays. Il promeut une action déclarative de la part de ses membres, sans accompagner les organisations à atteindre les objectifs qu'elles définissent. Les membres se rencontrent lors d'évènements afin de partager leurs pratiques.

---

<sup>38</sup> Comité 21, *Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises*, 4 décembre 2019





Global Compact  
Réseau France

## Baromètre ODD et entreprises françaises Édition 2021

en partenariat avec pwc



Le baromètre 2021 a recueilli 312 contributions d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs. L'enquête a été auto-administrée en ligne entre juillet et septembre 2021 auprès des entreprises du réseau Global Compact France et de partenaires.

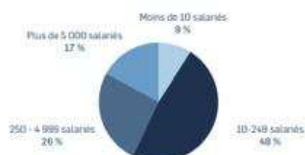


**93 %**

des répondants déclarent connaître les ODD.

### UN ENGAGEMENT ACCRU DES PME

60% des répondants sont des PME (contre 50% en 2020).



### LES ODD, FACTEUR DE DIFFÉRENCIATION POUR LES PME

**75 %**

des PME considèrent que les ODD permettent de se distinguer de leurs concurrents.

**50 %**

déclarent que leur engagement répond également aux attentes des clients et/ou consommateurs, ainsi qu'aux grands donneurs d'ordre privés ou publics.

### LES ODD, SUITE LOGIQUE D'UNE DÉMARCHÉ ABOUTIE



des entreprises répondantes se disent engagées en faveur des ODD.



d'entre elles déclarent que les ODD permettent de redynamiser et d'apporter du sens à leur démarche RSE.

### DES PARTIES PRENANTES DE PLUS EN PLUS IMPLIQUÉES

**83 %**

des entreprises déclarent être interrogées par leurs parties prenantes, qu'elles soient internes ou externes.

### UNE APPROPRIATION DES ODD DE PLUS EN PLUS FORTE

**20 %**

des entreprises souhaitent s'appuyer sur les ODD pour définir leur raison d'être.

ENQUÊTE "ODD ET ENTREPRISES FRANÇAISES EN ACTION" 2021



**Pour faciliter la prise en main des ODD, le Partenariat Français pour l'Eau (PFE), en collaboration avec les Agences de l'eau et les promotions 2019 et 2020 de la Junior entreprise de l'Ecole Polytechnique, a développé *Water4allSDGs*<sup>39</sup>, une application web qui permet de rendre visibles les contributions d'un projet, d'une politique ou d'une stratégie du domaine de l'eau aux différentes cibles des 17 ODD. L'Agenda 2030 apparaît de prime abord complexe et difficile à manier, le rendant difficilement accessible aux non-spécialistes des ODD. Avec ses 169 cibles qui peuvent parfois être divisées en plusieurs sous-objectifs, les acteurs ont besoin d'outils pour les aider à prendre en compte l'ensemble des ODD dans toute leur transversalité. En identifiant ces diverses contributions en fonction des ODD, le porteur de projet peut ainsi l'améliorer. Les contributions peuvent être négatives, neutres ou positives. *Water4allSDGs*<sup>®</sup> est utilisable aux échelles locale, régionale ou nationale. L'application a été utilisée de façon opérationnelle en mars et juin 2021 par le jury international de labellisation Dakar 2022. Une réflexion est en cours pour étendre les types de projets proposés dans l'application. L'outil sera testé à l'échelle à partir de mars 2022 (cf. initiative inspirante n°4).**

**Enfin, l'association French Impact coordonne un consortium, né en mai 2021,**

**sur la mesure d'impact social pour l'économie sociale et solidaire (ESS) qui a pour vocation de traiter de la mesure d'impact social dans l'ESS, en lien avec les ODD, c'est-à-dire « comment utiliser les ODD pour progresser dans la mesure d'impact social ? »** Pour atteindre cet objectif, sont réunis des acteurs du milieu académique, associatif et de l'entreprise. Le but est de contribuer à l'émergence de mesures et de standards communs pour faciliter l'investissement dans l'ESS et aider ainsi les entrepreneurs sociaux, en utilisant les ODD comme cadre de référence. Composé de 18 membres issus de 9 pays différents, ce consortium s'inscrit dans le cadre de la *Global Action to promote Social and Solidarity Economy Ecosystems*, lancée par l'OCDE et financée par l'Union Européenne. Née d'une initiative gouvernementale, l'association **French Impact** crée des alliances entre acteurs de l'ESS, pouvoirs publics et secteur privé et accélère ainsi l'ensemble des initiatives sociales et environnementales innovantes présentes sur le territoire français. Grâce à son maillage territorial fort et son action sur le terrain, le French Impact est devenu en moins de deux ans un acteur central de l'innovation sociale en France, en apportant des outils et des dispositifs concrets aux politiques publiques pour changer durablement la vie des Français.

<sup>39</sup> <https://www.partenariat-francais-eau.fr/water4allsdgs/>

## □ Des opérations de mobilisation

Des associations et think tanks organisent des actions pour rassembler autour des ODD en organisant des **moments d'échanges** ou en **finançant des projets** œuvrant en faveur de l'Agenda 2030.

Un premier exemple est **l'Institut Open Diplomacy qui utilise comme principal moyen de promotion des ODD Les Rencontres du Développement Durable**<sup>40</sup>, lancées en 2020 sous le haut patronage du Président de la République. Elles ont pour objectif de créer un **rendez-vous politique annuel** afin de faire le point sur la *Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030*. Les débats permettent de faire échanger des acteurs aussi variés que complémentaires, du global au local et de sensibiliser la société civile à l'importance de la réalisation des ODD (cf. initiative inspirante n°9).

Un second est **Convergences** qui porte l'objectif de favoriser le **dialogue multi-acteurs** en faveur des OMD puis des ODD. Ces derniers sont devenus une véritable boussole de leurs activités et se déclinent depuis 2008, dans le **Forum Mondial Convergences**, qui rassemble près de 4000 intervenants pour partager et promouvoir des solutions innovantes afin de lutter contre la pauvreté, la précarité et le réchauffement climatique dans le monde. En 2021, cette manifestation a évolué sous le nom de **Forum Mondial 3Zéro** : Zéro exclusion, Zéro carbone, Zéro pauvreté et se donne trois grands objectifs : s'interroger sur la conciliation des trois piliers économique, écologique et social du développement durable et donc des ODD ; valoriser des solutions locales du monde entier et donner toute leur place aux dynamiques territoriales et à l'engagement des jeunes.

**Un autre évènement est le Tour de France des ODD, organisé par le Comité 21** depuis 2017. L'ambition de ce Tour de France dont chaque étape est organisée en partenariat avec les acteurs locaux, est de sensibiliser et d'accompagner les élus, collectivités, acteurs économiques et associatifs dans leur appropriation de l'Agenda 2030, de créer des moments d'échange entre ces différentes parties prenantes afin de penser une vision commune du développement durable à l'échelle du territoire et enfin, de favoriser une mise en œuvre des ODD sur le long terme. Le Comité 21 assure un accompagnement de ses partenaires sur plusieurs années.

**L'association 4D**, de son côté, a lancé la campagne **J'Empreinte, je m'engage**, une fresque urbaine où toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager pour un avenir durable viennent poser leurs mains et réfléchir à l'empreinte qu'ils souhaitent laisser au monde. Cette peinture murale a pour ambition de rassembler autour des ODD avec des valeurs de partage, d'universalité, de créativité et de promouvoir le principe de « co-responsabilité ». Elle a également développé une plateforme **Les ODD et nous** qui partage les compétences, savoirs et bonnes pratiques des acteurs qui utilisent les ODD.

Enfin, **Focus 2030** administre un **Fonds de Réaction Rapide** visant à appuyer financièrement des actions de communication, de mobilisation, de

<sup>40</sup> <https://www.les-rdd.fr>



plaidoyer ainsi que la production d'études et de recherches ayant vocation à soutenir le financement du développement et la réalisation des ODD des Nations Unies. Les subventions allouées (de 5000 à 30000 €) ont vocation à atteindre des résultats concrets, mesurables et immédiats à court

et moyen termes, dans les deux domaines d'intervention suivants : la valorisation des ODD auprès des décideurs, relais d'opinion et citoyens en France ainsi que l'amélioration de la visibilité et la compréhension des enjeux de financement du développement.

### 1.3. Des degrés d'appropriation qui diffèrent en fonction des entreprises

**De plus en plus d'entreprises voient dans le fait d'embrasser les ODD une opportunité.** Ils permettent en effet, **d'anticiper les futures législations, les attentes sociales et les pénuries de ressources**, autant de menaces relatives à la production et à la vente de leurs produits ou technologies. Les ODD peuvent également constituer un **avantage compétitif sur des marchés existants**, qui de manière croissante confèrent plus de valeur au développement durable. Ils offrent également l'opportunité **d'identifier et de développer de nouveaux marchés**. Enfin, les ODD se présentent comme un **vecteur d'attractivité pour attirer de nouveaux talents**. « *La réalisation des objectifs mondiaux (i.e. les objectifs de développement durable) ouvre 12000 milliards de dollars d'opportunités de marché.* »<sup>41</sup>

**Si les grandes entreprises sont celles qui prennent publiquement part à l'Agenda 2030, de plus en plus de PME et startups s'engagent pour les ODD sous l'impulsion de dirigeantes et dirigeants convaincus.**

**Parmi les grandes entreprises, Veolia s'est emparé sans attendre des ODD.** Elle a lancé une étude interne dès 2015 **pour définir sa raison d'être**. Cette dernière intègre sa volonté de contribuer à l'Agenda 2030 dès la première phrase. Au sein de son plan stratégique, le Groupe a décliné une classification de son activité en différentes performances - environnementale, économique et financière, commerciale, sociale et sociétale - regroupées dans ce qu'il appelle « **la performance plurielle** », avec des objectifs jusqu'en 2023. Cette « performance plurielle » a ensuite permis d'identifier plus finement les ODD auxquels le Groupe contribue au regard de ses activités. **D'emblée une vision systémique a été adoptée**, démontrant l'impact direct ou indirect de Veolia sur 65 des 169 cibles, soit une contribution sur 40% des cibles. Les données convergent plus particulièrement vers 5 ODD « cœur de métiers », mais sans jamais mettre de côté l'aspect transversal de l'Agenda 2030. Le Groupe rend d'ailleurs compte de son chiffre d'affaires à partir de ses « ODD métiers » et décline cette analyse sur les zones géographiques d'intervention du groupe. Les ODD sont entrés au cœur de la stratégie de Veolia, qui a pris les mesures nécessaires pour aligner cette stratégie avec les intérêts de sa gouvernance. **Le calcul de la part qualitative (30%) de la rémunération variable du président directeur général et des membres du comité a comme critère déterminant 8 indicateurs RSE fixés**

<sup>41</sup> Business et Sustainable Development Commission, *Better business, Better world*, janvier 2017

**dans le cadre de l'Agenda 2030.** Afin d'embarquer l'ensemble de ses collaborateurs, Veolia a organisé des **ateliers d'acculturation** et **le département développement durable a été rattaché au directeur stratégique et innovation, membre du COMEX.**

**De même, Schneider Electric,** classée en tête du *Corporate Knights* des 100 entreprises les plus durables du monde en 2021<sup>42</sup>, a fait des ODD **un cadre de référence d'aide à la décision.** En effet, le Groupe a mis en place un outil de pilotage de la durabilité, *le Schneider Sustainability Impact*, publié chaque trimestre, dont **la performance est l'un des indicateurs qui concourt à toutes les rémunérations variables : 20% de l'intéressement de tous les salariés français.** A partir des engagements pris par l'entreprise, les ODD concernés sont identifiés et traduits en mesures concrètes qui permettent de montrer l'impact et les progrès. Chaque ODD est traité individuellement. **Si les ODD sont une part intégrante de la stratégie de Schneider, à ce jour l'impact négatif ou encore sur d'autres ODD, n'est pas pris en compte** (cf. initiative inspirante n°6).

**CETUP est un exemple de PME impliquée dans la réalisation de l'Agenda 2030.** Dès la création de l'entreprise en 1988, les dirigeants souhaitaient avoir une démarche responsable à leur échelle et plus largement, à celle de la filière du transport de marchandises. Convaincue personnellement de l'intérêt des ODD, la co-fondatrice, Laurence Capossele, a décidé d'intégrer le cadre de l'Agenda 2030 dans la gestion de son entreprise. Les ODD permettent d'y embarquer toutes les composantes dans un projet global. Depuis la création de CETUP, les dirigeants ont mis en place un management par les valeurs, fondé sur une conviction forte : de **meilleures conditions de travail entraînent une meilleure qualité de travail.** Grâce à la norme ISO, ils ont construit un système de gestion fondé sur leurs valeurs (sécurité, qualité, image, développement durable, développement sociétal) qu'ils ont ensuite associé aux ODD. L'entreprise a fait ressortir 4 piliers prioritaires (la sécurité, la soutenabilité, l'innovation et la santé) après une analyse fine des 169 cibles des ODD (cf. initiative innovante n°5).

**Parmi les entreprises de l'économie sociale et solidaire, le Groupe SOS** a mis en place une veille méthodologique pour trouver le meilleur référentiel de mesure d'impact de ses activités, ce qui l'a conduit à choisir les ODD. Afin d'engager une réflexion plus approfondie sur le sujet de la mesure d'impact, le Groupe a lancé le 12 mars 2020 un think tank, l'Impact Tank<sup>43</sup>. Les ODD permettent aussi à SOS d'engager en interne l'ensemble des parties prenantes grâce à ce langage commun et une vision partagée autour des objectifs de l'Agenda 2030. Par ailleurs, le Groupe fait un lien direct entre les achats et le développement durable en les positionnant sous la même direction. L'objectif est ainsi d'intégrer les fournisseurs dans la même dynamique responsable et durable, soulignant de fait l'importance de la prise en compte de toute la chaîne de valeur.

<sup>42</sup><https://www.novethic.fr/actualite/entreprise-responsable/isr-rse/corporate-knights-djsi-devoir-de-vigilance-comment-schneider-electric-est-devenue-une-vitrine-de-l-entreprise-durable-149451.html>

<sup>43</sup> <https://www.groupe-sos.org/2020/10/08/impact-tank-le-think-tank-dedie-a-levaluation-dimpact-dinnovations-positives/>





## 1.4. Comment passer d'une finance verte à une finance durable ?

**Après la « finance verte »**, qui définit les actions et opérations financières favorisant la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique, **la finance durable** qui contribue au développement d'une économie durable prenant en compte les questions sociales, devient un enjeu croissant. Si le recours à des investissements et financements spécifiquement relatifs aux ODD demeure modeste, de plus en plus d'acteurs financiers souhaitent s'emparer des ODD comme cadre de référence pour évaluer les impacts de la finance.

Pour les **investisseurs**, l'impact positif et négatif de l'activité des entreprises est un enjeu croissant dans la mesure où il peut jouer sur leur performance à long terme. Depuis 3 ans, ils invitent peu à peu les entreprises à transformer leur modèle d'affaires<sup>44</sup>. Néanmoins, l'étude de Novethic et B&L Evolution de 2019, *ODD, un rendez-vous manqué entre entreprises et investisseurs*, souligne que l'absence d'un référentiel partagé entraîne un dialogue distendu entre investisseurs et entreprises. Alors que 71% des entreprises déclarent utiliser les ODD pour se conformer aux exigences des investisseurs ou des agences de notation, les investisseurs institutionnels estiment pourtant ne pas avoir les informations suffisantes ou adaptées de la part des entreprises pour évaluer efficacement leur contribution aux ODD.

Si les **banques** ne se réfèrent pas expressément aux ODD dans le développement de leur offre de services, elles y contribuent progressivement avec les obligations vertes qui concourent à la transition écologique, les obligations sociales qui participent au financement de projets à vocation sociale et les obligations durables, qui financent quant à elles, des

projets à vocation sociale et environnementale. Ces dernières ne représentent qu'une petite part de marché : le total des obligations durables **ne compte que pour 1% du marché obligataire en 2020, offrant ainsi de belles perspectives**<sup>45</sup>. Peu à peu, émergent les *Sustainable Development Goals bonds* ou *SDG bonds*, qui ont pour objectif de financer des projets spécifiquement liés à la réalisation des ODD. Ces obligations ne connaissent encore qu'un essor modéré mais présentent un gros potentiel de développement. **Natixis a**, par exemple, accompagné le **Mexique** dans l'émission d'obligations ODD en septembre 2020 (750 millions sur 7 ans) et en juillet 2021 (1250 millions sur 15 ans). L'obligation ODD finance des projets et dépenses dans 1345 villes sélectionnées en raison de leurs « retards/besoins ODD », au regard d'un taux d'analphabétisation, de la faible scolarisation, du niveau de privation des services de santé, du manque de toilettes, de drainage ou d'eau courante dans les maisons, de l'absence d'accès à l'électricité ou à des équipements de base. Le rapport d'impact de ces obligations montre que 3,8 millions de personnes en ont bénéficié. De même, le **Bénin** a initié la première obligation souveraine de ce type en Afrique

<sup>44</sup>Global Compact, *Investissements et financements du secteur privé pour contribuer aux ODD - État des lieux des pratiques des acteurs économiques, perspectives et pistes de progrès*, 2020

<sup>45</sup> Bond Market Size, International Capital Market Association (ICMA), 2020

avec l'émission d'une obligation de 500 millions d'euros. La méthodologie utilisée repose sur la base d'une identification de **49 cibles ODD les plus urgentes** et d'une analyse du coût total pour les atteindre (portée par le FMI, le PNUD et la coopération allemande). La méthodologie de chiffrage des ODD utilisée par le Bénin s'articule autour de 3 étapes principales : identifier les barrières à la réalisation des ODD (spécifiquement des ODD dont la réalisation aurait une contribution majeure à d'autres objectifs) ; identifier des accélérateurs qui peuvent permettre d'abattre les barrières à la réalisation des objectifs ; et évaluer les

coûts de mise en œuvre de ces actions.

Pour autant, **l'absence de standards fragilise les notations du type ESG** qui, par extension, pourraient intégrer des ODD. La philosophie de la démarche voudrait que l'analyse des critères extra-financiers dans l'évaluation d'une organisation se muscle et s'appuie sur la matrice des ODD pour plus de finesse et lever les ambiguïtés encore trop souvent constatées. Il y a indéniablement un enjeu stratégique sur la définition de ces normes et leur contrôle, d'autant que la finance doit être un levier dans l'atteinte de l'Agenda 2030.

## 1.5. Des territoires voudraient aller plus loin pour atteindre les ODD

**La participation des territoires est fondamentale pour réussir les transformations économiques, sociales et écologiques afin d'atteindre les ODD.** L'appropriation des ODD par les collectivités prend ainsi **des formes très variées** : un moyen de créer du lien entre politiques sectorielles, un cap pour construire le projet de territoire, des indicateurs pour évaluer. En France, plusieurs d'entre elles mettent en œuvre des démarches pionnières.

**Parmi elles, la ville de Strasbourg est particulièrement avancée.** Cette implication entre pleinement dans sa stratégie de candidature pour le titre de **Capitale verte européenne en 2030**. La territorialisation des ODD à Strasbourg a été engagée de manière volontariste (i) par la sensibilisation des citoyens, des élus et des services de l'administration, (ii) par l'alignement des budgets de la ville et de l'Eurométropole pour dessiner l'allocation des ressources pour la réalisation des ODD, (iii) enfin, par un outil d'évaluation similaire à l'empreinte ODD, réalisé pour l'Écoquartier Danube ou le Parc Naturel Urbain (PNU). La politique stratégique de la ville se lit à partir de **quatre lignes directrices** (territoire bas carbone, territoire oasis, territoire croissance verte et territoire européen) **rattachées à 11 ODD et 37 cibles**. La ville insiste sur sa volonté de déployer davantage une

approche holistique pour intégrer l'ensemble des ODD, qui se traduit notamment par le Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER), le Pacte pour une économie locale durable ou encore l'adossement aux ODD de l'ensemble des plans d'actions de la direction des sports.

**De même, Niort est très engagée pour les ODD et fait partie de la Démarche apprenante ODD et Territoires, pilotée par le MTE en lien avec son département la Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine.** Elle est l'une des sept collectivités pionnières impliquées dans ce processus de valorisation et de la territorialisation des ODD. Dans le cadre de sa démarche **Niort Durable 2030**, la ville



**s'est dotée d'une feuille de route** pour la réalisation de l'Agenda 2030, en cohérence avec la Feuille de route nationale, pilotée par le CGDD. Cette feuille de route fait le lien entre les ODD et les enjeux locaux identifiés à travers son diagnostic territorial, regroupés autour de **8 grands défis et déclinés en 140 nouvelles actions** renforçant les actions existantes. Elle est le résultat d'un **travail de co-construction** depuis 2019. En parallèle, **un diagnostic technique** a été mené permettant d'analyser la situation actuelle du territoire à l'aune des ODD et d'évaluer les contributions actuelles de la ville grâce au Baromètre AFNOR de la Performance Publique (cf. initiative inspirante n°3).

**De son côté, le Conseil départemental de Gironde a intégré les ODD dans son rapport annuel de situation au regard du développement durable<sup>46</sup>, obligatoire pour les collectivités de plus de**

**50000 habitants.** L'appropriation a été progressive, d'une année à l'autre, au fil des rapports. L'Agenda 2030 a permis d'étudier les projets et politiques publiques en analysant leurs impacts (positif, neutre, négatif) au regard de chaque ODD. Un tableur *Système d'information décisionnel ODD* a été mis en place et permet de voir l'évolution des indicateurs territoriaux des ODD. Par ailleurs, en partenariat avec la DREAL, la Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole et le Conseil départemental de Gironde ont fait de la territorialisation des ODD l'un des chantiers de transformation prioritaire. C'est dans ce cadre qu'une boîte à outils *SCOT-ODD*, pour les documents d'urbanisme via le chantier *SCOT-ODD*, mené avec la fédération des SCOT, a été réalisée (cf. initiative inspirante n°2).

## 1.6. L'enseignement s'empare des ODD à différents degrés

### □ Les éco-délégués : une porte d'entrée vers les ODD

Le **ministère de l'Éducation nationale** s'est engagé dans l'Éducation au développement durable (EDD) dès 2004 et l'a renforcée en 2019 en faisant de l'Agenda 2030 sa feuille de route. Cet **Agenda EDD 2030** porte une ambition systémique fondée sur cinq enjeux (les besoins de base de l'humanité, une société respectueuse et solidaire, une prospérité économique durable, des équilibres environnementaux pour une gestion raisonnée du système Terre et un engagement collectif et partenarial) qui synthétisent les dix-sept ODD et leurs interconnexions. L'EDD se concentre principalement sur les

interactions relatives aux **enjeux climatiques** et de **biodiversité**.

Dès la rentrée 2020, l'Éducation nationale a ainsi accentué son action autour de 3 axes. Le premier est de donner une place accrue au développement durable dans les programmes scolaires. Un vade-mecum *EDD-Horizon 2030* a été élaboré afin d'apporter un appui aux professeurs dans la dispense de l'EDD. Le second est de favoriser l'engagement des élèves avec, depuis la rentrée 2020, l'élection obligatoire des **éco-délégués** dans toutes les classes de collège et de lycée et encouragée dans les classes de

<sup>46</sup> Assemblée de Gironde, *Rapport de redevabilité 2020 des engagements de développement durable en Gironde*, 7 décembre 2020



CMI-CM2 (Circulaire de rentrée de 2020). Les éco-délégués, pivots du développement durable dans les établissements, ont pour mission de sensibiliser leurs camarades à cette thématique en leur proposant de prendre part à des projets en faveur du développement durable au sein de la classe, de l'établissement, du quartier ou de la commune et enfin de participer à des instances de pilotage avec des enseignants, des parents d'élèves, des élus et des personnels de mairie afin de faire avancer les choses tous ensemble. A cet égard, Brune Poirson, ancienne secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, a notamment rendu un rapport portant sur les initiatives exemplaires des éco-délégués et sur la possibilité de les répliquer. Le troisième axe porte sur la mise en œuvre d'un pilotage national, académique et territorial de l'EDD avec la **création du label E3D** «École/Établissement en démarche globale de développement durable» pour valoriser les établissements engagés dans l'EDD et l'instauration de **multiples fonctions relais** (chefs de mission académique auprès des recteurs, des coordinateurs départementaux créés à l'initiative de chaque académie, des conseillers pédagogiques référents au niveau départemental et de l'établissement).

Le ministère de l'Éducation nationale soutient, par la signature d'un accord-cadre de coopération pour l'EDD de 2017, le **programme Eco-École** lancé en 2005 par l'association **Teragir** qui vise à aider les élèves à mieux comprendre les enjeux du

développement durable et à mobiliser l'ensemble des parties prenantes de l'établissement scolaire et du territoire. Dans le cadre de ce programme, Teragir a créé avec l'Agence française de développement (AFD)  *Ici et Là-Bas*, un outil pédagogique qui s'adresse particulièrement aux élèves du secondaire et qui leur permet de découvrir les ODD sous l'angle d'initiatives portées dans le monde (installer une unité de traitement de l'eau en Guyane, aménager une serre sur les hauts plateaux en Bolivie, reboiser la forêt en Inde etc.).

A titre d'exemple, le **collège Vincent Van Gogh**, établissement de près de 700 élèves de l'académie de Nancy-Metz, a fait son entrée en septembre 2011 dans le programme international Eco-École. Le collège Vincent Van Gogh a été l'un des dix établissements scolaires français retenus pour participer au **projet pilote de l'UNESCO** sur l'action institutionnelle globale en vue de l'éducation au changement climatique. Dans cet établissement, l'éducation au développement durable passe par l'acquisition de connaissances mais ne s'y limite pas car celle-ci doit être concrète et se faire par l'action. Les actions s'effectuent à deux niveaux : (i) dans des projets interdisciplinaires de classe ou par l'intermédiaire des éco-délégués et (ii) par la diffusion d'information avec la **webradio Eco Radio** ou avec les journées à thèmes mises en place dans l'établissement et coordonnées par la vie scolaire (initiative inspirante n°7).

## □ **L'éducation aux ODD devient un enjeu pour des grandes écoles et universités**

Tout d'abord, la **Conférence des présidents d'Université (CPU)** accompagne l'engagement des établissements d'enseignement supérieur dans la transition socio-écologique et dans la mise en œuvre des 17 ODD. Elle s'attache particulièrement à rendre pleinement opérationnel le 4<sup>e</sup> de ces objectifs : **déployer des formations et proposer des outils aux enseignants chercheurs**, au-delà de l'enseignement primaire et secondaire, en mettant notamment en lumière la notion de continuité pédagogique, préalable indispensable à la compréhension et à la prise en compte dans nos modes de vie et de travail, des enjeux liés aux transitions à l'œuvre d'ici à 2030. Les universités ne se positionnent plus uniquement sur de l'information ou de la sensibilisation mais s'engagent pour former au développement durable. Elles transmettent des compétences systémiques et prospectives dans le but que chacune et chacun exerce sa responsabilité vis-à-vis des autres.

Ensuite, **les grandes écoles sont très actives pour sensibiliser les étudiants aux ODD, à l'instar de Kedge Business School**. L'ancien directeur RSE de Kedge Business School et son collègue ont initié le mouvement **Sulitest** en 2014, porté aujourd'hui par une association loi 1901 et une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Une plateforme d'outils en ligne est mise gratuitement à disposition des universités et entreprises pour évaluer les connaissances relatives au développement durable des étudiants comme des salariés. L'outil le plus connu est un QCM disponible en format Apprentissage avec des questions construites sur une matrice alignée sur les 17 ODD. Une version « certificat » est en cours de réalisation avec pour ambition de mesurer de façon fiable et comparable (pays / organisations) un niveau de connaissance du développement durable pour les personnes qui le passent et de produire des indicateurs pour le valoriser auprès des parties prenantes (dans les classements, accréditations, recrutement, marque employeur.)

## CERTIFICAT SULITEST

Pour construire un monde durable il est impératif d'améliorer les connaissances, les compétences et les mentalités sur le développement durable (DD) du plus grand nombre et notamment des décideurs.

Car si le monde et les organisations ont bien besoin d'experts capables de résoudre dans leur spécialité une partie des problèmes, au vu des enjeux, de leurs interconnexions et des échéances, il est aujourd'hui essentiel de massifier le mouvement en s'assurant qu'un nombre de plus en plus important de diplômés et professionnels aient une compréhension suffisante pour intégrer le développement durable dans leurs pratiques professionnelles et leurs prises de décision.

C'est la mission que s'est donnée le mouvement Sulitest en offrant aux universités et organisations des outils leur permettant d'intégrer le développement durable dans leur établissement, leur programme ou leur cours.

Mais pour être efficace il est aussi indispensable de pouvoir mesurer ce niveau tant au niveau des individus que de cohorte tout entière. Le test de sensibilisation offert sur la plateforme Sulitest permet de dégager des grandes tendances déjà fort utiles. Mais en tant qu'outil formatif, la flexibilité offerte au éducateurs et la structure même du test ne permettent aujourd'hui pas une mesure précise de la connaissance du développement durable.

### Un standard pour massifier le mouvement

En lançant le premier certificat international de connaissances sur le développement durable Sulitest entend créer la norme indispensable au changement du système.

Cette norme va agir comme un levier pour que la compréhension du développement durable ne soit pas un luxe réservé aux étudiants dans des masters dédiés ou aux militants engagés dans certaines causes mais le langage commun de tous les étudiants quelle que soit leur formation.

Outil de mesure robuste et facilement intégrable dans n'importe quelle formation ou parcours, ce certificat va fournir des données pertinentes pour mesurer, suivre et piloter la diffusion de ce langage commun. En devenant un standard incontournable, il aura un impact massif pour rendre le développement durable « mainstream » et le sortir d'un sujet d'experts.

### LE PROBLEME A RESOUDRE

- L'ensemble des décideurs doivent être suffisamment équipés pour prendre en compte le DD dans leurs activités
- Les universités et les organisations ont la responsabilité de vérifier que leurs étudiants et staff aient un socle commun de connaissance DD.
- Et ont le besoin de le valoriser avec des éléments de preuve pour leurs parties prenantes (dans les classements, accréditations, recrutement, marque employeur...)

### L'EXISTANT

- De plus en plus de cours et de formations sur le DD ou une de ses composantes débouchant sur des tests, des certificats ou des diplômes propriétaires
- Quelques certificats experts pour certaines formations ou métiers spécifiques

### NOTRE SOLUTION

- Un certificat en ligne, accessible et simple à mettre en place, mesurant de façon fiable et comparable (pays / organisations) un niveau de connaissance DD.
- Un outil reconnu par les parties prenantes (recruteurs, formation...)
- Un système permettant d'extraire facilement des données et de produire des indicateurs et des métriques à l'échelle d'une organisation



De plus, certains établissements proposent des mastères spécifiques aux ODD. C'est notamment le cas de l'école **ENSIATE** avec son mastère *Ingénierie inclusive des projets fondés sur les ODD*. Le **Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe Occidentale (UNRIC)** en partenariat avec la startup AGorize, organise des appels à projets auprès des étudiants pour penser la vie de leur campus par le prisme des ODD.

**Enfin, certaines universités et grandes écoles auto-évaluent leurs démarches de développement durable et de RSE grâce à un référentiel : le DD&RS.** Ce dispositif de labellisation, dit Label DD&RS – Développement Durable et Responsabilité Sociétale – de l'enseignement supérieur est le fruit du travail collectif en 2015 d'une dizaine d'universités et de grandes écoles, de la Conférence des grandes écoles (CGE), de la Conférence des présidents d'université (CPU), du ministère en charge du développement durable, du ministère en charge de l'enseignement supérieur et du

Réseau des Etudiants pour une société écologique et solidaire (RESES). Il permet de valoriser nationalement et internationalement les démarches de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français. Le Label DD&RS se fonde sur un référentiel national commun existant depuis 2009 suite à l'article 55 issu du Grenelle 1 de l'environnement – le Référentiel DD&RS CPU CGE. C'est un label qui se veut systémique. Il couvre les 17 ODD définis au niveau international et se structure en cinq axes, issus du Référentiel DD&RS, balayant tous les champs du développement durable : stratégie et gouvernance, enseignement et formation, recherche et innovation, environnement, politique sociale. La gestion administrative du dispositif a été confiée à un opérateur à but non lucratif partageant les ambitions du label DD&RS : le Collectif pour l'intégration de la responsabilité sociétale et du développement durable dans l'enseignement supérieur (CIRSES).

## □ La recherche se saisit progressivement des ODD

**Afin d'avoir une approche plus scientifique du développement durable, les ODD ont fait leur entrée dans le monde de la recherche.**

Les publications les plus récentes de **l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI)** étudient le moyen d'aligner les investissements des banques de développement ou les différents plans de relance post-Covid avec les ODD. Dès 2016, l'IDDRI posait la question cruciale de savoir **"Pourquoi les ODD doivent devenir un enjeu de débat politique national ?"**<sup>47</sup>.

**En outre, la Cité du développement durable**, pôle qui regroupe des organisations représentatives de la diversité des acteurs du développement durable et des transitions écologiques engagés en France et dans la coopération internationale (organismes de recherche, de formation, universités, bureaux d'étude, ONG, fonds de dotation, collectifs de concertation, entreprises de l'économie sociale et solidaire, etc.), **œuvre notamment en faveur de l'ODD 17 sur les partenariats.** En

<sup>47</sup> Brimont Laura, Voituriez Tancrede, Vaillé Julie, Pourquoi les ODD doivent devenir un enjeu du débat politique national, 28 avril 2016

effet, avec leurs partenaires nationaux, internationaux publics et privés, ces acteurs promeuvent une gouvernance collégiale pour la co-production, la mise en débat et une large diffusion des connaissances relatives à l'Agenda 2030.

Il est également à noter que dès l'adoption des ODD en 2015, le **Centre national de la recherche scientifique (CNRS)** a créé une *Task Force Agenda 2030* pour traduire en questions scientifiques l'agenda politique des Nations Unies et

promouvoir les découvertes et innovations qui s'inscrivent au sein des 17 ODD. Afin d'inclure toutes les branches du CNRS, elle est composée des représentants de l'ensemble des directions et des instituts. Parallèlement, le centre est aussi engagé au sein de **l'Alliance nationale de recherche pour l'environnement** où il y promeut l'importance des scientifiques pour répondre aux ODD, en valorisant notamment la science de la durabilité.

## 1.7. Des initiatives citoyennes voient le jour

**Un premier exemple est Les Citoyens de l'Anneau**, collectif né le 25 septembre 2020 pour le 5<sup>ème</sup> anniversaire des ODD, composé de 40 citoyennes et citoyens de plusieurs pays francophones qui se sont rencontrés grâce aux réseaux sociaux par l'intermédiaire de Pierre Klein alias **Dédé le Clown des ODD**. Ce forum accueille tout citoyen souhaitant connaître et/ou agir dans le cadre de l'Agenda 2030. Il n'a pas de statut juridique. Les Citoyens de l'Anneau ont la conviction que la réalisation de l'Agenda 2030 passera par la contribution de chacun, à commencer par celle des citoyens. Ce collectif se donne ainsi quatre objectifs : (i) constituer une communauté francophone au travers des ODD pour apprendre aux citoyens à se connaître, s'entraider, chacun avec sa mobilisation personnelle ; (ii) encourager l'engagement citoyen pour une grande cause commune qui dépasse les frontières ; (iii) diffuser des actions de citoyens engagés qui transmettent des valeurs humanistes, de collaboration et de solidarité ; (iv) fédérer par l'engagement citoyen individuel ou d'une organisation privée ou publique (cf. initiative inspirante n°8).

**Un second est l'Alliance Internationale pour les Objectifs de Développement Durable (AIODD)**, une mobilisation citoyenne créée en 2006 sous le nom d'Alliance Internationale pour les Objectifs du Millénaire, qui a pris son nom actuel en 2016 pour s'adapter au nouveau référentiel des ODD. Avec des antennes dans 20 pays dont 3 nouvelles en Afrique en ce début d'année 2022 (Kenya, Centrafrique et Nigéria), cette alliance se donne pour ambition « *d'avoir un rôle facilitateur afin de contribuer modestement mais concrètement au bien-être des populations, protéger la planète et œuvrer pour une paix durable à travers la mise en œuvre des ODD* ». L'AIODD a développé des outils pédagogiques avec ses partenaires (pièces de théâtre, concours de plaidoiries, etc.) ainsi que des outils stratégiques comme la méthode *Neuf Étapes pour Réussir*, destinée aux entreprises et aux collectivités. AIODD propose également une cartographie d'actions pour les entreprises et citoyens afin de permettre à chacune et chacun de comprendre comment agir concrètement et de montrer l'impact d'une action sur plusieurs ODD. Plus de 1300 actions ont été organisées en 15 ans, d'abord pour les OMD puis les ODD, dont 6





colloques à l'ONU de Genève et la création de Villages du Millénaires en Afrique (Côte d'Ivoire, Niger et Inde).

## 2. Des freins à la réalisation de la Feuille de route

**Est-ce lié à nos modes de consommation et à l'accélération du temps ?** Depuis des décennies, nous sommes orphelins de grands récits nationaux, contrairement aux siècles précédents. **L'absence de récit commun** se traduit par l'accumulation de micro-récits où chacune et chacun se construit une histoire au gré des informations glanées et de son environnement. **Or, l'atteinte de l'Agenda 2030 nécessite d'une part, que cet horizon décennal pour un monde plus juste et plus durable devienne notre horizon et d'autre part, que nous soyons en mesure de mettre en œuvre la Feuille de route en nous appuyant sur des valeurs et priorités partagées.**

### 2.1. Les ODD sont méconnus et souvent cantonnés à l'écologie

**Les ODD ne sont connus que par 11%<sup>48</sup> de la population française contre 93% au Danemark. Cette méconnaissance peut notamment s'expliquer par la concomitance de la COP21 qui a eu lieu en France et l'adoption des ODD à New-York, dans le cadre onusien.** Le 25 septembre 2015, les ODD sont adoptés par les 193 États membres des Nations Unies. Comme beaucoup de chefs d'État, le Président François Hollande est à New-York, accompagné d'Annick Girardin, alors secrétaire d'État chargée du Développement. Cette signature historique va très vite être éclipsée en France par la COP21<sup>49</sup>, sous présidence française, qui s'est tenue au Bourget, en décembre 2015. *L'Accord de Paris* sur les enjeux climatiques a fait l'objet d'un véritable intérêt de la société civile française, bien plus que les "Global Goals" adoptés à l'ONU quelques mois auparavant. Au-delà de la présence territoriale, lors de son lancement, *l'Accord de Paris* a bénéficié d'avantages significatifs

que n'ont pas connu les ODD, à savoir : un moment clé qui a marqué les consciences, des moyens concrets alloués aux ambitions, des entreprises engagées dès le premier jour et un ministère emblématique pour le climat. On peut s'interroger également sur la communication faite au niveau national autour de ces deux événements ainsi que sur la complexité du narratif autour de 17 objectifs qui ne font qu'un, même si **tout est lié**, à commencer par le climat.

**Les ODD ont beaucoup souffert d'une confusion avec les objectifs du millénaire pour le développement (OMD),** adoptés en 2000 et qui avaient pour ambition d'éliminer la pauvreté dans le monde, notamment au moyen d'une aide des pays du nord aux pays du sud.

De plus, certains termes structurants de l'écosystème ODD, tels que le développement durable, les indicateurs ou encore les cibles ne revêtent pas la même

<sup>48</sup> Sondage de Focus 2030, *La (mé)connaissance des objectifs de développement durable par les Français*, 7 septembre 2021

<sup>49</sup> La COP21 est à la fois la 21<sup>e</sup> conférence des parties à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements

climatiques (CCNUCC) et la 11<sup>e</sup> conférence des parties siégeant en tant que réunion des parties au protocole de Kyoto. Elle a abouti à la signature de l'Accord de Paris.

définition pour tous les acteurs qui pensent parler le même langage sans que cela soit véritablement le cas.

**Le rattachement des ODD au ministère de la Transition écologique confère une connotation très écologique aux ODD et limite le déploiement d'une véritable stratégie transversale et inclusive de développement durable.** Les hauts fonctionnaires au développement

durable se retrouvent, le plus souvent, cantonnés à une vision climatique en raison d'une difficulté au sein de leurs ministères respectifs, à trouver une légitimité sur les aspects sociaux et économiques du développement durable. L'interconnexion des objectifs et l'urgence d'atteindre les ODD d'ici 2030, appellent à un repositionnement du pilotage des ODD au plus haut niveau et à une application coordonnée par tous les ministères.

## 2.2. La Feuille de route de la France reste confidentielle

**La Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 indique : « La France prend ici l'engagement de tout mettre en œuvre pour l'atteinte sur son territoire des 169 cibles chiffrées et datées de l'Agenda 2030 adoptées à l'ONU, tout en fixant pour certaines d'entre elles des trajectoires plus ambitieuses, dans le respect de l'Accord de Paris et du Climat ».**

**Elle réaffirme la vision de notre pays et fixe six orientations prioritaires :** l'action pour une transition juste, la transformation de nos modèles vers une société bas carbone, l'intégration de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, la promotion de la santé, la participation citoyenne et l'action internationale. Elle propose des chantiers et des expérimentations à mener par tous les groupes d'acteurs dans le but de faciliter l'intégration des ODD. L'objectif est de créer une dynamique qui devait conduire à un renouvellement du mode de gouvernance État/acteurs.

Élaborée grâce aux contributions d'un comité interministériel et des principaux acteurs de la société civile dans une instance de débat et d'échange, de coordination et de mobilisation des parties prenantes puis présentée par Elisabeth Borne, alors ministre de la Transition écologique, en septembre 2019, la Feuille de route n'a pas pour autant été approuvée par le Conseil des ministres.

**A ce stade, les pistes qui devaient être explorées et approfondies restent pour beaucoup en jachère et la Feuille de route méconnue. Quant aux moyens pour y parvenir, ils sont encore à définir.**

Le document initial qui porte une réelle ambition autour des 6 enjeux qui le structurent et propose « des modes d'action renouvelés pour accélérer la transformation vers une société plus durable », n'a pas été traduit en objectifs SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement défini), ni n'a fait l'objet d'un plan d'action progressif sur la période restant à courir. De ce fait, ce qui est mesuré par le SDSN ou le CGDD ne l'est *qu'a posteriori* sans qu'il puisse y avoir véritablement la possibilité d'évaluer l'impact des mesures prises.

**Enfin, il est également prévu que la Feuille de route soit ajustée en fonction des avancées de la France** et que certains de ses indicateurs soient revus si nécessaire. (Cf. Annexes Feuille de route de la France).

## 2.3. Les ODD sont jugés trop complexes et déconnectés

**Il y a toujours de bonnes raisons pour ne pas s'emparer d'un sujet, à commencer par le nom.** Le mot « développement », dans l'intitulé même des ODD, pose question à celles et ceux qui estiment que la notion de développement est contraire aux enjeux de transition ou de transformation alors que les ressources de la planète sont limitées. Pour d'autres, les références onusiennes semblent trop éloignées de leurs réalités : « *C'est un truc pour les États* », sans parler des confusions qu'il peut encore y avoir avec les OMD ainsi que mentionné précédemment.

**Ensuite, ils sont nombreux, 17 objectifs et 169 cibles, ce qui rend cette approche holistique complexe alors que**

**nous avons une culture qui favorise les modes de fonctionnement en silo.** De plus, le fait que certains enjeux ne soient pas nommés comme le sport, la culture, le handicap, la jeunesse pour ne citer qu'eux, peuvent encore donner l'impression que les ODD sont incomplets, voire inadaptés à certains sujets.

**Une autre explication pourrait être, qu'il n'y a pas de mise en perspective, de grand récit qui relie et crée un horizon commun.** Outre cet horizon commun partagé, le fait qu'il y ait peu d'agrégation et hiérarchies de valeurs et de références nuit certainement à une bonne appréhension des enjeux à relever ensemble.

## 2.4. Les ODD sont parfois considérés comme un dispositif de plus

**L'existence d'une concurrence des labels pour les entreprises, fait passer les ODD pour un dispositif de plus.** En effet, méconnus, les ODD peuvent apparaître comme un label alors même qu'ils constituent un outil de pilotage, au milieu des labels généralistes (ex. B-Corp), thématiques (ex. achats responsables), territoriaux (ex. Lyon équitable et durable) ou sectoriels (ex. CARE pour les chimistes). Certains appellent donc une intervention de l'État pour simplifier et valoriser l'offre existante ainsi que le recommande le rapport *Accompagner les entreprises et donner confiance à leurs parties prenantes*<sup>50</sup>, remis au ministère des Finances, de l'Économie et de la Relance le 18 février 2021.

**L'État, a souhaité créer un service permettant aux entreprises de donner accès aux données de leur performances RSE grâce à l'initiative de la secrétaire d'État en charge de l'économie sociale et responsable, Olivia Grégoire, via la création de la plateforme IMPACT,** où 47 indicateurs s'adosent et croisent les existants. Plus de 500 entreprises, de la TPE au CAC 40, ont volontairement renseigné en ligne tout ou partie de ces indicateurs qui permettent d'incarner concrètement les efforts des acteurs économiques en matière écologique sociale et de bonne gouvernance.

<sup>50</sup> Chapron Jean-Paul, Dubost Stéphanie, Imalhayene Fella, Morandi Mariella, *Labels RSE - Accompagner les entreprises et*

*donner confiance à leurs parties prenantes*, 30 novembre 2020



## 2.5. Le mouvement a besoin d'être structuré

**Les auditions et entretiens ont fait émerger l'interrogation selon laquelle la volonté de certains acteurs de prendre le leadership au sein de coalitions, nuit à la mobilisation des autres acteurs et de fait, à leur coordination.** Cette concurrence empêche ainsi une mutualisation efficace des ressources ainsi qu'une bonne structuration et coordination du mouvement. Un portage politique au plus haut niveau est essentiel pour que tous les acteurs s'emparent de façon coordonnée et volontaire des ODD.

## 2.6. Les outils de pilotage et les indicateurs d'impact manquent

**Si les ODD sont l'affaire de tous, chaque acteur qui souhaite orienter son activité de manière à répondre aux enjeux de la Feuille de route doit pouvoir bénéficier d'outils de pilotage pour mesurer sa contribution et sa progression à l'atteinte des ODD.** Or, les 169 cibles et 232 indicateurs déclinés par l'ONU, puis les 98 définis par l'INSEE, s'adressent prioritairement aux gouvernements. Aujourd'hui, il n'existe pas de méthode communément admise pour chaque type d'acteurs, limitant ainsi l'optimisation de l'action de chacune et chacun dans l'atteinte des ODD.

**De même, il n'existe pas d'indicateurs permettant de mesurer l'impact d'une activité, d'une action ou d'un projet. Les indicateurs permettent certes d'évaluer la progression dans l'atteinte de tel ou tel objectif mais pas l'impact positif ou négatif des actions des différents acteurs.** Cette absence

d'indicateurs peut conduire à de "l'ODD washing". Certains acteurs utilisent les ODD dans une logique d'affichage, c'est-à-dire pour servir leur ambition et non comme référentiel pour mesurer l'impact de leur activité. Dans l'étude *UN Sustainable Development Goals for Companies : Primer*<sup>51</sup> du 13 avril 2021 de Bloomberg, **Total** a été classée à la 3<sup>ème</sup> position en matière de respect des ODD dans les secteurs du pétrole et du gaz, de la production électrique, des mines et métaux, des biens de consommation et à la première place dans son secteur, celui des hydrocarbures. Ce classement a été vivement critiqué par des associations environnementales qui accusent l'entreprise française de se concentrer sur son ambition au lieu de repenser son engagement pour la préservation de l'environnement et de proposer des solutions concrètes en faveur d'une transition juste.

<sup>51</sup> Contractor Shaheen, Bloomberg Intelligence, *Analyzing Sustainable Development Goals*, 12 novembre 2019





# **L'AGENDA 2030, UNE AMBITION À ATTEINDRE**

## **PARTIE II**

En 2021, les ODD deviennent une évidence pour une partie de la société civile, qui se pose désormais la question de leur application stratégique et opérationnelle. Le travail de débroussaillage des premiers acteurs ainsi que leurs recommandations, associés à une volonté politique nationale et européenne émergente, permettraient de casser le plafond de verre des 11% de citoyens, centaines d'entreprises et des villes, sensibilisés aux ODD.

**La volonté de renforcer la Feuille de route de la France arrive à point nommé, d'autant qu'il nous reste moins de 8 ans.** Le rapport annuel sur le développement durable, publié par le SDSN le 14 juin 2021, montre que **la pandémie a inversé les progrès vers les ODD des Nations Unies**. Une baisse Ede la performance mondiale « *due à l'augmentation des taux de pauvreté et du chômage* », et « *probablement sous-estimée* ». Les trois pays nordiques, la Finlande, la Suède et le Danemark restent en tête du classement, alors que **la France descend de quatre places et prend la huitième position. Pour renverser la tendance, le SDSN préconise d'accroître les financements en faveur des pays en développement.**

Dans l'esprit de l'ODD 17 sur le dialogue et les partenariats, une **consultation en ligne** a été menée du **5 au 30 janvier 2022**, ouverte aux **acteurs qualifiés rencontrés** tout au long de cette mission. Cette consultation a permis de mettre en débat les **44 propositions consignées dans le rapport d'étape**. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont pris le temps d'y répondre et à saluer le **taux de participation de 70%**, les 194 commentaires qui ont enrichi les propositions et les 500 votes qui ont fait émerger les propositions les plus plébiscitées. Parallèlement, les **nombreuses contributions** reçues ont également nourri très utilement ce travail.

Les recommandations qui émanent de cette mission sont répertoriées ci-après, en fonction des enjeux auxquels elles répondent :

1. Renforcer le rôle modèle de l'État
2. Faire des ODD un outil de transformation de l'action publique
3. Démocratiser les ODD
4. Éduquer aux ODD dès l'école
5. Former aux ODD tout au long de la vie
6. Encourager une société de l'engagement
7. Territorialiser les ODD
8. Repenser la valeur de l'entreprise
9. Passer à une finance durable
10. Mesurer l'impact

# #1 Renforcer le rôle modèle de l'État

En 2015, la France s'est engagée, avec les 192 autres pays de l'ONU, à atteindre les 17 ODD. En la matière, l'État se doit, si ce n'est d'être pionnier, d'être exemplaire. Afin de réaliser cet engagement, il lui incombe d'instaurer un portage politique fort et d'embarquer la totalité du Gouvernement et de ses services.



1

Positionner la gouvernance des ODD au plus haut niveau de l'État en créant un Haut-commissariat à la réalisation de l'Agenda 2030 auprès du Premier ministre.

Cette mesure faciliterait un portage politique fort et un pilotage systémique favorisant l'appropriation des ODD par l'ensemble des parties prenantes. De plus, compte tenu des enjeux et des chantiers à mettre en œuvre d'ici 8 ans, une équipe dédiée, compétente et agile pour accélérer le passage à l'échelle et accompagner la transformation, paraît nécessaire.

2

Préciser la *Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030* grâce à des objectifs SMART, sa stratégie de mise en œuvre "multi-acteurs, multi-échelles" et son déploiement.

"Faire de l'Agenda 2030, le référentiel de base du développement durable en France," telle est l'ambition affirmée depuis 2019 pour passer de l'expression d'un récit collectif positif à sa concrétisation. Il nous appartient maintenant de préciser les objectifs que nous voulons porter, les étapes que nous nous fixons pour les atteindre et de veiller à son implémentation effective.

**Action 1 :** Définir la stratégie et la mise en œuvre du plan d'action prévu par la *Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030* en y intégrant des objectifs chiffrés, spécifiques, définis à court, moyen et long termes. En reprenant et en complétant les objectifs déjà prévus dans les différentes stratégies nationales thématiques, l'État serait ainsi en mesure d'utiliser le référentiel des ODD comme une boussole pour mettre en cohérence les politiques publiques, tout en embarquant les autres acteurs.

**Action 2 :** Mettre en place les 10 coalitions prévues par la *Feuille de route* : « à vocation thématique, par enjeu ou par ODD, elles auront pour but de promouvoir, en France comme à l'étranger, l'Agenda 2030, de mettre en valeur les actions y contribuant et de participer à la réflexion pour l'amélioration continue de la *Feuille de route* ».

**Action 3 :** S'appuyer sur des groupes de travail thématiques constitués en fonction des besoins (dans l'esprit de ce qui avait été mis en place en 2018) pour préciser la *Feuille de route*, participer à sa mise en œuvre, s'assurer de son suivi, conduire des expérimentations, et être force de propositions.



3

### Organiser un séminaire de rentrée ministériel basé sur l'atteinte des ODD.

Un séminaire de rentrée ministériel sur les ODD permettrait de réunir tous les ministres qui présenteraient des projets et réformes afin d'atteindre l'Agenda 2030. Il pourrait aussi être le lieu de la définition de politiques interministérielles.

4

### S'assurer du suivi et de la répartition du pilotage de l'atteinte des 17 ODD et de leurs 169 cibles dans les différents portefeuilles ministériels.

Une répartition du pilotage des ODD par ministère avait été mise en place en 2018 dans le cadre du comité de haut niveau, co-présidé par la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire et le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, des Français de l'étranger, de la Francophonie et animé conjointement par la Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le Commissariat général au développement durable du ministère de la Transition écologique. Il serait pertinent de relancer cette dynamique, à l'image de ce que le Danemark a mis en place.

5

### Préparer la revue nationale volontaire de la France lors du Forum politique de haut niveau qui se réunit en juillet 2023 sous l'égide de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

A mi-chemin de l'Agenda 2030, ce sera le moment opportun pour lancer la revue nationale volontaire de la France qui sera présentée au Forum politique de haut niveau en 2023. La possibilité de consolider de façon transparente et constructive les contributions du Gouvernement, du Parlement, des corps intermédiaires, de la société civile dans toutes ses composantes et sa diversité, du secteur privé, de l'enseignement, des territoires, ce qui a été mis en œuvre pour atteindre les ODD. L'occasion pour notre pays d'être moteur, pionnier et exemplaire dans un projet qui doit nous permettre de prendre soin de la planète et de l'humanité sans laisser personne de côté. Il s'agira, par ailleurs, de profiter de cette opportunité pour y présenter le plan d'action de la France, adossé à sa Feuille de route actualisée.

## #2 Faire des ODD un outil de transformation de l'action publique

# 2

### 1 Faire évoluer les dépenses publiques et la législation pour y intégrer les ODD.

Pour que le secteur public prenne toute sa part dans la réalisation de l'Agenda 2030, plusieurs modifications législatives et budgétaires seraient à prévoir. Celles-ci permettraient de rendre visible la contribution des dépenses publiques aux différentes cibles ODD, de rendre plus durable la commande publique ou encore d'analyser, en amont de leur examen, les projets de loi en fonction de leur impact.

**Action 1 :** Dans le cadre du droit d'amendement sur les objectifs et indicateurs de performance du projet de loi de finances, tel qu'introduit par la *loi organique du 28 décembre 2021 relative à la modernisation de la gestion des finances publiques*, faire évoluer les objectifs et indicateurs de performance de chaque mission pour les aligner sur les ODD, en veillant à ce qu'ils soient les plus opérationnels possibles pour lier performance et action.

**Action 2 :** Sur le modèle de l'initiative Budget Vert, présenter un budget analysé à l'aune de sa contribution aux ODD à partir d'une sélection d'indicateurs de performance les plus représentatifs pour prendre en compte la dimension environnementale mais aussi économique et sociale des dépenses publiques de l'État. Dans un premier temps, un « encart ODD » pourrait être intégré dans le Budget Vert déjà existant.

**Action 3 :** Valoriser et encourager les démarches d'analyse des budgets des collectivités au regard des ODD.

**Action 4 :** Publier un décret d'application de l'article 35 de la loi « Climat et Résilience » qui définit une méthode d'analyse de la commande publique à l'aune des ODD.

**Action 5 :** Lancer des travaux afin de définir une méthode d'analyse d'impact des projets de loi pour mettre en œuvre la décision prise en Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) du 8 février 2018 qui stipule que l'Agenda 2030 sera intégré *“dans la construction de la loi, en proposant une analyse d'impact sur l'atteinte des ODD dans le cadre des textes et documents de nature législative, en concertation avec le Parlement.”* Finalement, faire passer les textes issus des réunions interministérielles (RIM) et en amont des conseils des ministres, au tamis des ODD afin d'évaluer les impacts à venir et de justifier le choix d'une politique publique par rapport à une autre.





## 2

Développer une méthodologie d'analyse d'impact pour évaluer la contribution aux ODD d'une part, et la non-atteinte des ODD d'autre part, de l'ensemble des stratégies et plans d'investissement.

Les plans d'investissement comme France 2030 ont pour vocation de définir les stratégies que le pays suivra à moyen et long termes. Les ODD donnent un cap à atteindre d'ici 2030. Aussi, les plans d'investissement se doivent de rentrer dans le cadre de l'Agenda 2030. Afin de renforcer la capacité d'analyse de l'impact des projets, une méthode précise et adaptée doit être développée.

**Action 1 :** Utiliser cette méthode d'analyse d'impact pour évaluer les investissements de France 2030.

**Action 2 :** S'appuyer sur les ODD afin de construire un Programme d'investissement d'avenir 5 (PIA5) et sur la méthode d'analyse d'impact pour suivre son déploiement.

## 3

A l'image de l'ADEME, intégrer la référence aux ODD dans les contrats d'objectifs et de performance (CoP) ou les contrats d'objectifs et de moyens (COM) ou encore les conventions d'objectifs et de gestion (COG) des établissements publics de l'État, en leur demandant :

- de préciser en quoi leurs axes stratégiques contribuent à l'atteinte des ODD ;
- d'évaluer l'impact de leurs projets sur les ODD.

Dans une logique similaire aux travaux du Club développement durable des établissements et entreprises publics afin « d'intégrer la RSO, en lien avec les ODD, dans les contrats d'objectifs avec l'État », il est proposé de généraliser et systématiser cette démarche.

## 4

Élargir, à long terme, le prisme des *lettres climat* adressées par le Premier ministre aux ministres en *lettres ODD*.

Lors du Conseil de défense écologique le 27 novembre 2020, le Premier ministre a demandé à quatre ministères couvrant des secteurs majeurs en termes d'émissions de gaz à effet de serre (ministère de la Transition écologique, ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ministère de la Cohésion des territoires), d'établir un plan d'action permettant de renforcer la mise en cohérence des politiques publiques avec les engagements de la France en matière de climat. Cette démarche reprend une recommandation formulée par le Haut Conseil pour le Climat qui a d'ailleurs rendu un avis sur les documents produits par les ministères. Afin d'envisager le développement durable d'une manière systémique, il serait pertinent de faire évoluer les *lettres climat* vers des lettres dites "ODD". A court terme, un encart pour valoriser la prise en compte des ODD pourrait être ajouté.

## #3 Démocratiser les ODD

L'Agenda 2030 a pour particularité d'impliquer toutes les parties prenantes de la société et de ne pas se limiter aux États. Aussi, la démocratisation des ODD auprès du grand public est déterminante pour une implication de tous dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et un passage à l'échelle. Le sport, la culture ou encore des événements à portée internationale sont autant de leviers à actionner pour accélérer l'appropriation des ODD.

### 1

#### Lancer une *Conférence sur l'avenir de la France* à l'instar de la *Conférence sur l'avenir de l'Europe*.

La crise sanitaire et l'épisode des Gilets Jaunes ont exarcébé les fractures au sein de notre pays. Les objectifs de développement durable doivent nous permettre de concilier des attentes tout aussi prioritaires que contradictoires. Permettre, dans la suite logique du Grand Débat National et de la Convention Citoyenne pour le Climat, de réunir les Françaises et les Français afin de les rendre acteurs d'un nouveau récit national autour de la réalisation de l'Agenda 2030.

La *Conférence sur l'avenir de l'Europe* offre aux citoyens européens une occasion unique de débattre des priorités de l'Europe et des défis auxquels elle est confrontée. Le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne se sont engagés à écouter les Européens et à donner suite, dans les limites de leurs sphères de compétences, aux recommandations formulées sur la plateforme en ligne établie à cet effet et lors de temps d'échanges.

### 2

#### Médiatiser davantage les initiatives comme *La France en Transition* du Commissariat général au développement durable (CGDD) grâce aux médias publics.

*La France en transition* est une séquence de mobilisation nationale en parallèle de la Semaine européenne de développement durable (SEDD), vectrice d'échanges, de rencontres et permettant de valoriser les projets engagés. Cette initiative souffre d'un manque de visibilité nationale. Les chaînes de l'audiovisuel public qui ont, entre autres, une mission d'information voire d'éducation du public, pourraient ainsi diffuser les initiatives qui participent *in fine* à la réalisation de l'Agenda 2030.



## 3

### Promouvoir les ODD grâce aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 (JOP).

Intégrer les ODD dans l'organisation des JOP permettrait de les valoriser à tous les niveaux et de promouvoir les engagements de la France pour l'Agenda 2030 tout en s'appuyant sur le triptyque social/environnemental/économique, marque de fabrique de l'organisation. La portée universelle et intergénérationnelle du sport en fait un vecteur de développement et d'émancipation. L'Agenda 2030 définit lui-même le sport comme « *un élément important du développement durable* », par « *sa contribution croissante au développement et à la paix, par la tolérance et le respect qu'il préconise ; à l'autonomisation des femmes et des jeunes, de l'individu et de la collectivité ; et à la réalisation des objectifs de santé, d'éducation et d'inclusion sociale.* » C'est donc un moyen fort de diffusion des ODD et notamment lors des JOP, l'une des dernières manifestations internationales en France avant 2030.

## 4

### Organiser une manifestation culturelle, un grand festival sur le modèle des *Solidays* ou du *Festival d'Avignon* par exemple, ou s'appuyer sur de grands évènements fédérateurs pour réunir autour des ODD.

Dans la même logique que le festival *We Love Green* par exemple, allier culture et vision systémique du développement durable via les ODD permettrait de fédérer autour d'une cause commune internationale, de sensibiliser grâce à la présence d'associations engagées et d'encourager les artistes à se saisir du sujet comme ils ont pu le faire pour des causes comme le Sida.

## 5

### Créer des temps de démocratie participative autour des ODD, notamment au niveau local.

Ces moments permettraient une meilleure intégration des ODD et de légitimer leur référentiel en :

- s'appuyant sur les services « vie associative et démocratie locale » des collectivités territoriales ;
- introduisant des critères ODD dans les budgets participatifs ou lors des enquêtes publiques pour les projets d'aménagement susceptibles d'affecter l'environnement (article L123-1 du code de l'environnement) ;
- mettant en place des conventions citoyennes locales.

## #4 Éduquer aux ODD dès l'école

Selon le sondage du 7 septembre 2021 de Focus 2030 « *seulement 11% des Français déclarent savoir ce que sont les objectifs de développement durable des Nations unies* » et « *41% pensent connaître les objectifs de développement durable sans bien savoir ce que c'est* ». Afin d'embarquer l'ensemble de la société dans la réalisation de l'Agenda 2030, il est indispensable de renforcer l'éducation aux ODD et la vision systémique du développement durable.

### 1

#### Renforcer la vision systémique de l'Éducation au développement durable (EDD).

L'EDD créée à l'origine par une circulaire de 1977, a grandement été renforcée par les circulaires *Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable - EDD 2030* d'août 2019 et *Renforcement de l'éducation au développement durable - Agenda 2030* de septembre 2020. Elles ont permis de structurer l'EDD autour de l'Agenda 2030, avec en particulier la diffusion du vademecum *Éducation au développement durable - Horizon 2030* dans les académies. Or, le nombre d'établissements engagés dans une véritable approche systémique et globale de l'EDD peut encore sensiblement progresser.

**Action 1 :** Renforcer l'EDD en y intégrant tous les ODD au-delà de ceux relatifs à la protection de la faune et de la flore ODD 15, au climat ODD 13 ou à la consommation responsable ODD 12.

**Action 2 :** Veiller à ce que les établissements fassent évoluer les missions des éco-délégués pour englober les ODD et ainsi les détacher d'une vision parfois trop arrêtée sur la biodiversité ou la gestion des déchets. Faciliter leur mise en réseau à l'échelle nationale mais surtout au niveau de l'académie afin de stimuler le partage de bonnes pratiques.

**Action 3 :** S'assurer que les missions académiques EDD disposent de tous les moyens nécessaires afin d'établir des partenariats, de renforcer leur capacité à aller vers les établissements aujourd'hui non-engagés, d'assurer la formation des enseignants et d'organiser des événements qui réunissent les élèves autour de différentes thématiques liées aux ODD.

**Action 4 :** Mieux faire connaître les outils autour des ODD et faciliter leur accès aux enseignants, dans la continuité des dispositions de l'accord-cadre entre le ministère de la Transition écologique et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

**Action 5 :** Renforcer la place des ODD dans les critères de sélection du prix de l'action éco-déléguée de l'année, organisé par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec Bayard Presse. Ce prix pourrait être décliné au sein de chaque académie pour favoriser une meilleure appropriation dans les établissements.

## 2

Proposer des contenus à destination des enseignants et des élèves via les plateformes pédagogiques des académies.

Les enseignants s'appuient sur les plateformes pédagogiques numériques de leur académie pour la préparation de leurs cours et communiquer avec leurs élèves. Cette pratique a été renforcée pendant la crise sanitaire afin de maintenir une continuité pédagogique. Aussi, les plateformes pourraient accélérer la diffusion d'information sur les ODD à l'usage des professeurs et de leurs élèves.

## 3

Éduquer les enfants aux ODD grâce à des programmes ciblés sur les chaînes de télévision, les antennes de radio et les plateformes à vocation éducative comme Lumni.

L'école n'est pas le seul vecteur de transmission du savoir. La télévision, la radio et internet se sont révélés incontournables pendant le premier confinement pour assurer la continuité pédagogique et instruire les enfants d'une manière ludique. Ces supports sont des canaux tout à fait propices à la diffusion d'information sur les enjeux des ODD dans toutes leurs composantes et viendraient ainsi renforcer la compréhension des plus jeunes aux enjeux de l'Agenda 2030.

## 4

Intégrer une vision transversale du développement durable dans les programmes des grandes écoles y compris celles de la haute fonction publique et globalement de tout l'écosystème de l'enseignement supérieur.

Il importe que les décideurs de demain aient une parfaite connaissance des ODD afin de prendre des décisions qui contribueront à un monde plus solidaire et durable, quand ils seront en responsabilité.

**Action 1 :** Créer un module thématique ODD dans le tronc commun des écoles de service public coordonné par l'Institut national du service public (INSP).

**Action 2 :** Intégrer un module ODD dans tous les Instituts régionaux d'administration (IRA).

**Action 3 :** Promouvoir la labellisation DD&RS qui permet d'évaluer les démarches de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français autour des ODD.

**Action 4 :** Valoriser les initiatives de certification des compétences ODD comme celle initiée par Sulitest.

## #5 Former aux ODD tout au long de la vie

Bien que de plus en plus de citoyens soient conscients des bouleversements sociaux et des dérèglements climatiques, trop peu d'entre eux connaissent l'existence des ODD. Si l'école a pour vocation d'éduquer les jeunes générations, elle ne permet pas de former tout au long de la vie.

1

### Inciter à suivre une formation aux ODD via le compte personnel de formation (CPF).

Près de 40 millions de Français peuvent bénéficier de formations grâce à leur CPF. Intégrer au CPF une formation à la vision systémique du développement durable grâce au prisme des ODD, permettrait de toucher un maximum de citoyens et de partager cette vision commune. Pour inciter le plus grand nombre à suivre cette formation, le crédit CPF pourrait être bonifié à hauteur de 50%.

2

### Former aux ODD les représentants du personnel en ajoutant une formation obligatoire pour les membres élus du Comité social et économique (CSE) dans les entreprises d'au moins 11 salariés.

Le CSE a mis en place plusieurs formations obligatoires en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. Les ODD permettent d'avoir une vision globale de toutes ces problématiques, il est donc proposé de mettre en place une formation obligatoire à ce cadre systémique en modifiant l'article L2315-18 du code du travail.

3

### Proposer une formation sur l'approche systémique du développement durable grâce aux ODD et la gestion de projets collaboratifs destinée aux élus locaux.

Un droit à la formation pour les élus locaux est défini aux articles L2123-12 (conseils municipaux), L3123-10 (conseils départementaux) et L4135-10 (conseils régionaux) du code général des collectivités territoriales. Former les élus est indispensable afin de renforcer le rôle des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

4

### Sensibiliser les membres des conseils de quartier au rôle de l'échelon communal dans la réalisation des ODD.

Par l'article L2143-1 du code général des collectivités territoriales, les conseils de quartier ont été rendus obligatoires pour les villes de plus 80000 habitants et facultatifs pour celles entre 20000 et 79999 habitants. « *Le maire peut les associer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.* » Afin de renforcer le rôle de l'échelon local dans la réalisation de l'Agenda 2030, il est proposé de sensibiliser les membres de ces conseils aux ODD.





## 5

Intégrer une formation à la vision systémique du développement durable dans le cadre du programme interministériel de formation en ligne « Mentor ».

La Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique, dans le cadre du schéma directeur de la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de l'État et en concertation avec les ministères et les directions interministérielles, a développé la plateforme « Mentor ». Elle est structurée en 12 collections dont l'achat public, les finances publiques et la gestion budgétaire et financière, les langues, les ressources humaines, les techniques et affaires juridiques, les formations spécifiques aux missions des ministères, le management, le numérique, la préparation aux concours et examens professionnels, les valeurs de la République et la transformation de l'action publique. Une formation aux ODD y trouverait parfaitement sa place afin que les agents de l'État soient les fers de lance de la transition écologique, sociale et économique.

## 6

Encourager Pôle emploi à développer une formation à distance sur les ODD et systématiquement la proposer.

Les formations à distance proposées par Pôle emploi participent à la montée en compétences des demandeurs d'emploi en vue d'une réinsertion professionnelle. Alors que les ODD doivent devenir un outil de pilotage dans l'entreprise, ces formations permettraient de former tous les demandeurs d'emploi pour qu'ils aient une connaissance des enjeux liés aux ODD et de favoriser une connaissance qui va au-delà de leur périmètre professionnel.

## #6 Encourager une société de l'engagement

Les ODD favorisent le déploiement d'une solidarité entre tous les acteurs de la société civile à tous les niveaux. Afin d'atteindre en 2030 les objectifs que la communauté internationale s'est fixés, il est urgent d'embarquer toute la société en ne laissant personne de côté.

1

Promouvoir l'utilisation du cadre ODD dans celui du Service National Universel (SNU), en pleine cohérence avec sa vocation de faire participer les jeunes de 15 à 17 ans à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Les ODD mettent en avant, entre autres :

- l'interdépendance des sociétés humaines et de l'environnement ;
- la nécessité de faire des choix informés et responsables et d'adopter des comportements qui tiennent compte des équilibres ;
- l'importance d'une solidarité à l'échelle locale, nationale et mondiale.

Alors que le SNU vise à renforcer l'engagement et la cohésion nationale, les valeurs portées par les ODD sont en pleine cohérence avec les objectifs recherchés.

2

Renforcer l'entraide et la solidarité entre les citoyens en valorisant davantage l'engagement en faveur de la réalisation de l'Agenda 2030.

L'objectif est d'offrir l'opportunité à toutes et tous de participer à la transformation de notre société et de s'investir plus encore dans la transition en donnant du temps indépendamment d'une capacité à contribuer financièrement. Une augmentation du plafond du compte engagement citoyen (240 € par an), dans le cadre d'activités de bénévolat ou de volontariat qui promeuvent la réalisation des ODD, pourrait être envisagée.

3

Sur inspiration des Jeunes Ambassadeurs des Droits auprès des Enfants (JADE) mettre en place des Jeunes Ambassadeurs ODD (JAODD).

Les JADE sont les jeunes ambassadrices et ambassadeurs des droits de l'enfant. Formés et encadrés par le Défenseur des droits, ils réalisent une mission de service civique auprès de l'institution afin de sensibiliser les enfants et les jeunes aux droits. Il est proposé de calquer le fonctionnement des JADE pour créer des Jeunes Ambassadeurs ODD formés et encadrés par le Haut-fonctionnaire à la réalisation de l'Agenda 2030. Ces JAODD auraient pour mission de promouvoir la réalisation de l'Agenda 2030, d'informer sur le rôle que les jeunes peuvent jouer pour atteindre les ODD et sensibiliser à une vision globale du développement durable.



## #7 Territorialiser les ODD

Comme les ODD ont été définis au niveau onusien, il est parfois difficile de s'en emparer au niveau local voire de comprendre leur intérêt à une plus petite échelle. Or, s'emparer des ODD est un véritable enjeu pour les collectivités afin de structurer leurs projets de territoire (meilleure lisibilité et cohérence des politiques, intégration plus forte des parties prenantes ou encore cadre permettant de traiter la transversalité des sujets). Plusieurs associations, comme le Comité 21, cherchent à faciliter leur appropriation territoriale mais manquent d'outils d'analyse et parfois de relais au niveau des services déconcentrés de l'État malgré l'accompagnement des Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

1

**Demander un rapport au *Sustainable Development Solutions Network* (SDSN) afin de disposer d'un état des lieux à l'échelle d'une région, d'une ville ou d'une collectivité territoriale autre.**

Cette étude permettrait aux collectivités territoriales de se situer quant à la réalisation de l'Agenda 2030 et d'encourager une émulation entre les différents acteurs locaux comme cela a été fait pour l'Italie et l'Espagne.

2

**Faire du contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) un levier de réalisation de l'Agenda 2030.**

Le CRTE étant par nature évolutif, il serait pertinent d'articuler le projet de territoire autour de la réalisation de l'Agenda 2030. Le nouveau cadre de travail pluriannuel et partenarial des CRTE permet d'associer pleinement l'ensemble des acteurs de la société civile lors de la conception, du pilotage et du suivi du projet de territoire. Ainsi, l'État, principalement par l'intermédiaire du préfet de région ou de département se positionne comme facilitateur de la mise en place de coalitions plurielles locales. Par ailleurs, sur le volet du financement, l'intégration des ODD dans les CRTE s'inscrirait dans la continuité des travaux menés par la Banque des territoires pour orienter ses décisions d'investissement vers des projets plus durables.

**Action 1 :** Partir de quelques territoires pilotes pour faire la démonstration concrète de l'intérêt de l'Agenda 2030. Les territoires ayant fait valoir leur souhait de mieux intégrer la matrice ODD dans leur CRTE, comme la communauté de communes Ardennes Thiérache, pourraient être choisis pour l'expérimentation. Un sous-préfet serait alors chargé de cette mission.

3

Encourager les collectivités territoriales à introduire une analyse d'impact ODD dans le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ou dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Les SCoT et les SRADDET structurent les projets de territoires des collectivités territoriales. Y faire entrer les ODD permettrait de planifier, dans une logique de long terme et avec une vision systémique, les projets territoriaux tout en s'appuyant sur des outils auxquels elles sont déjà bien familiarisées.

4

Former les préfets, les sous-préfets et les membres de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) à l'utilisation du référentiel des ODD dans les politiques publiques et programmes qu'ils déploient.

Afin de diffuser une vision systémique du développement durable et de faciliter l'appropriation du cadre ODD dans les territoires, il est nécessaire de former les préfets et les sous-préfets, chargés de la mise en œuvre des politiques publiques ainsi que tous les relais du ministère de la cohésion des territoires.

5

Repenser les politiques publiques en direction des territoires comme « Action cœur de ville » ou encore « Politique de la ville » pour y intégrer les ODD.

Les politiques publiques et programmes du ministère de la cohésion du territoire ont vocation à accompagner les collectivités dans leur développement et à renforcer la cohésion en leur sein. Souvent sous forme de plans partenariaux avec l'État, ils pourraient devenir, à l'instar de la transformation des CRTE proposée ci-dessus, de formidables moyens de diffusion des ODD dans les territoires.



## #8 Repenser la valeur de l'entreprise

« L'entreprise ne se résume pas à une aventure capitaliste mais constitue une communauté de femmes et d'hommes engagés dans un projet et dans la société. » Emmanuel Macron, Président de la République.

Depuis la « loi PACTE », il est précisé que l'entreprise « est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité. » Afin de faire de l'entreprise responsable une réalité, plusieurs évolutions, en relation avec les ODD, sont à mettre en place.

**1**

### Faire des ODD un objet de dialogue social au sein du comité d'entreprise.

Afin d'engager la totalité des parties prenantes d'une entreprise, il est indispensable d'impliquer les collaborateurs et de leur faire comprendre l'intérêt et la vision systémique des ODD dans leur travail. La réalisation de l'Agenda 2030 doit constituer un projet d'entreprise à l'instar du projet de société qu'il représente. Intégrer des échanges autour des ODD au sein du comité d'entreprise, lieu de dialogue entre toutes les parties prenantes, permettrait d'impliquer davantage les collaborateurs.

**2**

### Faire du cadre ODD un outil de pilotage de la stratégie de l'entreprise en renforçant son utilisation par les conseils d'administration ou les comités exécutifs.

Les ODD portent une vision d'un monde plus juste et plus durable qui va plus loin que la RSE du fait de leur approche matricielle et holistique. Ils doivent venir challenger les dirigeants et les administrateurs dans la définition de leurs stratégies et dans l'évaluation de leur impact. Ils sont une réelle opportunité pour les sociétés qui ambitionnent de interroger leur modèle et leurs modes de fonctionnement, envisagent des coalitions et souhaitent participer à un réel partage de la valeur.

**3**

### Renforcer la sensibilisation des entreprises, investisseurs et salariés (notamment TPE/PME) en mobilisant les fédérations professionnelles et réseaux d'entreprise.

Les fédérations professionnelles comme le Medef, la CFE-CGC ou des réseaux d'entreprises, tels que les Chambres de Commerce et de l'Industrie (CCI), pourraient davantage servir de courroies de transmission d'informations pour sensibiliser les entreprises à une vision systémique du développement durable et globalement pour promouvoir le modèle de l'entreprise responsable.

4

Indexer la part variable de la rémunération des cadres et dirigeants sur des critères extra-financiers de long terme qui intègrent les ODD.

Aujourd'hui, quelques entreprises comme Schneider Electric ou Veolia ont adossé la part variable des cadres à respectivement des critères extra-financiers de long terme qui intègrent les ODD et la performance plurielle rattachée aux ODD. Cela a permis de renforcer l'implication des cadres et de faire collectivement avancer l'entreprise dans l'atteinte des objectifs. Cette méthode gagnerait à être généralisée.

5

Encourager la définition d'une raison d'être de l'entreprise en y intégrant les ODD.

Depuis la *loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises*, dite « loi PACTE », une entreprise est encouragée à « *préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.* » Les ODD et la vision systémique qu'ils incarnent y trouveraient parfaitement leur place.

6

S'appuyer sur les ODD pour renforcer les démarches RSE déjà mises en œuvre par les entreprises.

Alors que la RSE fait maintenant partie intégrante de nombreuses stratégies d'entreprises, les ODD doivent se concevoir comme un outil qui viendrait les compléter, les enrichir voire les renforcer.

7

S'engager à participer à la réalisation de l'Agenda 2030 en contrepartie des subventions de l'État notamment dans le cas d'un Plan de Relance 2.





## Faire évoluer la taxonomie européenne

La taxonomie est construite comme une classification d'activités économiques qui définit les conditions auxquelles ces activités peuvent être qualifiées de « *durables sur le plan environnemental* ». Cette liste a pour objectif d'accélérer la réorientation des investissements vers des activités (et *in fine* des entreprises) favorables à l'environnement. Aussi, comme l'UE participe à la réalisation de l'Agenda 2030 par le biais de ses États membres, il est pertinent de rendre plus visible le lien entre les ODD et les grands objectifs de développement durable européens ainsi que de s'assurer de leur bonne prise en compte de la totalité des enjeux du développement durable.

**Action 1 :** Définir des tables de correspondance entre :

- les ODD de l'ONU ;
- leur déclinaison au niveau européen à travers les 6 objectifs environnementaux ;
- retenus pour établir la taxonomie verte ;
- et les activités listées dans la taxonomie.

Une telle table de correspondance permettrait d'entrevoir la manière dont une activité peut contribuer à l'atteinte des ODD.

**Action 2 :** Participer activement aux travaux relatifs à la taxonomie sociale qui établissent le même type de liens avec les ODD pour les sujets sociaux afin de bien identifier les activités et les pratiques devant faire l'objet d'une priorisation, à l'aune de leur contribution aux objectifs sociaux.

**Action 3 :** Encourager la définition de taxonomies adaptées aux pays en développement, tenant compte de leurs particularités par rapport à des économies développées comme celles de l'UE. L'objectif serait de définir les objets spécifiques à financer pour l'atteinte des ODD avec l'aide de la Plateforme internationale de l'UE pour la finance durable et le soutien opérationnel des banques et institutions multilatérales ou nationales de développement.

## #9 Passer à une finance durable

Grâce au rôle moteur de la France dans la signature de l'*Accord de Paris* et à sa volonté de faire de sa capitale la première place boursière verte, le développement de la finance verte s'est accéléré. Plus encore que de prendre en compte des critères environnementaux, c'est d'une véritable finance durable s'appuyant sur des critères tant environnementaux que sociaux et économiques dont la société a besoin pour financer les transitions.

1

### Faciliter l'investissement à impact positif sur les ODD afin de renforcer l'engagement durable des entreprises et de la finance.

L'État pourrait faire émerger des « licornes ODD » par un renforcement de la capacité de recherche et d'innovation. Pour cela, il conviendrait de bonifier les crédits d'impôt recherche (CIR) et innovation (CII) si un projet participe au renforcement d'un engagement durable.

2

### Inviter les Français à engager leur épargne pour financer la transition vers un monde plus juste et plus durable.

L'allocation des 814 milliards d'euros mis de côté par les petits épargnants pourrait être optimisée et mériterait plus de transparence. Expliquer, encourager, faciliter et flécher l'épargne dans des projets qui prennent en compte les ODD, permettrait de donner les moyens d'agir à tous les citoyens et de responsabiliser individuellement quant à l'impact de ces placements sur des produits responsables, solidaires et durables.

3

### Continuer la transformation du label ISR en y intégrant des critères ODD.

En décembre 2020, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance a publié le rapport *Bilan et perspectives du label « Investissement socialement responsable » (ISR)*. Il recommande un recentrage stratégique du label ISR autour d'une promesse d'allocation de l'épargne à un modèle économique durable et de préciser l'objectif extra-financier visé à l'aune des ODD. Depuis octobre 2021, un nouveau comité du label ISR a été mis en place afin de réfléchir à l'évolution du référentiel et de faire des propositions à l'État. Il serait opportun d'y intégrer des critères ODD de fléchage des financements.

4

Dans le cadre de la révision de la directive 2014/95/UE sur le *reporting* extra-financier, contribuer aux réflexions du groupe d'experts *European Financial Reporting Advisory Group (EFRAG)* et du comité sur l'information de durabilité de l'Autorité des normes comptables pour contribuer à faire évoluer les normes extra-financières à l'aune des ODD.



Promouvoir la référence aux ODD dans les labels RSE, en particulier dans le cadre de la charte publique sur les bonnes pratiques de labellisation telle que recommandée dans le *Rapport sur les labels RSE – accompagner les entreprises et donner confiance à leurs parties prenantes de 2020* et le rapport *Labels RSE, Propositions pour des labels RSE sectoriels destinés aux TPE, PME et ETI de 2021*.

## #10 Mesurer l'impact

Selon l'étude de Novethic et B&L évolution de 2019, « ODD, un rendez-vous manqué entre entreprises et investisseurs », l'absence d'un référentiel partagé entraîne un dialogue distendu entre investisseurs et entreprises. Alors que 71% des entreprises déclarent utiliser les ODD pour se conformer aux exigences des investisseurs ou des agences de notation, les investisseurs estiment pourtant ne pas avoir les informations suffisantes ou adaptées de la part des entreprises pour évaluer efficacement leur contribution aux ODD.

Aujourd'hui, les acteurs ne peuvent pas s'appuyer sur une méthode unique dans leur démarche d'évaluation d'impact car il n'y a aucun socle d'indicateurs adapté aux organisations qui fasse vraiment consensus en matière d'ODD. Les indicateurs nationaux, européens et les onusiens sont la seule référence qui existe mais ne sont pas adaptés aux différents secteurs et échelles.

1

Encourager le développement d'indicateurs spécifiques pour mesurer l'impact de l'activité ou d'un projet en fonction :

- des filières professionnelles ;
- du type d'organisation ;
- du type de collectivités territoriales à l'instar des travaux menés par le CGDD, l'INSEE et les DREAL afin de décliner les indicateurs au niveau régional.

Chaque acteur pourrait partir d'un socle d'indicateurs de référence, propre à son secteur d'activité, pour ensuite se les approprier et les faire évoluer en fonction de ses besoins et de ses objectifs en concertation avec son écosystème. Il faudrait cependant s'assurer de ne pas trop s'éloigner d'un cadre commun qui rendrait possible la comparaison.

2

Mettre en place une table de correspondance entre les indicateurs de la plateforme à Impact de l'État ([impact.gouv.fr](http://impact.gouv.fr)) avec les indicateurs de mesure des ODD.

La plateforme IMPACT permet aux entreprises de donner accès aux données de leur performance RSE sur la base de 47 indicateurs. Afin de lier de manière plus concrète les ODD à la RSE et de rendre visibles les avancées des entreprises, il serait pertinent de faire correspondre les indicateurs IMPACT avec les indicateurs ODD.



## 3

Renforcer les synergies dans la production de guides et méthodes qui permettent de nourrir la stratégie de tous les types d'organisations (entreprise, association, ESS, etc.) à l'échelle des secteurs, domaines d'activités et filières.

De nombreuses organisations, notamment le Global Compact pour les entreprises, ont mis en place des guides afin de faciliter l'appropriation des ODD. Il s'agit maintenant de concentrer et mutualiser les efforts afin de continuer la production de guides adaptés à chaque acteur et de les diffuser.

## 4

Faire correspondre les 5 finalités de l'Agenda 21 aux ODD et à leurs cibles, puis construire des indicateurs adaptés aux territoires.

L'Agenda 21, adopté par un grand nombre de collectivités territoriales définit 5 finalités du développement durable :

- la lutte contre le changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- l'épanouissement des êtres humains ;
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Afin de faciliter le passage du cadre de l'Agenda 21 à celui de l'Agenda 2030 au niveau local et mieux accompagner les collectivités qui en ont fait la demande, les 5 finalités doivent être mises en correspondance avec les ODD, voire leurs cibles. Dans un second temps, il s'agirait de définir des indicateurs de suivi adaptés.

# **S'APPUYER SUR DES INITIATIVES INSPIRANTES**

**PARTIE III**

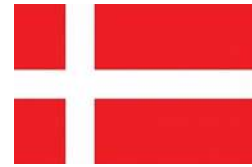


Depuis l'adoption de l'Agenda 2030, des milliers d'initiatives ont émergé à tous les niveaux. Ce qui suit a pour vocation de partager des démarches inspirantes mises en place par des acteurs aussi divers que complémentaires.

1. Un pays - Le Danemark
2. Un département - Le Conseil départemental de Gironde
3. Une ville - Niort
4. Une ONG - Le Partenariat Français pour l'Eau
5. Une PME - CETUP
6. Une grande entreprise - Le Groupe Schneider Electric
7. Un établissement scolaire - Le collège Vincent Van Gogh
8. Une initiative citoyenne - Les Citoyens de l'Anneau
9. Un évènement - Les Rencontres du Développement Durable (RDD) par l'Institut Open Diplomacy

## Le Danemark

### Une revue nationale volontaire collaborative dans l'esprit de l'ODD 17



#### AMBITION

Le Danemark a présenté une première revue nationale volontaire (RNV) en 2017 puis une seconde en 2021. Elle a permis au Gouvernement de consulter l'ensemble des acteurs de la société sur le processus de réalisation de la RNV ainsi que sur le plan d'action national du Gouvernement pour atteindre les ODD et de recueillir les contributions de l'ensemble des parties prenantes.

#### CONVICTION

La revue nationale volontaire danoise se fonde sur deux piliers : la transparence et la participation. Elle se veut ainsi le témoin des progrès réalisés par l'ensemble des parties prenantes conformément l'un des principes fondateurs des ODD : « *ne laisser personne de côté* ».

#### APPROCHE

C'est le ministère des Finances, chargé de recueillir les contributions aux ODD de tous les ministères et de l'ensemble des acteurs, qui pilote la réalisation de la RNV. Il établit un plan pour la préparation et invite l'ensemble des parties prenantes à rejoindre un groupe de travail pour sa rédaction. La RNV s'appuie sur des données d'études et rapports préparés par des corps indépendants.

#### OUTILS

Une amélioration de la seconde revue volontaire réside dans l'évaluation des progrès pour chaque ODD par des officiels du Gouvernement comme de la société civile. Un autre progrès est la revue pair à pair, par la Norvège et le Kenya, permettant dans l'esprit de l'ODD 17 d'engager un dialogue avec d'autres pays pour le partage de bonnes pratiques et de recommandations. Enfin depuis 2018, *Statistics Denmark* a lancé une plateforme de données ODD grâce à laquelle les utilisateurs peuvent accéder aux statistiques mesurant l'évolution des 232 indicateurs des ODD dont les données viennent notamment alimenter la RNV.

#### IMPACTS

93% de la population danoise a entendu parler des ODD en 2020 contre 11% en France. Les contributions qui figurent dans la RNV sont conservées dans leur intégralité publiées telles quelles sans intervention du ministère chargé des Finances. Cette démarche transparente renforce la confiance des citoyens.





# Le Conseil départemental de Gironde



## Les ODD, outils d'évaluation des politiques publiques

### AMBITION

Déjà engagé dans une démarche Agenda 21, le Conseil départemental de Gironde a intégré à cette démarche les 17 ODD de l'ONU dès 2015. En 2018, le département a adopté l'acte 4 de son Agenda 21 : « *Agenda 2030, amplifier la contribution girondine aux ODD pour le bien-être de toutes et de tous. Stratégie de gouvernance de l'innovation sociale, écologique et participative* ». Le département de Gironde a pu ainsi questionner les politiques publiques menées sur une base élargie, via l'analyse concrète des impacts à partir des 169 cibles onusiennes mises au regard du contexte local.

### CONVICTION

L'Agenda 2030 a été une opportunité pour le Conseil départemental de Gironde de revitaliser la démarche Agenda 21 en renouvelant la méthode de gouvernance aussi bien que l'évaluation des actions menées. La mise en œuvre de l'Agenda 2030 a aussi permis de renforcer la transversalité, non seulement entre les politiques publiques mises en œuvre mais aussi entre les partenaires du département, à toutes les échelles (Etat, Région, Métropole).

### DÉMARCHE / APPROCHE

En matière de gouvernance, le pilotage de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 a été placé à un niveau stratégique. Le président, l'ensemble des vice-présidences et le comité de direction générale se rassemblent de manière hebdomadaire pour suivre les avancées de l'acte 4 de l'Agenda 21. Au niveau opérationnel, le département a mis en place le comité de suivi opérationnel de l'Agenda 21 de Gironde, qui réunit les référents de chaque direction générale adjointe, le cabinet du Président et les directions aux coopérations territoriales, à l'environnement et à la communication internes et externes. C'est enfin au niveau de la mission Agenda 21- Labo'M21/ LaBase, en lien avec les référents des différentes directions, que se situe le travail d'évaluation des politiques publiques pour analyser leurs impacts au regard de chaque ODD et définir s'il faut approfondir un projet ou au contraire le réorienter.



## OUTILS

---

Pour faciliter ce travail d'évaluation, un système d'information décisionnel (Sid) ODD sous la forme d'un tableur a été mis en place. En 2018, le suivi et la quantification des impacts a été amorcé en territorialisant les indicateurs proposés par le Conseil national de l'information statistique (Cnis) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) avec les données girondines. La moitié des indicateurs nationaux de l'Agenda 2030 est désormais suivie annuellement. Les outils de suivi et de quantification des impacts ont pu être approfondis et les indicateurs actualisés dans le Sid du Département de la Gironde.

De manière expérimentale, le Conseil départemental de Gironde s'est appuyé sur ce travail d'évaluation transverse au mandat de chaque vice-présidence pour rendre compte de la contribution aux ODD dans son rapport de développement durable, appelé « rapport de redevabilité ».

Enfin, en partenariat avec le réseau des Agenda 21 et les membres de *La Gironde s'invente*, le département a créé des outils de sensibilisation et d'amplification des actions, projets et politiques au regard des 17 ODD. Le « mandala des ODD » a pu être largement utilisé par les acteurs, support d'une réflexion collective intégrant tous les ODD pour un projet, un dispositif ou une politique.



### AMBITION

Élaborée en 2019, la feuille de route Niort durable 2030 constitue la stratégie territoriale de la ville de Niort : une boussole pour remettre au centre des politiques publiques ce qui apparaît comme essentiel (santé, alimentation, réduction des inégalités, etc.). Elle définit des objectifs clairs pour le territoire et des cibles chiffrées pour assurer le suivi des actions mises en œuvre. Ses objectifs en font un repère qui structure dans le temps les politiques publiques et facilite l'appropriation des habitants : ils illustrent par des actions concrètes les prescriptions des documents réglementaires et les rendent plus accessibles aux citoyens (Schéma de cohérence territoriale, Plan local d'urbanisme intercommunal, Plan climat-air-énergie territorial, etc.).

### CONVICTION

Les ODD structurent une démarche d'amélioration continue, au service du bien-vivre sur la commune et d'une attractivité douce qui se pense sur le temps long. L'Agenda 2030 touche à l'ensemble des délégations de l'équipe municipale qu'il rassemble pour créer des synergies. C'est aussi un levier pour faire le lien avec les entreprises, les associations et les habitants.

### APPROCHE

Niort Durable 2030 est d'abord une démarche partagée : pour l'élaborer, la ville a initié un travail de co-construction avec l'intercommunalité (Niort Agglo), le Centre communal d'action sociale (CCAS) et plus d'une centaine d'acteurs (agents et élus, représentants des conseils de quartiers, d'associations, d'entreprises, d'institutions publiques et des chambres consulaires) rassemblés lors d'ateliers. En se projetant vers la situation idéale à atteindre pour le territoire, les ODD révèlent les écarts avec la situation actuelle et les progrès à réaliser. Les enjeux territoriaux sont déclinés selon les ODD avec une focale particulière sur le secteur du bâtiment et l'urbanisme (transition énergétique, choix des matériaux, renaturation d'espaces artificialisés). La feuille de route s'appuie aussi sur les ODD pour faire le lien avec les autres politiques déployées, comme les actions du Plan d'action Cit'ergie 2018-2022, du Plan d'action biodiversité 2020-2024, du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2020-2024 ou encore du Plan local de l'habitat (PLH) 2017-2021.



## OUTILS

---

La feuille de route se décline en 8 défis thématiques, au sein desquelles ont été identifiées 140 actions. Les actions prévues et les cibles chiffrées permettent d'établir des critères de performance de la collectivité mais aussi de permettre aux autres acteurs d'identifier les sujets sur lesquels ils peuvent contribuer. Ces actions constituent une première étape dans la mesure d'impact que la ville travaille à approfondir. L'une des clefs de mise en œuvre de la feuille de route est aussi la formation des élus (séminaires de formation accompagnés de Comité 21), de l'administration et des habitants (grâce aux référents développement durable des Conseils de quartier et dans les écoles en partenariat avec Le Temps Presse). Enfin, le rattachement de la feuille de route aux labels (Cit'ergie, écoproprié, etc.) et aux politiques nationales dans lesquelles la ville est engagée (Contrat de ville, Action cœur de ville, etc.) permet d'assurer la cohérence des actions menées et l'engagement des agents au quotidien.





## Le Partenariat Français pour l'Eau

### Une plateforme pour que l'eau constitue une priorité dans les politiques de développement durable

#### AMBITION

Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) est une association à but non lucratif, créée en 2007 lors de la Journée Mondiale de l'Eau. Il porte depuis bientôt 15 ans un plaidoyer au niveau international pour que l'eau constitue une priorité dans les politiques du développement durable et favorise les échanges entre les savoir-faire français et ceux des autres pays. Le PFE vise à faire connaître et à promouvoir sur le plan international l'approche et l'expertise françaises en matière de gestion de l'eau : une approche particulière car résolument multi-acteurs et toujours innovante depuis sa mise en place dans les années 60 en France. L'association rassemble aujourd'hui près de 200 membres, acteurs publics et privés de l'eau, qui sont à l'image de la gestion de l'eau en France.

#### CONVICTION

Investi depuis les négociations internationales autour de l'adoption des ODD et convaincu que l'eau est une priorité pour toutes les politiques de développement durable, le PFE s'est rapidement engagé pour la réalisation de l'Agenda 2030 rappelant que l'eau est essentielle aux 17 objectifs. Le PFE contribue, en raison de l'importance de ce nouveau référentiel aux yeux de ses représentants et en plus de ses missions internationales, à la diffusion des ODD en France.

#### APPROCHE/OUTILS

Pour que les acteurs de l'eau intègrent les ODD dans leurs stratégies et activités, le PFE, en collaboration avec les agences de l'eau et les promotions 2019 et 2020 de la Junior entreprise de l'École Polytechnique, a développé *Water4allSDGs*<sup>®</sup>, une application web qui permet d'analyser un projet, une politique ou une stratégie du domaine de l'eau par rapport aux 17 ODD sans aucune connaissance de ces derniers.

#### IMPACTS

L'impact peut être négatif, neutre ou positif, mais donne une vision d'ensemble sur l'empreinte ODD des projets. *Water4allSDGs*<sup>®</sup> est utilisable aux échelles locale, régionale ou nationale. A ce stade, seuls certains acteurs sont sollicités pour tester l'application qui a pour vocation d'être proposée à l'ensemble des membres du PFE et qui pourrait être adaptée à d'autres domaines que celui de l'eau.





## Une PME historiquement engagée pour le développement durable

### AMBITION

Entreprise familiale spécialisée dans des solutions de transports de produits et marchandises, celle-ci se caractérise par une grande exigence de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement. Son cœur de métier est le transport de produits à fort enjeu industriel en véhicules légers pour des missions sur mesure 24/24. L'équipe propose ses services de taxi colis, course express ou encore de transport urgent principalement sur une longue distance. C'est en moyenne 13 millions de kilomètres parcourus par an par les « Pilotes » de l'entreprise qui possède une flotte de 120 véhicules thermiques (Euro 6) et une dizaine de véhicules électriques, électriques à pile hydrogène et au bioéthanol et ce depuis de nombreuses années.

### CONVICTION

La question de l'impact carbone est donc au centre des préoccupations de CETUP. Dès la création de l'entreprise en 1988, Laurence et Jean-Pierre Capossele souhaitaient avoir une démarche responsable à leur échelle et plus globalement à celle de la filière du transport de marchandises. Convaincue personnellement de l'intérêt des ODD, Laurence Capossele a décidé d'intégrer le cadre de l'Agenda 2030 tant dans la gestion de la flotte de l'entreprise que dans la gestion des ressources humaines. Toutes les parties prenantes de l'entreprise sont impliquées dans ce projet.

### APPROCHE

Les dirigeants ont, depuis la création, mis en place un management basé sur une conviction forte : de meilleures conditions de travail entraînent une meilleure qualité de travail. Grâce à la norme ISO, ils ont construit un système de gestion basé sur leurs valeurs (sécurité, qualité, image, développement durable, développement sociétal) qu'ils ont ensuite associé aux ODD. L'entreprise a fait ressortir 4 piliers prioritaires (la sécurité, la soutenabilité, l'innovation et la santé) après une analyse fine des 169 cibles des ODD.

### MÉTHODE

Concrètement, les collaborateurs sont sensibilisés quotidiennement aux ODD, des formations à l'éco-driving ou au « mieux manger » sont proposées aux chauffeurs ; les 9 départements de l'entreprise ainsi que les comités de direction se fondent sur l'outil ISO qui intègre pleinement les ODD.

### IMPACTS

Les ODD, associés au management par les valeurs, ont permis d'embarquer la totalité de l'entreprise derrière une démarche plus soutenable. Pour preuve, le turn-over moyen de 1,5 par an dans le domaine du transport est de 7 ans chez CETUP.



# Le Groupe Schneider Electric

**Permettre à chacun d'utiliser au mieux notre énergie et nos ressources en conciliant progrès et développement durable pour tous**



## AMBITION

Schneider Electric est une société multinationale française créée en 1836. Elle est spécialiste et leader mondial des solutions numériques d'énergie et des automatisations pour l'efficacité énergétique et la durabilité. Le groupe est présent dans 100 pays et emploie plus de 130000 personnes. L'engagement est l'un des principes cardinaux de cette entreprise. Schneider Electric SE fait partie de l'indice ASPI Eurozone (Advanced Sustainable Performance Indices) et est signataire du Global Compact des Nations Unies.

## CONVICTION

Le président Jean-Pascal Tricoire, a été, durant deux mandats, président du Global Compact France et entame son deuxième mandat comme membre du Conseil d'administration de l'UN Global Compact présidé par Antonio Guterres. Compte tenu du lien entre ce réseau mondial et la promotion des ODD, l'implication de son président a été un élément déclencheur de cette mobilisation en faveur des ODD. Cette entreprise mondiale souhaite être à la pointe de l'innovation.

## APPROCHE

Schneider Electric prend en compte les ODD comme outil d'aide à la décision. L'outil de pilotage de la durabilité, *le Schneider Sustainability Impact*, publié chaque trimestre, est pensé pour répondre aux ODD et la mesure de sa performance est l'un des indicateurs qui concourt à toutes les rémunérations variables : 20% de l'intéressement de tous les salariés français, 20% de la part variable de rémunération des 60000 managers du Groupe dans le monde, 20% des actions de performance que reçoivent 3000 leaders ou contributeurs exceptionnels à la performance de l'entreprise. En 2020, cela a représenté 100 M€ de rémunération. L'entreprise s'est fixé 6 engagements à échéance 2025 qui fondent sa stratégie en s'appuyant sur les ODD.

## OUTILS

A partir des engagements pris par l'entreprise, les ODD concernés sont identifiés et traduits en des mesures concrètes qui permettent de montrer l'impact et les progrès. Chaque ODD est traité individuellement.



SCHNEIDER  
SUSTAINABILITY  
2021-2025  
IMPACT

<b>CLIMAT</b> 	<ol style="list-style-type: none"><li>1 Développer nos revenus avec un <b>impact positif pour l'environnement jusqu'à 80% de notre chiffre d'affaires</b></li><li>2 Accompagner nos clients afin qu'ils économisent ou évitent <b>800 millions de tonnes d'émissions de CO2</b></li><li>3 S'assurer que nos <b>1000 fournisseurs stratégiques réduisent de 50% leurs propres émissions de CO2</b></li></ol>
<b>RESSOURCES</b> 	<ol style="list-style-type: none"><li>4 Porter à <b>50% la part de matières premières durables</b> dans nos produits</li><li>5 Nous mobiliser pour que 100% de <b>nos emballages primaires et secondaires soient exempts de plastiques à usage unique et utilisent du carton recyclé</b></li></ol>
<b>CONFIANCE</b> 	<ol style="list-style-type: none"><li>6 Garantir que 100% de nos fournisseurs stratégiques assurent un <b>travail décent à leurs salariés</b></li><li>7 <b>Mesurer le niveau de confiance de nos collaborateurs</b> pour signaler des comportements contraires à notre Charte de Confiance</li></ol>
<b>ÉGALITE</b> 	<ol style="list-style-type: none"><li>8 <b>Accroître la diversité femme/homme</b>, de l'embauche aux managers juniors et intermédiaires, et aux équipes de dirigeants (50/40/30)</li><li>9 <b>Apporter l'accès à une électricité verte</b> pour 50 millions de personnes</li></ol>
<b>GÉNÉRATIONS</b> 	<ol style="list-style-type: none"><li>10 <b>Créer des opportunités pour la prochaine génération</b> - Doubler les possibilités de recrutement de stagiaires, alternants et jeunes diplômés</li><li>11 <b>Former 1 million de personnes défavorisées</b> à la gestion de l'énergie</li></ol>
<b>LOCAL</b> 	100% des Présidents de Pays et de Zones de Schneider Electric définissent <b>3 engagements locaux</b> impactant leurs communautés en cohérence avec nos transformations durables

## IMPACTS

Les objectifs sont définis jusqu'à 2025. En 2024, un point d'étape sera l'occasion de préparer 2030 dans une démarche managériale qui s'appuie sur les remontées de projets portés par les salariés. Si les ODD sont une part intégrante de la stratégie de Schneider Electric, à ce jour, l'impact négatif ou encore sur d'autres ODD n'est pas pris en compte.



# Le collège Vincent Van Gogh



## Premier collège ODD de France

### AMBITION

Le collège Vincent Van Gogh accueille près de 700 élèves de l'académie de Nancy-Metz. L'Éducation au développement durable est devenue un projet fédérateur de l'établissement à partir de son entrée, en septembre 2011, dans le programme international Eco-École, porté en France par l'association Teragir. Il s'est encore étoffé avec l'entrée dans le réseau des écoles associées de l'UNESCO en septembre 2015 et par le fait que le collège Vincent Van Gogh ait été l'un des dix établissements scolaires français retenus pour participer au projet pilote de l'UNESCO, sur l'action institutionnelle globale en vue de l'éducation au changement climatique.

### CONVICTION

Les ODD sont une boussole avec des objectifs mondiaux qui permettent à chacun de prendre conscience de l'interconnexion des enjeux et des peuples. Ils sont également un langage commun et universel qui permet de se rendre compte que le développement durable ne se limite pas à la protection de l'environnement. Les ODD sont également un « ciment » pour les différents projets de l'établissement car tous les projets du collège sont en lien avec plusieurs ODD. C'est pour cela que le principal du collège, M. Claude Schmitt, a souhaité que l'établissement soit maintenant nommé « Collège ODD Vincent Van Gogh ».

### APPROCHE

Au collège Vincent Van Gogh l'éducation au développement durable passe par l'acquisition de connaissances mais pas seulement. Elle doit être concrète et se faire par l'action à deux niveaux :

- en agissant dans des projets interdisciplinaires de classe, permettant aux élèves de s'engager dans des ateliers ou par l'intermédiaire des éco-délégués ;
- en informant avec la webradio Eco Radio ou lors des journées à thèmes mises en place dans l'établissement et coordonnées par la vie scolaire.

### WEBRADIO

Très rapidement le besoin s'est fait ressentir de communiquer en interne comme en externe sur ce projet fédérateur. L'établissement a mis en place différentes expérimentations de communication comme une lettre d'information numérique, un journal télévisé interne au collège pour finalement choisir de développer une webradio. Eco Radio, créée au premier trimestre de l'année scolaire 2013/2014, était au départ très centrée sur les actions menées dans l'établissement avant de devenir un réel média scolaire qui diffuse des informations allant du local à l'international avec une ligne éditoriale qui s'articule autour des ODD. Le partenariat avec ONU Info a permis de développer l'ouverture à l'international et de réaliser régulièrement des podcasts en lien avec des journées internationales célébrées par les Nations Unies.





## Les Citoyens de l'Anneau



**Un collectif qui partage un socle de valeurs communes et l'envie de contribuer à l'intérêt général en s'appuyant sur les ODD**

### AMBITION

Les Citoyens de l'Anneau est un collectif de 40 citoyennes et citoyens de plusieurs pays francophones qui se sont rencontrés grâce aux réseaux sociaux par l'intermédiaire de Pierre Klein alias *Dédé le Clown*. Il accueille tout citoyen souhaitant connaître et/ou agir dans le cadre de l'Agenda 2030. Ce forum citoyen n'a pas de statut juridique.

### CONVICTION

Les Citoyens de l'Anneau ont la conviction que la réalisation de l'Agenda 2030 passera par la contribution de chacun, à commencer par celle des citoyens. Ce collectif se donne ainsi quatre objectifs : (i) constituer une communauté francophone au travers des ODD pour apprendre aux citoyens à se connaître, s'entraider, chacun avec sa mobilisation personnelle ; (ii) promouvoir l'engagement citoyen à se mobiliser pour une grande cause commune qui dépasse les frontières ; (iii) diffuser des actions de citoyens engagés qui transmettent des valeurs humanistes, de collaboration et de solidarité ; (iv) et fédérer par l'engagement citoyen individuel ou d'une organisation privée ou publique.

### APPROCHE

Tout citoyen peut se référer ou référencer le collectif dans le respect de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des règles de bienveillance et de reconnaissance des diversités lorsqu'il parle des Citoyens de l'Anneau. Le groupe des Citoyens de l'Anneau peut être librement suivi par des organisations privées et publiques qui œuvrent conformément aux principes des ODD, notamment de l'ODD 17 sur les partenariats. La construction du collectif s'inspire d'une démocratie participative et transversale : la gouvernance est assurée par un Comité de pilotage, organe décisionnel regroupant les membres fondateurs ouvert à 20 citoyens cooptés, qui établit un règlement intérieur établissant les règles de gouvernance et le renouvellement de sa représentativité, dont la nomination d'un bureau exécutif.

### OUTILS

Le collectif souhaite (i) constituer une base de données de toutes les actions de développement Durable, sur un outil de réseau social du monde du logiciel Libre ; (ii) relier les citoyens grâce à un outil CRM consultable, modifiable, respectueuse de la vie privée, géolocalisée, permettant la constitution d'un réseau de citoyens engagés ; (iii) promouvoir au travers d'un site internet, les connaissances, les acteurs, les témoignages de citoyens, des articles des ONG et tout acteur qui œuvre pour le développement durable ; (iv) mettre en œuvre des outils de communication : chaîne PeerTube afin de développer des reportages, interviews ; une plateforme web de communication événementielle « Mobilizon » ; (v) diffuser sur tous les réseaux sociaux en recherchant à promouvoir ceux hors GAFAM, visant à constituer des outils que pourra s'approprier tout citoyen de la Francophonie, (vi) la constitution d'un Label d'actions citoyennes exemplaires



s'inscrivant dans l'Agenda 2030 ; (vii) et créer une école citoyenne de Reporters ODD pour l'action citoyenne.

## IMPACTS

---

La constitution d'une communauté de l'action où la pensée altruiste pour l'intérêt général prime sur les rapports concurrentiels. Les forces résident dans la multiplicité des engagements citoyens, des compétences, des territoires et des enjeux et la démultiplication de la diffusion de l'action dans un réseau de femmes et d'hommes libres partageant une vision à l'horizon 2030 et plus. Les faiblesses reposent sur l'inertie de l'engagement du don de soi des citoyens pour qui engagement rime avec confiance. Les perspectives envisagées sont de développer un partenariat multi-acteurs où l'initiative individuelle est reconnue comme un moyen essentiel, aux côtés des organismes institutionnels, pour restaurer une vision commune du vivre, produire, consommer ensemble dans l'objectif du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) du Développement Humain et apporter une réponse au bien-être des citoyens du Monde.

# Les Rencontres du Développement Durable (RDD) par l'Institut Open Diplomacy



**Un rendez-vous annuel qui structure le débat public autour des ODD**

## AMBITION

Créées par l'Institut Open Diplomacy en 2020, think tank transpartisan indépendant et pluridisciplinaire, Les RDD ont pour ambition de permettre à tous les citoyens de s'emparer des enjeux de la transition écologique et solidaire en créant un rendez-vous démocratique annuel avec les décideurs et les penseurs du développement durable. Lancées en 2020, sous le Haut Patronage du Président de la République Emmanuel Macron, elles ont ainsi pour vocation de réaliser, chaque année, l'état d'avancement de l'Agenda 2030.

## CONVICTION

Selon l'Institut Open Diplomacy, les objectifs de développement durable tracent une voie claire pour gagner la paix sociale comme la paix internationale. Cette grammaire, qui donne sa place à tous les acteurs, du global au local, du public au privé, maximise l'impact de chacun en formant un tout décisif pour « construire le monde d'après ».

## APPROCHE

Les RDD incarnent pleinement la philosophie des ODD. Elles ont vocation à « ne laisser personne de côté » en se rendant accessibles à toutes et tous, sur le territoire et en live pour permettre au plus grand nombre d'échanger directement avec les dirigeants et experts du développement durable. Elles s'inscrivent dans la dimension multi-échelles des ODD, en ayant lieu chaque année, juste après le débat général de l'Assemblée générale de l'ONU afin de pouvoir articuler ses réflexions avec ce qui se joue à l'échelle mondiale et en se tenant à l'échelle locale, dans chaque région française. Les RDD reflètent également le caractère multi-acteurs des ODD en rassemblant des partenaires et intervenants très variés – issus du monde politique, de l'entreprise, universitaire, de l'administration et de la société civile – et légitimes pour structurer le débat public autour du développement durable.

## OUTILS

La deuxième édition des RDD, organisée sur 10 jours, comptabilise la tenue de 80 conférences rassemblant 323 orateurs, 75 partenaires (de l'enseignement supérieur, des institutions publiques, des entreprises engagées, des associations et ONG spécialistes et des médias), 6800 participants issus de 665 communes.

## IMPACTS

Les RDD permettent de créer un espace de débat public annuel autour de la progression de la France dans la réalisation de l'Agenda 2030. Ce sont 33000 visiteurs qui se sont rendus sur le site de l'Institut et 13000 vues sur sa chaîne Youtube. Ce rendez-vous, qui incarne pleinement la logique de l'ODD 17, permet à la fois de démocratiser l'Agenda 2030, de faire dialoguer les acteurs de la communauté ODD mais également d'optimiser les efforts de chacun, en toute complémentarité, pour réaliser nos 17 priorités mondiales.





## ET APRÈS ?

Depuis 2019, la Feuille de route de la France nous attend. Il est temps de la sortir de la boîte à gants, de la remettre à jour en nous assurant qu'elle comporte bien des objectifs clairs, ambitieux et atteignables dans les délais qui nous sont impartis. Pour ce faire, nous avons besoin d'un pilote avec une parfaite compréhension des enjeux, qui croit dans l'absolue nécessité d'une approche systémique et collégiale, pour l'atteinte de ce cap universel déterminant qu'est l'Agenda 2030.

C'est le moment de relancer les groupes de travail qui avaient contribué à sa version initiale, de s'appuyer sur des communautés d'acteurs impliqués et moteurs, de créer des coalitions pour la challenger et d'envisager de nouvelles pistes pour son déploiement à 360 degrés.

A cet égard, il conviendrait de consulter systématiquement les enfants et la jeunesse conscients des enjeux du présent et de leur impact sur le futur. De plus, l'intelligence artificielle et les nouvelles technologies pourraient renforcer les outils dont nous disposons et qui pour certains sont encore très artisanaux. Ensuite, nous devons réinterroger certains indicateurs de gouvernance, comme le PIB, sur lesquels nous nous appuyons et qui ne sont plus adaptés aux évolutions de notre société. De même, les méthodes et indicateurs permettant de mesurer l'impact de nos actions mériteraient d'être retravaillés à la lumière des ODD.

Nous avons un rendez-vous lors du 7<sup>ème</sup> anniversaire de l'adoption de l'Agenda 2030 en septembre prochain : l'occasion de faire campagne pour les ODD afin de les démocratiser et de procéder à la mise en œuvre de la Feuille de route de la France, une étape charnière pour la partager, la déployer, encourager les synergies et les alliances.

Nous serons à mi-chemin dans la réalisation de l'Agenda 2030. Ce sera le moment opportun pour lancer la revue nationale volontaire de la France qui sera présentée au Forum politique de haut niveau en 2023 et de consolider de façon transparente et constructive les contributions du Gouvernement, du Parlement, des corps intermédiaires, de la société civile dans toutes ses composantes et sa diversité, du secteur privé, de l'enseignement, des territoires. L'opportunité pour notre pays d'être pionnier, moteur et exemplaire dans un projet qui doit nous permettre de prendre soin de la planète et de l'humanité sans laisser personne de côté.







## REMERCIEMENTS

Ce document est le fruit d'une concertation de plus de cinq mois avec des interlocutrices et interlocuteurs aussi différents que complémentaires, qui partagent la même envie d'œuvrer pour l'intérêt général. Quels que soient leur engagement ou fonction, je tiens à les remercier très chaleureusement pour leur disponibilité et leurs contributions, qui ont nourri ma réflexion.

Mes très sincères remerciements vont au Premier ministre, Jean Castex et à la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en me confiant cette mission. Merci également au porte-parole du Gouvernement, Gabriel Attal, qui m'a toujours soutenue dans mes projets en ma qualité de députée.

Toute ma gratitude à Alexandra Rivalain, Romain Plusse et Agnès Copin, mon équipe parlementaire qui m'a épaulée tout au long de cette mission et pour son précieux investissement à mes côtés.

Je souhaite également remercier le Commissariat général au développement durable pour son soutien et tout particulièrement Emma Pianetti, chargée de mission Agenda 2030, le cabinet du Premier ministre et celui de la ministre de la Transition écologique.

Je remercie toutes celles et tous ceux dont j'ai croisé le chemin depuis 10 ans avec lesquels j'ai travaillé ou tout simplement échangé sur les enjeux liés aux ODD.

Merci à vous, qui avez pris le temps de lire ce rapport et qui vous en saisissez.



## SOURCES

### Articles

Angotti Philippe, Comier Benoît, *Contribution de France urbaine pour un plan de relance écologique et sociale*, mai 2020

Barchiche Damien, IDDRI, *Réaliser l'Agenda 2030 pour le développement durable : indispensable horizon pour la sortie de crise, mais comment faire ?*, 2020

B&L évolution, *Entreprises engagées pour les ODD, quelles pratiques se démarquent ?*, 2017

International Capital Market Association (ICMA), *Bond Market Size*, 2020

Novethic, *Entreprise « la plus durable » au monde, schneider electric est devenu un modèle mondial*

Zaouati Philippe, *Finance durable : un enjeu essentiel pour la transition écologique, bilan du quinquennat et perspectives*, Terra Nova, 2021

### Déclaration

Unesco, *Déclaration de Berlin sur l'Éducation au développement durable*, mai 2021

### Discours

Guterres Antonio, secrétaire général de l'ONU, discours du 13 juillet 2021, New-York

Macron Emmanuel, président de la République française, discours *Le financement du développement à l'heure du COVID-19 et au-delà* du 28 mai 2020, Kingston

### Rapports et guides

Assemblée générale des Nations Unies, *Déclaration du Millénaire*, 8 septembre 2000

Assemblée générale des Nations Unies, *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, 18 septembre 2015

Assemblée de Gironde, *Rapport de redevabilité 2020 des engagements de développement durable en Gironde*, 7 décembre 2020

Berville Hervé, *Un monde commun, un avenir pour chacun*, août 2018

Blanchard Olivier, Tirole Jean, *Les grands défis économiques*, 2021

Brimont Laura, Voituriez Tancrede, Vaillé Julie, *Pourquoi les ODD doivent devenir un enjeu du débat politique national*, 28 avril 2016

Boidin Dubrulle Marie-Hélène, Junique Stéphane, CESE, *Éradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030*, 26 juin 2016

Boucherand Sylvain, Bancourt Fanny, Benahmed Roumaissa, Prudhomme Camille, Louis Charles Adrien, BL-Evolution, *Entreprises engagées pour les ODD, quelles pratiques se démarquent ?*, 2017

Boucherand Sylvain, Cordano Emmanuelle, Laville Bettina, *RSE et objectifs de développement durable*, octobre 2018



Business et Sustainable Development Commission, *Better business, Better world*, janvier 2017

Cadart Thierry, CESE, *Favoriser l'engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable*, 27 octobre 2020

Chapron Jean-Paul, Dubost Coralie, Imalhayene Fella, Morandi Mariella, *Labels RSE - Accompagner les entreprises et donner confiance à leurs parties prenantes*, 30 novembre 2020

Comité 21, *Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises*, 4 décembre 2019

Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), *Relevé de conclusions*, 8 février 2018

Commissariat général au développement durable, *Etat des lieux de la France - Transformer la société par les objectifs de développement durable*, 2020

Conseil de l'Union européenne, *Une approche globale en vue d'accélérer la mise en oeuvre du programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 - Reconstruire en mieux après la crise de la COVID-19*, 22 juin 2021

Contractor Shaheen, Bloomberg Intelligence, *Analyzing Sustainable Development Goals*, 12 novembre 2019

Denmark, *Voluntary National Review*, 2021

Eurostat, *Sustainable development in the European Union*, 2021

*Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030*, septembre 2019

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), *6<sup>ème</sup> Rapport d'évaluation*, 2021

Global Compact, PwC, *Baromètre ODD et entreprise*, 2021

Global Compact, Bpifrance, Comité 21, CPME et Medef *PME : Des réponses à vos enjeux clés grâce aux objectifs de développement durable*, 2021

Global Compact, *Investissements et financements du secteur privé pour contribuer aux ODD - Etat des lieux des pratiques des acteurs économiques, perspectives et pistes de progrès*, 2020

Groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), *La déclinaison française des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable*, juin 2018

Hege Elisabeth, Barchiche Damien, Rochette Julien, Chabason Lucien, Barthélemy Pierre, IDDRI, *Premier bilan et conditions de succès pour l'Agenda 2030*, 2019

High-Level Expert Group on Sustainable Finance, *Financing a sustainable european economy*, 2018

Inter-Parliamentary Union, *Institutionnalisation des Objectifs de développement durable dans les travaux des parlements*

Le Rameau, Comité 21, Cités-Unies France, Convergences, la Fonda, le PNUD, CIRMA, *L'ODD 17, sens, décryptage, déclinaisons*, juillet 2021

Laville Bettina, Schönfeld Sarah, *Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises*, 4 décembre 2019



Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, *Innovier ensemble – stratégie de promotion des nouveaux modèles de l'économie sociale et inclusive à l'internationale*, 2016

Ministère de la Transition écologique et solidaire, Commissariat général au développement durable, *Rapport sur la mise en oeuvre des objectifs de développement durable à l'occasion de la revue nationale de la France au Forum politique de haut niveau sur le développement durable*, juillet 2016, New-York

Niort, *Feuille de route niortaise vers les ODD*, 2019

Poirson Brune, *Mission Education au Développement Durable : Propositions faisant suite au travail d'animation de la communauté des éco-délégués*, 2021

OECD, *A Territorial Approach to the Sustainable Development Goals: Synthesis report*, OECD Publishing, 2020

Rocher Bris, Mialon Anselme, *Rapport Rocher – Repenser la place des entreprises dans la société : bilan et perspectives deux ans après la loi Pacte*, octobre 2021

Trellu-Kane Marie, Mugnier Olivier, CESE, *Projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (Avis de suite)*, 10 septembre 2020

Von der Leyen Ursula, *Une Union plus ambitieuse, mon programme pour l'Europe*, septembre 2019

## **Livres**

Badré Bertrand, *Monney Honnie : Et si la finance sauvait le monde ?*, 2016

Heidsieck Charles-Benoît, *Projet (re)naissance : de l'économie d'alliance à la (re)découverte de notre lien commun*, Le Rameau, 2021

Zaouati Philippe, *La Finance verte commence à Paris*, Éditions rue Échiquier, 2018

## **Propositions de loi et Proposition de résolution**

De Temmerman Jennifer, *Proposition de loi relative à la prise en compte des objectifs de développement durable*, rejetée le 31 mars 2021

Kuric Aina, *Proposition de résolution relative à l'évolution de la Constitution afin de permettre l'intégration des objectifs de développement durable dans le processus législatif*, adopté le 26 novembre 2020

Racon-Bouzon Cathy, *Proposition de loi relative au développement de l'engagement collectif et des alliances innovantes au service de l'intérêt général sur les territoires pour une société durable*, déposée le 9 février 2021

Raphan Pierre-Alain, *Proposition de loi relative à un usage responsable de l'intelligence artificielle et des algorithmes au service des objectifs de développement durable*, déposée le 11 juin 2020

## **Divers**

Eurométropole de Strasbourg, *Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)*, 2021-2026

Finance durable : succès de la première émission d'obligation ODD de l'AFD pour un montant de 2 milliards d'euros, 21 octobre 2021



## Sites

Assemblée nationale :

[https://www2.assemblee-nationale.fr/instances/resume/OMC\\_PO763254/legislature/15](https://www2.assemblee-nationale.fr/instances/resume/OMC_PO763254/legislature/15)  
[https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3849\\_proposition-loi](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3849_proposition-loi)  
<https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/missionalliances-etatlieuxpartenariat.pdf>  
[https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3477\\_proposition-resolution](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3477_proposition-resolution)  
[https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3084\\_proposition-loi](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3084_proposition-loi)  
[https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3575\\_proposition-loi](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3575_proposition-loi)

CERISE :

<https://cerise-spm.org/sbs/>

Commissariat général au développement durable :

<https://www.agenda-2030.fr/a-la-une/actualites-a-la-une/article/la-france-en-transition-saison-2>

Fondation ELYX :

<https://elyx.noxaka.com/fondation-10togo-2/>

Groupe SOS :

<https://www.groupe-sos.org/2020/10/08/impact-tank-le-think-tank-dedie-a-levaluation-dimpact-dinnovations-positives/>

Institut national de la statistique et des études économiques :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2654964#consulter-sommaire>

Légifrance :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043898536/>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924>

Le Partenariat Français pour l'Eau :

<https://www.partenariat-francais-eau.fr/water4allsdgs/>

Les Rencontres du Développement Durable :

<https://www.les-rdd.fr>

Le RFSC :

[www.rfsc.eu](http://www.rfsc.eu)

Ministère de la Transition écologique :

<https://www.ecologie.gouv.fr/club-developpement-durable-des-etablissements-et-entreprises-publics>





# **ANNEXES**



Lettre du Premier ministre

Index

Liste des personnes auditionnées et rencontrées (par ordre chronologique)

Synthèse de la Feuille de route de la France

Tableau des outils

# Lettre de mission du Premier ministre

*Le Premier Ministre*

- 9 8 3 / 2 1 SG

Paris, le – 1 SEP. 2021

Madame la députée, *Florence*

En septembre 2015, les 193 États membres de l'organisation des Nations unies ont adopté l'Agenda 2030, qui établit le nouveau référentiel universel de développement durable au travers de 17 objectifs. L'Agenda 2030 structure une approche globale de la transformation de nos sociétés, en précisant un ensemble de cibles (169) et d'indicateurs (243 à l'échelle internationale). Cette démarche permet de suivre et attester des avancées réalisées par chaque pays et par la communauté internationale.

L'Agenda 2030 met l'accent sur le rôle des États tout comme sur celui de l'ensemble des parties prenantes (entreprises, collectivités, associations, secteur de la recherche et de l'enseignement...) pour l'atteinte des 17 objectifs de développement durable (ODD) et de leurs cibles.

Depuis 6 ans, en France, le référentiel universel des ODD a gagné en notoriété et il est utilisé par un nombre croissant de parties prenantes. Il est notamment fortement mobilisé par la communauté éducative qui y trouve un vecteur permettant de dépasser les approches strictement disciplinaires et de fournir aux jeunes un cadre de réflexion sur l'ensemble des problématiques sociétales. Plusieurs collectifs d'acteurs, d'entreprises, d'associations ou de collectivités structurent un important travail de sensibilisation et de mobilisation en faveur de l'Agenda 2030. Chaque année, l'anniversaire de l'adoption de l'Agenda 2030 donne l'occasion de repérer de nouveaux acteurs engagés en ce sens. On peut constater une forte émulation entre acteurs qui se disent prêts à coopérer et à travailler ensemble et qui souhaitent voir s'instaurer des cadres collectifs de réflexion et de mobilisation.

Les parlementaires, de leur côté, ont acté l'importance de ce référentiel dans le cadre de la loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, plus particulièrement son article 3. D'autres propositions visant à inscrire ce référentiel dans la loi ont été étudiées et largement débattues lors des discussions sur le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets. Ces débats, auxquels vous avez contribué, traduisent des avancées dans la société française dont je me félicite.

...

Madame Florence PROVENDIER  
Députée  
Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75007 PARIS



La France s'est engagée dans cet Agenda 2030 en co-construisant sa feuille de route avec les acteurs et en instituant celle-ci comme nouvelle stratégie nationale de développement durable. Celle-ci met l'accent sur 6 enjeux transversaux : inégalités, nouveaux modèles économiques sobres en ressources, apprentissage tout au long de la vie, santé et agriculture, innovation et participation dans les territoires et enfin relations internationales.

L'appropriation du référentiel et surtout sa mise en œuvre suscitent cependant encore des interrogations. Les cibles et indicateurs sont valables à l'échelle des nations mais sont parfois difficiles à décliner aux différentes échelles d'action et pour chaque acteur. L'Agenda 2030 est à la fois un programme ambitieux par sa globalité nécessitant la mobilisation de tous mais aussi un défi quant à son appropriation par l'ensemble des acteurs. La capacité de ceux-ci à construire des programmes d'actions concrets en référence aux ODD et à mesurer leurs impacts reste à ce stade limitée. Le référentiel est souvent utilisé de manière partielle par les parties prenantes les plus impliquées, chacune se retrouvant engagée en faveur d'un ou de quelques ODD, mais plus rarement en prenant en compte la portée d'ensemble du dispositif.

L'enjeu d'un partenariat multi-acteurs, structuré, tourné vers l'action et pérenne, pour atteindre les ODD, reste donc posé.

Dans le même temps, d'autres pays font état d'expériences intéressantes pour renforcer l'appropriation des ODD par les parties prenantes. Ainsi dès 2017, la Finlande a adopté un plan national de mise en œuvre de l'Agenda 2030, élaboré dans le cadre d'une coopération entre tous les ministères, la société civile, le secteur privé et le milieu universitaire. Une Commission nationale du développement durable permet que toutes les parties prenantes soient représentées. Elle a obtenu un statut permanent, et son mandat a été élargi à la mise en place d'un système de suivi. De plus, de nouvelles ressources humaines ont été affectées par le bureau du Premier ministre à la mise en œuvre du plan.

Autre cas, en juin 2018, le gouvernement espagnol avait positionné l'Agenda 2030 parmi les priorités de sa politique étrangère. Conformément à son plan d'actions pour le développement durable présenté à New York en juillet 2018, la gouvernance de l'Agenda reposait sur la création d'un Haut-commissariat pour l'Agenda 2030, d'un Conseil consultatif pour le développement durable, sur la coordination entre les trois niveaux de l'administration publique et sur la mise en place d'une commission mixte Congrès-Sénat pour le suivi.

Au regard de ces éléments, je souhaite vous confier la mission de proposer des éléments de structuration du mouvement autour des ODD, de mobilisation des acteurs et de construction de coalitions sur les enjeux stratégiques de la France afin de renforcer la mise en œuvre de la feuille de route de la France.

À cet effet, vous interrogerez les acteurs de la société civile française (associations, collectivités territoriales, entreprises, « think-tanks ») impliqués dans les ODD, ainsi que les collectifs ou les organisations nationales représentatives de ces secteurs. Vous vous appuierez sur des cas inspirants d'autres États européens, pour identifier les conditions nécessaires pour réussir la structuration de mouvements multi-acteurs autour des ODD, notamment par une bonne articulation des gouvernements et de la société civile.

Vos propositions pourront être mobilisées pour nourrir une revue nationale volontaire que la France présenterait dans le cadre du forum politique de haut niveau sur le développement durable. Elles renforceront le bilan de la France pour le prochain sommet des chefs d'État et de gouvernement en septembre 2023.

3.

Pour conduire l'ensemble de vos travaux, vous bénéficierez de l'appui des services du ministère de la transition écologique et en particulier du Commissariat général au développement durable.

Vous veillerez à élaborer vos recommandations dans le respect des règles d'indépendance, d'impartialité et d'objectivité qui s'imposent au titre de la loi n° 2013 907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique et à m'informer des éventuelles mesures prises à cet effet.

Un décret vous nommera, en application de l'article L.O. 144 du code électoral, parlementaire en mission auprès de Mme Barbara POMPILI, ministre de la transition écologique.

Je souhaite pouvoir disposer d'un rapport d'étape à la fin du mois de novembre 2021 et de votre rapport final au plus tard six mois après votre nomination.

Je vous prie d'agréer, Madame la députée, l'expression de mes respectueux hommages.

*Très amicalement*



Jean CASTEX



## Index

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie  
AFD : Agence française de développement  
AIODD : Alliance internationale des objectifs de développement durable  
ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires  
APD : Aide publique au développement  
CCAS : Centre communal d'action sociale  
CCI : Chambre de commerce et d'industrie  
CDDEP : Club développement durable des établissements et entreprises publics  
CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement  
CESE : Conseil économique social et environnemental  
CETUP : Compagnie européenne de transports uniques personnalisés  
CFE-CGE : Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres  
CGDD : Commissariat général au développement durable ou Commissaire général au développement durable  
CGE : Conférence des grandes écoles  
CICID : Comité interministériel de la coopération internationale et du développement  
CII : Crédit d'impôt innovation  
CIR : Crédit d'impôt recherche  
CIRRMA : Conférence inter-régionale des réseaux régionaux multi-acteurs  
CIRSES : Collectif pour l'intégration de la responsabilité sociétale et du développement durable dans l'enseignement supérieur  
CNDSI : Conseil national pour le développement et la solidarité  
CNIS : Conseil national de l'information statistique  
CNRS : Centre national de la recherche scientifique  
COG : Conventions d'objectifs et de gestion  
COM : Contrats d'objectifs et de moyens  
COP : Conférence des parties  
CoP : Contrat d'objectifs et de performance  
COVAX : *COVID-19 Vaccines Global Access*  
CPF : Compte personnel de formation  
CPU : Conférence des présidents d'université  
CRTE : Contrat de relance et de transition écologique  
CSE : Comité social et économique  
DD&RS : Label Développement Durable et Responsabilité Sociétale  
DDAT : Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire  
DG REFORM : *Directorate-General for Structural Reform Support*  
DIDD : Délégué interministériel au développement durable  
DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
E3D : Établissement en démarche de développement durable  
EDD : Éducation au développement durable  
EFRAG : *European Financial Reporting Advisory Group*  
ESG : Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance  
ESS : Économie sociale et solidaire  
ETI : Entreprise de taille intermédiaire



FMI : Fonds monétaire international  
FPHN : Forum politique de haut niveau pour le développement durable  
HFDD : Haut fonctionnaire au développement durable  
IDDRI : Institut du développement durable et des relations internationales  
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques  
INSP : Institut national du service public  
IRA : Instituts régionaux d'administration  
ISR : Label investissement socialement responsable  
JADE : Jeunes ambassadrices et ambassadeurs des droits des enfants  
JAODD : Jeunes ambassadrices et ambassadeurs des objectifs de développement durable  
JOP : Jeux olympiques et paralympiques  
MC : Ministère de la Culture  
MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères  
MEDEF : Mouvement des entreprises de France  
MTE : Ministère de la Transition écologique  
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques  
ODD : Objectifs de développement durable  
OMD : Objectifs du millénaire pour le développement  
ONG : Organisation non gouvernementale  
ONU : Organisation des Nations Unies  
PFE : Partenariat français pour l'eau  
PIA : Plan d'investissement d'avenir  
PIB : Produit intérieur brut  
PME : Petite ou moyenne entreprise  
PNR : Programme national de réforme  
PNU : Parc naturel urbain  
PNUD : Programme des Nations unies pour le développement  
RESES : Réseau étudiant pour une société écologique et solidaire  
RDD : Rencontres du développement durable  
RFSC : *Reference Framework for Sustainable Cities*  
RIM : Réunion interministériel  
RNV : Revue nationale volontaire  
RSE : Responsabilité sociétale des entreprises  
RSO : Responsabilité sociétale des organisations  
SCoT : Schéma de cohérence territoriale  
SDES : Service de la donnée et des études statistiques  
SDSN : *Sustainable Development Solutions Network*  
SEDD : Semaine européenne du développement durable  
Sid : Système d'information décisionnel  
SNU : Service national universel  
SPASER : Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables  
SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires  
TPE : Très petite entreprise  
UE : Union européenne  
UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture



UNRIC : Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe Occidentale – *United Nations Regional Information Center*



# Liste des personnes auditionnées et rencontrées (par ordre chronologique)

## Commissariat général au développement durable

- M. Thomas Lesueur, commissaire général
- M. Martin Bortzmeyer, chef de la délégation
- Mme Sandrine de Lahondès, adjointe au chef du département Transformation pour les objectifs de développement durable
- Mme Emma Pianetti, chargée de mission Agenda 2030 communauté et interministériel – Services publics écoresponsables

## Cabinet de la ministre de la Transition écologique

- M. Mehdi Mahammedi-Bouzina, conseiller parlementaire
- M. Guilhem Isaac-Georges, conseiller politique

## Fondation ELYX

- Mme Adeline Pilon, déléguée générale
- M. Yacine Ait Kaci, directeur artistique et stratégique

## Participation à l'anniversaire des ODD, La France en transition, organisé par le Commissariat Général au Développement Durable

- Bertrand Walckenaer, directeur général adjoint de l'Agence Française de Développement
- Sabine Roux de Bézieux, présidente de la Fondation de la mer

## Radio chrétienne francophone (RCF)

- M. Patrick Lonchamp, journaliste

## M. Pierre-Alain Raphan, député de l'Essonne

## Cellule sensibilisation de l'Agence Française de Développement

- Mme Caroline Castaing, responsable de la cellule sensibilisation
- Mme Stéphanie Beney, chargée de mission sensibilisation et campagne d'intérêt général

## Rencontres du développement durable – Open Diplomacy

- M. Arnaud Chaigneau, directeur de la communication et du marketing de Moho et Schoolab
- Mme Muriel Pénicaut, ambassadrice de France auprès de l'OCDE, ancienne ministre
- Mme Marie-France Lalonde, députée à la Chambre des communes du Canada, secrétaire parlementaire auprès de la ministre du Développement économique et des Langues officielles
- Mme Marion Darrietort, présidente de Entreprises & Progrès
- Dr. Sylvie Bénard, présidente de la Fondation Elyx, présidente de Paris Good Fashion, présidente de la Fondation AgroParisTech





- M. Patrick Artus, chef économiste de Natixis, co-auteur de *La Dernière Chance du capitalisme*

#### **La France s'engage**

- M. Damien Baldin, directeur général
- Mme Enora Hamon, directrice générale adjointe

#### **Materiality Reporting**

- Mme Dolorès Larroque, présidente

#### **Mirova**

- M. Philippe Zaouati, président-directeur général

#### **PricewaterhouseCoopers (PwC)**

- M. Jean-Philippe Duval, associé
- M. Florian Richard-Dap, directeur

#### **French Impact**

- Mme Stéphanie Goujon, directrice générale
- M. Catfish Tomei, responsable des relations institutionnelles

#### **Le Rameau**

- M. Charles-Benoît Heidsieck, président

#### **Groupe L'Oréal**

- Mme Charlotte de Tilly, vice-présidente en charge de la responsabilité de l'entreprise
- Mme Rachel Barré, responsable du leadership environnemental
- Mme Julie Vallat, responsable des Droits Humains

#### **France Stratégie**

- M. Gilles de Margerie, commissaire général
- Mme Bérengère Mesqui, directrice du département "développement durable et numérique"
- Mme Hélène Garner, directrice du département "travail, emploi, compétence"
- M. Gilles Bon-Maury, secrétaire permanent de la plateforme RSE

#### **Association 4D**

- M. Benoit Simon, président
- Mme Vaia Tuuhia, déléguée générale

#### **Groupe SOS**

- M. Jean-Marc Borello, président du directoire
- Mme Marion Zemanik, directrice générale du développement durable et des achats



### **Groupe Caisse des dépôts**

- Mme Nathalie Lhayani, directrice de la politique durable, direction des Finances
- Mme Patricia Blanchandin, conseillère relations institutionnelles

### **Climate Chance**

- M. Ronan Dantec, sénateur et président de l'association

### **Groupe Rocher**

- M. Jean-David Schwartz, directeur général adjoint
- M. Claude Fromageot, directeur du développement responsable et secrétaire général de la Fondation Yves Rocher

### **PikPik environnement**

- Mme Kaméra Vesic, fondatrice et directrice générale

### **La Fonda**

- Mme Charlotte Debray, déléguée générale

### **Comité 21**

- Mme Bettina Laville, présidente

### **Haut Conseil français de la télésanté**

- Mme Ghislaine Alajouanine, présidente
- Mme Isa Bouglime, directrice des Affaires publiques / partenariats santé & assurance de l'entreprise Hoya Seiko

### **AXA Climate**

- M. Antoine Denoix, président-directeur général
- M. Antoine Yeretian, directeur développement d'AXA Climate School

### **Véolia**

- Mme Armelle Perrin-Guinot, directrice adjointe en charge des engagements sociaux
- Mme Marie-Thérèse Suart-Fioravante, directrice des relations institutionnelles

### **Cabinet de la secrétaire d'Etat chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable**

- Mme My-Lan Nguyen, conseillère parlementaire et relations aux élus locaux
- Mme Mariella Morandi, conseillère économie responsable

### **Utopies**

- Mme Elisabeth Laville, fondatrice et présidente

### **Sulitest**

- M. Jean-Christophe Carteron, secrétaire général

### **Desk France et Monaco du Centre régional d'information des Nations unies pour l'Europe occidentale (UNRIC)**

- Mme Fabienne Pompey, directrice



### **Focus 2030**

- M. Fabrice Ferrier, co-fondateur et directeur

### **Global Compact France**

- M. Nils Pedersen, délégué général
- M. Gilles Vermot Desroches, vice-président sénior de Schneider Electric et vice-président du Global Compact France
- Mme Delphine Lalu, directrice du département RSE de AG2R

### **Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI)**

- M. Damien Barchiche, directeur du programme Gouvernance du développement durable
- Mme Elisabeth Hege, chercheuse senior du programme Gouvernance et Financement du développement durable au ministère de la Transition écologique et solidaire

### **Centre national d'études spatiales (CNES)**

- Mme Laurence Monnoyer-Smith, directrice du développement durable et ancienne commissaire générale au développement durable

### **Axylia**

- M. Vincent Auriac, président
- M. David Garbous, fondateur et président de Transformation Positive

### **Association des Maires de France (AMF)**

- M Alexandre Touzet, président de l'association Notre Village, vice-président du Conseil départemental d'Essonne et Maire de Saint-Yon (Essonne)
- Mme Gwenola Stephan, responsable de la mission développement durable

### **Open Diplomacy**

- M. Thomas Friang, fondateur et directeur général

### **Parliamentarians for Global Goals**

- Mme Kirsten Brosbol, ancienne ministre danoise de l'environnement, fondatrice et présidente du Do-Tank *2030 Beyond* et de l'association *Parliamentarians for Global Goals*

### **22<sup>ème</sup> siècle**

- M. Raphaël Bosch Joubert, président-directeur général

### **ONU Femmes**

- Mme Carlotta Gradin, vice-présidente plaidoyer
- Mme Doris Marchand, chargée de plaidoyer

### **Commission nationale finlandaise du développement durable de Finlande**

- M. Sami Pirkkala, secrétaire général



### **Sustainable Development Solutions Network (SDSN)**

- Mme Eve de la Mothe Karoubi, responsable de l'équipe réseaux
- M. Guillaume Lafortune, vice-président et directeur du bureau de Paris

### **Comité en charge du label ISR**

- Mme Michèle Pappalardo, présidente, ancienne rapporteure générale de la Cour des Comptes, ancienne présidente de l'ADEME

### **Agence Française de Développement (AFD)**

- M. Philippe Jahshan, directeur du département de la stratégie, prospective et relations institutionnelles

### **Bpifrance**

- M. Philippe Kunter, directeur du développement durable et de la RSE

### **Haut Conseil pour le climat (HCC)**

- M. Saïd Rahmani, directeur exécutif

### **Table ronde de parlementaires - *Parliamentarians for Global Goals***

- Mme Kirsten Brosbol, ancienne ministre danoise de l'écologie et présidente de l'association
- Mme Brigitte Vind, députée danoise
- Mme Alice-Mary Higgins, sénatrice irlandaise
- M. Barry Andrews, député européen
- M. Gideon Ochanda, député kenyan

### **Partenariat Français pour l'Eau (PFE)**

- M. Gérard Payen, vice-président et président du groupe ODD
- Mme Marie Laure Vercambre, directrice générale
- M. Philippe Guettier, conseiller

### **M. Pascal Durand, député européen Renew**

### **ATD Quart monde**

- Mme Geneviève de Coster, responsable du pôle politique

### **Association Peace by Peace**

- Mme Bérengère de Pontac, présidente

### **Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE)**

- Mme Martine Vignau, vice-présidente
- M. Arnaud Magnier, conseiller chargé de la participation citoyenne et des affaires européennes

### **Convergences**

- Mme Fanny Roussey, directrice exécutive



### **Cabinet du ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité**

- M. Joachim Bokboza, directeur adjoint de cabinet en charge du pôle commerce extérieur et politique commerciale
- Mme Marie Beaux, conseillère technique commerce extérieur et politique commerciale
- M. Redouane Ouraou, conseiller parlementaire et politique

### **Mme Cathy Racon-Bouzon, députée des Bouches-du-Rhône**

### **Mme Aina Kuric, députée de la Marne**

### **Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**

- M. Cyrille Pierre, directeur général adjoint

### **Youth For Good**

- **Mme Cécile Flasaquier, fondatrice et directrice générale**

### **Sustainable Paris Forum**

- M. Vincent Ducrey, co-fondateur et PDG du Hub Institute

### **Ministère de la Culture**

- M. Olivier Lerude, haut-fonctionnaire au développement durable
- M. Jérôme Poulain, secrétaire général du Mobilier National et des manufactures nationales des Gobelins

### **Mme Jennifer De Temmerman, députée du Nord**

### **Commission nationale consultative des droits de l'homme**

- Mme Cécile Riou-Batista, secrétaire générale adjointe par intérim
- Mme Céline Branaa-Roche, responsable communication

### **Tour de France des ODD du Comité 21 et de l'association 4 D**

- Mme Bettina Laville, présidente du Comité 21
- M. Philippe Latriche, Conseiller ODD et Inégalités de la Commission Européenne
- Mme Marie Bové, responsable relations publiques de Valorem
- Mme Léa Torres, chargée de projet du fonds de dotation de Valorem
- M. Thomas Lesueur, commissaire général au développement durable

### **Mme Véronique Riotton, députée de Haute-Savoie**

### **Cabinet du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports**

- M. Samuel Cazenave, conseiller en charge de l'Éducation au développement durable

### **Oeuvre participative**

- Mme Véronique Le Mouël, artiste, fondatrice et directrice artistique de l'association



### **Cabinet du Premier ministre**

- M. Antoine Pellion, chef de pôle, conseiller écologie, transports, énergie, logement et agriculture
- M. Benoît Faraco, conseiller technique écologie
- Mme Louise Thomas-Vaillant, conseillère technique parlementaire

### **Collège Vincent Van Gogh de Blénod-lès-Pont-à-Mousson**

- M. Claude Schmitt, principal du collège

### **@EcoRadio\_VG du Collège Vincent Van Gogh de Blénod-lès-Pont-à-Mousson**

- Olivia, Lucie et Rafael accompagnés de M. Olivier Stock, enseignant et encadrant de l'EcoRadio

### **Eurométropole de Strasbourg**

- Mme Anne-Marie Jean, vice-présidente de l'eurométropole chargée de l'emploi, la formation, l'économie durable, la transition écologique des entreprises, le commerce, l'artisanat et le tourisme durable
- M. Christian Brassac, vice-président de l'Eurométropole chargé de la commande publique responsable
- M. Yves Zimmermann, directeur de projet Capitale verte européenne de l'Eurométropole
- M. Ste Jecko, président d'Initiatives durables

### **Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports**

- Mme Coralie Noël, haute-fonctionnaire au développement durable

### **Collectif Citoyens de l'Anneau**

- M. Pierre Klein dit « Dédé, le clown des ODD », co-fondateur
- M. Philippe Mathis, co-fondateur
- M. Mathéo Baptiste, étudiant anciennement éco-délégué

### **M. Matthieu Witvoet, éco-aventurier au service de l'écologie, de la lutte contre la pollution et du développement de l'économie circulaire**

### **Université de la Terre / Parlement des Entrepreneurs d'Avenir / La Fabrique d'Avenir**

- M. Jacques Huybrechts, dirigeant fondateur

### **Ecosystem**

- M. Guillaume Duparay, directeur du développement
- Mme Chloé Brumel-Jouan, directrice des relations institutionnelles, juridique et contrôle interne

### **Association française de normalisation (AFNOR)**

- M. Alain Jounot, responsable du département RSE



### **Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance**

- M. Philippe Kahn, haut fonctionnaire au développement durable

### **Medef**

- Mme Dominique Carlac'h, porte-parole et vice-présidente
- Mme Pauline Fiquémont, chargée de mission RSE et innovation managériale

### **France Urbaine**

- M. Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen et président de la métropole Rouen Normandie
- Mr. Olivier Landel, délégué général de France Urbaine

### **Blue like an Orange sustainable capital**

- M. Bertrand Badré, Managing Partner and Founder

### **Mme Catherine Chabaud, députée européenne Renew**

### **Natixis**

- M. Cédric Merle, responsable du centre d'expertise & innovation et vice-président du pôle "Natixis CIB Green " Sustainable Hub"

### **Cité du développement durable**

- Mme Anne Le Naëlou, présidente
- Mme Manon Garin-Marguerite, directrice opérationnelle

### **Ministères chargés des affaires sociales**

- M. Laurent Setton, haut-commissaire au développement durable

### **Direction du budget du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance**

- M. Benoît Laroche de Roussane, sous-directeur masse salariale et gestion publique
- Thomas Caltagirone, Adjoint au chef du bureau Performance de la dépense publique (2PERF)
- Antoine Terret, Chargé de mission, Chargé de mission SD2 / 2PERF

### **Ministère des Finances danois**

- M. Alexander Nedergaard, head of division

### **Commissariat général du développement (CGDD) et Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)**

- Mme Sylvie Eghbal, cheffe de la mission coordination statistique, département de la coordination statistique et internationale à l'INSEE.
- M. Frédéric VEY, chef du Bureau de l'appui et de la coordination statistique, du service des données et études statistiques (SDS) du CGDD

### **Alliance Internationale pour les Objectifs de Développement Durable (AI-ODD)**

- Mme Pascale Fressoz, présidente



### **Ville d’Arcueil**

- M. Christian Métairie, maire
- Mme Hélène Peccolo, 1ère adjointe au maire

### **Conseil des Communes et Régions d’Europe**

- Mme Anaïs Marie, Project officer – RFSC

### **Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**

- M. Ernesto Soria Morales, Senior Policy Analyst, Policy Coherence for Sustainable Development Goals Division (PCSDG), Public Governance Directorate (GOV)
- Mme Carina Lindberg, Policy Analyst (PCSDG)
- Mme Anna Piccinni, Policy Analyst (PCSDG)
- M. Raffaele della Croce, Senior Economist, Infrastructure and Public Procurement Division (GOV)
- M. Stefano Marta, Coordinator – A Territorial approach to the SDGs, Center for Entrepreneurship, SMEs, Regions and Cities (CFE)
- M. Marcos Diaz Ramirez, Economist, Statistics and Territorial Analysis (CFE)

### **Association des Petites Villes de France (APVF)**

- M. Christophe Bouillon, président et maire de Barentin
- M. André Robert, délégué général

### **Ville d’Issy-les-Moulineaux**

- Mme Tiphaine Bonnier, maire adjointe au développement durable et à la condition animale, en charge du budget climat

### **Teragir**

- M. Rodolphe Dugon, président
- M. Thierry Lerévérénd, directeur général

### **Cabinet de la ministre de la Transition écologique**

- Mme Marianne Greenwood, conseillère écologie territoriale et élus locaux

### **M. Jacques Brégeon, délégué général, collège des hautes études de l’environnement durable (CHEDD) Bretagne**

### **Haut-commissariat au plan**

- M. Eric Thiers, secrétaire général

### **Ministère du Travail, de l’Emploi et de l’Insertion**

- M. Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l’emploi et à l’engagement des entreprises

### **Agence de la transition écologique (ADEME)**

- M. Arnaud Leroy, président





### **Commissariat Général au Développement Durable**

- Mme Diane Simiu, commissaire générale au développement durable adjointe

### **Ville de Niort**

- M. Jérôme Baloge, maire
- M. Thibault Hébrard, adjoint en charge du développement durable
- M. Paulmier, directeur général des services

### **M. Barry Andrews, député européen Renew**

### **Altermundi**

- Laurence Laplane-Rigal, directrice de l'investissement à impact social chez Amundi

### **Schneider Electric**

- M. Gilles Vermot Desroches, Corporate citizenship Senior Vice-President

# Synthèse de la Feuille de route de la France



*Agissons pour un monde plus durable et solidaire*

## Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030

Les acteurs français s'engagent pour la mise en œuvre des  
Objectifs de développement durable



### L'Agenda 2030 : un programme ambitieux et porteur d'espoir

En septembre 2015, les 193 États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) se sont engagés à mettre en œuvre de concert 17 objectifs universels de l'Agenda 2030 : un plan d'action « pour la planète, les populations, la prospérité, la paix et les partenariats ». Ces **Objectifs de développement durable (ODD)** offrent un projet profondément humaniste et ambitieux qui porte un message d'espoir face aux peurs et aux incertitudes.

La France a pris toute la mesure de cet agenda pour bâtir une feuille de route cohérente, dessinant les grandes transformations à mener, à la fois sur le territoire national, en Europe et à l'international. **Préparer l'avenir, c'est accélérer la transition écologique de l'économie et de la société.**

### Une nouvelle feuille de route pour accélérer les transformations de la France

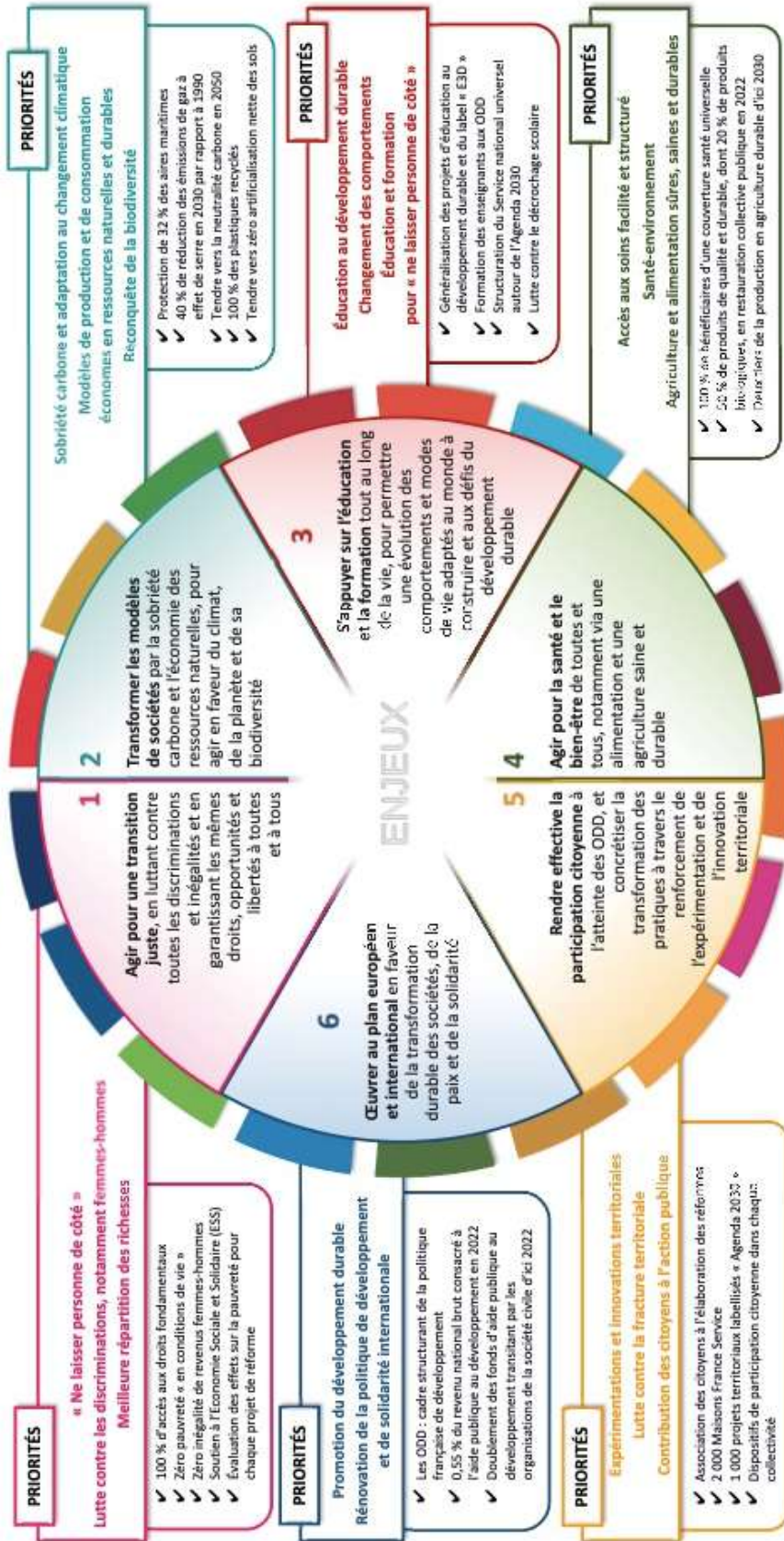
Cette feuille de route, que la France vient d'adopter, répond simultanément à la **multiplicité des enjeux de l'Agenda 2030**, afin de faire évoluer notre société vers un modèle à la fois plus prospère, plus inclusif et plus respectueux de notre environnement. Elle propose d'accélérer les trajectoires de progrès, à partir des mesures d'ores et déjà mises en œuvre et des enjeux nationaux, afin que la France soit au rendez-vous des ODD en 2030.

La feuille de route fixe le cap pour une **France entreprenante, solidaire et écologique**, qui ne laisse personne de côté et qui ne vit pas au crédit de ses enfants, ni de leur environnement. La quête de justice sociale, l'ambition écologique et le développement de la France sont au cœur des six enjeux et des engagements structurants de cette feuille de route, portée par l'ensemble des acteurs.

L'objectif de la démarche française est de **lancer une dynamique de passage à l'action pour l'atteinte des ODD**. L'Agenda 2030 est maintenant le référentiel de base du développement durable en France et engage l'ensemble des acteurs. C'est à cette condition que nous construirons, dans les faits, un modèle de société plus durable et qui réponde aux besoins de toutes et de tous, quelles que soient leurs capacités.



# ENJEUX & PRIORITÉS



# MISE EN ŒUVRE





## Une feuille de route portée par l'ensemble des acteurs de la société française

L'Agenda 2030 est l'affaire de tous et cette feuille de route, élaborée de façon concertée, implique la mobilisation de chacun des acteurs français.

Au cours de l'année 2018-2019, une communauté d'environ 300 acteurs, publics et privés d'horizons divers, s'est engagée dans l'**élaboration collective de cette feuille de route nationale**. Parlementaires, ministères, entreprises, associations, collectivités territoriales, syndicats et chercheurs se sont réunis dans le cadre de groupes de travail dédiés et d'ateliers en intelligence collective. Ces travaux se sont déroulés sous la conduite d'un comité de pilotage associant État et société civile, présidé au niveau des ministres (ministères de la Transition écologique et solidaire & de l'Europe et des Affaires étrangères). Ils ont ainsi défini les enjeux de la France au regard des Objectifs de développement durable et leurs modalités de mise en œuvre.

La feuille de route n'est donc pas uniquement celle de l'État mais bien **celle de tous les acteurs de la société française**.

### La France mobilisée depuis l'adoption de l'Agenda 2030

Dès l'adoption de l'Agenda 2030, la France s'est engagée de manière proactive, à l'échelle nationale comme internationale. La France s'est mobilisée pour diffuser et faire connaître largement l'Agenda 2030 sur le territoire, tout en structurant l'organisation de l'État et son engagement sous l'égide du Premier ministre.

De multiples acteurs ont mené des **actions de sensibilisation et de passage à l'action** pour l'atteinte des Objectifs de développement durable : événements et conférences, guides et méthodologies, outils pédagogiques et formations, festivals et expositions, production de connaissance, groupes de réflexion et études, jeux ou encore réseaux sociaux... la communauté des ODD est active sur tous les fronts !

Toutes ces initiatives françaises sont valorisées :

- dans le cadre des **forums politiques de haut niveau** organisés chaque année à l'ONU :

> [Retrouvez les points d'étape sur le site](#)

- à travers la **lettre d'information ODDyssée** :

> [Abonnez-vous !](#)

### Pour en savoir plus :

@ Site Internet : [www.agenda-2030.fr](http://www.agenda-2030.fr)

🐦 Réseaux sociaux : [@Agenda2030FR](https://twitter.com/Agenda2030FR)



Septembre 2019  
Ministère de la Transition écologique et solidaire  
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



## Tableau des outils

METTRE EN OEUVRE		
Créateur de l'outil	Description de l'outil	Lien d'accès
TOUS	DREAL Bretagne, CEREMA, acteurs bretons et MTE Meth'ODD : initiative de la DREAL Bretagne pour faciliter l'appropriation et l'intégration des ODD dans les projets de territoire.	<a href="https://www.methodd.fr/">https://www.methodd.fr/</a>
	GSMA et projet Everyone SGD in action : application pour s'informer sur les 17 ODD, identifier des actions à mener par rapport à son activité et découvrir celles des autres.	<a href="https://www.sdgsinaction.com/fr.html">https://www.sdgsinaction.com/fr.html</a>
	Cerema Rosace des ODD pour illustrer les interdépendances entre les ODD	<a href="https://www.agenda-2030.fr/pluquins-dist/theme_agenda2030/bata/index.html">https://www.agenda-2030.fr/pluquins-dist/theme_agenda2030/bata/index.html</a>
	Etat Feuille de route nationale pour l'atteinte des ODD	<a href="https://www.agenda-2030.fr/M/G/pdf/feuille-de-route-odd-france.pdf">https://www.agenda-2030.fr/M/G/pdf/feuille-de-route-odd-france.pdf</a>
ETAT	AFD Cadre d'émission ODD sur les marchés financiers	<a href="https://www.afd.fr/sites/afd/files/2020-10-07-33-42/cadre-emission-odd-afd.pdf">https://www.afd.fr/sites/afd/files/2020-10-07-33-42/cadre-emission-odd-afd.pdf</a>
	DREAL Grand Est Démarche d'analyse des actions de la DREAL au regard des ODD : fiche atelier et fiches d'analyse	<a href="http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/la-dreal-grand-est-examine-ses-actions-par-le-a-18865.html">http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/la-dreal-grand-est-examine-ses-actions-par-le-a-18865.html</a>
COLLECTIVITES	Comité 21 Guide "Pour l'appropriation de l'A2030 par les collectivités"	<a href="http://comite21.org/comite21/commite21/en-action.html?id=13375">http://comite21.org/comite21/commite21/en-action.html?id=13375</a>
	Association climat Chance Rapport de mise en oeuvre par les collectivités : ODD et climat	<a href="https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/21083-Publication_Climat_Chance_MTE.pdf">https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/21083-Publication_Climat_Chance_MTE.pdf</a>
	Dreal BFC Guide "Elaborer des indicateurs de contribution aux ODD pour nourrir des stratégies territoriales"	<a href="http://www.boulogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/M/G/pdf/odd_guide_def_c160f6426.pdf">http://www.boulogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/M/G/pdf/odd_guide_def_c160f6426.pdf</a>
	Global Compact et B&L evolution Guide de mise en oeuvre des ODD pour les entreprises	<a href="https://www.globalcompactfrance.org/images/bibliotheque_documentaire/Guide_pratique_ODD_entreprises_2016_-_web_1_1.pdf">https://www.globalcompactfrance.org/images/bibliotheque_documentaire/Guide_pratique_ODD_entreprises_2016_-_web_1_1.pdf</a>
ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, ORGANISATIONS	Climate Club Du cadre mondial à l'action : faire des ODD un levier de performance des entreprises	<a href="https://fr.calameo.com/read/005246272260e9c151f9b?utm_source=CGDD+-+ODDvss%3%A9&amp;utm_campaign=050c84ee76-EMAIL_CAMPAIGN_2017_11_22&amp;utm_medium=email&amp;utm_term=0_9456baf58c-050c84ee76-205996213">https://fr.calameo.com/read/005246272260e9c151f9b?utm_source=CGDD+-+ODDvss%3%A9&amp;utm_campaign=050c84ee76-EMAIL_CAMPAIGN_2017_11_22&amp;utm_medium=email&amp;utm_term=0_9456baf58c-050c84ee76-205996213</a>
	GRI et Global Compact Business reporting on SDG: analysis on the goals and targets to help organizations build their SDG strategy.	<a href="https://g306p3mise04h.cloudfront.net/docs/publications/%2FGRI_UNGC_SDG_Report_An_Analysis_of_Goals_and_Targets_2017.pdf">https://g306p3mise04h.cloudfront.net/docs/publications/%2FGRI_UNGC_SDG_Report_An_Analysis_of_Goals_and_Targets_2017.pdf</a>
ENSEIGNEMENT - RECHERCHE	GPU-CGE Guide : objectifs de développement durable, quelles contributions des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche France ?	<a href="https://franceuniversities.fr/wp-content/uploads/2018/06/Guide-ODD-m%3A-%3Asiteis-ESR_web_1.1-1.pdf">https://franceuniversities.fr/wp-content/uploads/2018/06/Guide-ODD-m%3A-%3Asiteis-ESR_web_1.1-1.pdf</a>
	GPU-CGE et B&L évolution Contribuer aux ODD quel que soit votre métier dans l'ESR	<a href="https://www.ble-evolution.com/publication/odd-queelles-contributions-des-metiers-de-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-en-france/">https://www.ble-evolution.com/publication/odd-queelles-contributions-des-metiers-de-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-en-france/</a>



EVALUER		
Créateur de l'outil	Description de l'outil	Lien d'accès
TOUS	AFNOR	https://certification.afnor.org/developpement-durable/le-engagement-du-contributeur-odd
	Dreal avec partenaires régionaux	https://ism-ecologie.shinyapps.io/observatoire-odd/accueil
	CD Gironde	paragraphe "émontalisation des ODD" https://www.duonode.fr/grands-projets/agenda-21-et-labom-21/lebesef/monitorialisation
	INSEE (en partenariat DREAL au niveau régional)	https://www.insee.fr/fr/statistiques/2554964
ETAT	Direction du Budget	https://www.budget.gouv.fr/rapports/budget/articles/publication-des-documents-annexes-sau-pilf-2021
	OCDE	https://surveys.oecd-berlin.de/46
	RFSC	http://www.rfsc.eu/
COLLECTIVITES	Outil co-construit par le MTE (CGDD, des collectivités, des accompagnants)	https://www.agenda-2030.fr/ressources/article/les-odd-a-portee-de-main-avec-la-bollee-a-outils-odd
	Eurométropole de Strasbourg	https://www.strategie.pouv.fr/files/strategie.pouv.fr/files/atoms/files/les-indicateurs-des-odd-une-bourse-pour-les-soutenabilités-_vves_zimmermann_-_ville_de_strasbourg.pdf
	PFE/Agence de l'eau/Junior entreprise de l'Ecole Polytechnique	https://www.maitenaiaitfrancais-eau.fr/wateris/ilsos/
ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, ORGANISATIONS	Association CERISE	https://cerise-spm.org/meliodsdg/
	UN Global Compact et B Lab	https://www.unglobalcompact.org/take-action/le-action-manager
	CGE-CPU	https://www.cge.asso.fr/le-acte-actualites/version-2021-du-referentiel-ddis/
ENSEIGNEMENT - RECHERCHE	Sulitest	https://www.sulitest.org/fr/
		Test et Quiz gratuits, évaluation des connaissances en matière d'ODD





SENSIBILISER			
Créateur de l'outil	Description de l'outil	Lien d'accès	
TOUS	UN	Jeu Planète durable	<a href="https://go-goals.org/fr/">https://go-goals.org/fr/</a>
	UVED (Université Virtuelle Environnement et Développement durable)	Mooc	<a href="https://www.uved.fr/mooc-odd">https://www.uved.fr/mooc-odd</a>
	Kurioz	Jeux dédiés aux ODD	<a href="https://www.comprendrepouragir.org/categorie-produit/moocdd/">https://www.comprendrepouragir.org/categorie-produit/moocdd/</a>
ETAT	Commissariat général au développement durable	Site web de référence, valorisation des initiatives, partage des outils, méthodes et ressources	<a href="https://www.agenda-2030.fr/">https://www.agenda-2030.fr/</a>
	DREAL Bretagne	L'exposition itinérante des objectifs de développement durable, en Bretagne	<a href="http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/exposition-itinerante-des-objectifs-de-ad4503.html">http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/exposition-itinerante-des-objectifs-de-ad4503.html</a>
COLLECTIVITES	Cités et Gouvernements Unis (CGLU)	Guide et une application smartphone : <a href="https://www.ucig.org/fr/appooc">https://www.ucig.org/fr/appooc</a>	<a href="https://www.ucig.org/sites/default/files/les_ood_ce_que_les_gouvernements_locaux_doivent_savoir.pdf">https://www.ucig.org/sites/default/files/les_ood_ce_que_les_gouvernements_locaux_doivent_savoir.pdf</a>
	UNESCO	Guide "Villes apprenantes et ODD"	<a href="https://www.local2030.org/librairie/403/214-es-villes-apprenantes-et-les-odd-Guide-daction.pdf">https://www.local2030.org/librairie/403/214-es-villes-apprenantes-et-les-odd-Guide-daction.pdf</a>
	Dreal Grand Est	Kit de sensibilisation/animation d'ateliers	<a href="https://www.agenda-2030.fr/ressources/article/kit-de-sensibilisation-aux-odd">https://www.agenda-2030.fr/ressources/article/kit-de-sensibilisation-aux-odd</a>
	Global Compact	e-formation par Globalcompact	<a href="https://www.globalcompact-france.org/images/bibliothèque_documentaire/Les_ODD_cest_pas_compliquéA.pdf">https://www.globalcompact-france.org/images/bibliothèque_documentaire/Les_ODD_cest_pas_compliquéA.pdf</a>
ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, ORGANISATIONS	MEDEF	Fiche pratique ODD	<a href="https://www.medef.com/uploads/media/default/0019/97/13727-fiche-pratique-odd-2021.pdf">https://www.medef.com/uploads/media/default/0019/97/13727-fiche-pratique-odd-2021.pdf</a>
	La Fonda	Jeu de cartes "faire ensemble 2030"	<a href="https://www.fonda.asso.fr/ressources/le-jeu-de-cartes-faire-ensemble-2030-coopere-au-service-des-odd">https://www.fonda.asso.fr/ressources/le-jeu-de-cartes-faire-ensemble-2030-coopere-au-service-des-odd</a>
ENSEIGNEMENT - RECHERCHE	Academie de Rennes	Découvrir les ODD	<a href="https://edi.ac-rennes.fr/spip.php?article50">https://edi.ac-rennes.fr/spip.php?article50</a>
	Teragir et AFD	faire découvrir les ODD (dans le secondaire)	<a href="https://www.ecc-ecole.org/actualite/la-bas-2/">https://www.ecc-ecole.org/actualite/la-bas-2/</a>
	Canopé	Le dossier pédagogique pour les enseignants de scolaire	<a href="https://www.reseau-canope.fr/notice/objectifs-de-developpement-durable-dossier-pedagogique.html">https://www.reseau-canope.fr/notice/objectifs-de-developpement-durable-dossier-pedagogique.html</a>





